

Adrien DELPY
ARCHITECTE
83, rue Belliard
BRUXELLES

LÉOPOLD I^{ER}

ET

LÉOPOLD II

LÉOPOLD I^{ER}

ET

LÉOPOLD II

ROIS DES BELGES

LEUR VIE & LEUR RÈGNE

PAR

THÉODORE JUSTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, ETC.



BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

—
1878

TOUS DROITS RÉSERVÉS



TABLE DES MATIÈRES.



LÉOPOLD I^{er}.

	Pages.
INTRODUCTION	4-10
I. (1790-1814.) — La maison de Saxe. — La branche <i>Albertine</i> et la branche <i>Ernestine</i> . — Formation de la maison de Saxe-Saalfeld-Cobourg. — Les ducs Jean-Ernest, François-Josias, Ernest-Frédéric. — Le feld-maréchal de Cobourg. — La duchesse Sophie-Antoinette. — Le prince François, héritier présomptif, et la princesse Augusta. — Naissance de <i>Léopold</i> . — Bataille de Neerwinden. — Avènement du duc François. — Les émigrés à Cobourg. — Le baron de Kretschmann, directeur des finances. — Forte éducation de Léopold. — Les princes Ernest et Ferdinand, ses frères. — Les quatre princesses de Saxe-Cobourg-Saalfeld. — Guerre de 1805; Léopold en Moravie. — Les Français dans le duché de Cobourg; combat de Saalfeld; bataille d'Iéna. — Mort du duc François. — Domination française. — Traité de Tilsitt (1807); le duc Ernest réintégré dans ses États; il se rend à Paris avec le prince Léopold. — Congrès d'Erfurt. — Napoléon désire que Léopold entre au service de France; résistance de ce dernier; intervention de la reine Hortense. — Situation de l'Allemagne en 1812. — Les princes de Cobourg prennent une part active à la délivrance de l'Allemagne. — Léopold à Munich et à Breslau. — Alliance de la Russie et de la Prusse. — Léopold est attaché à l'état-major de la garde russe. — Campagne de 1813; combats de Lutzen et de Bautzen. — Léopold à Prague. — Capitulation du général Vandamme à Kulm; vaillance de Léopold. — Bataille de Leipzig. — Léopold en Suisse. — Il pénètre en France avec sa cavalerie. — Campagne de 1814; combats de Brienne, d'Arcis-sur-Aube et de Fère-Champenoise. — Capitulation de Paris. — Léopold accompagne l'empereur Alexandre en Angleterre.	41-28
II. (1814-1829.) — Le prince de Galles, régent d'Angleterre, et Caroline de Brunswick. — <i>La princesse Charlotte</i> . — Léopold de Saxe-Cobourg est présenté à Carlton-House. — Rupture de l'héritière de la Grande-Bretagne avec le prince d'Orange. — Plusieurs membres de la famille royale et la majorité du public se montrent favorables au prince Léopold. — Il se rend à Amorbach près de sa sœur Victoire de Saxe-Cobourg, veuve du prince de Linage. — Il assiste au congrès de Vienne. — Les	

Cent jours. — Léopold à Paris; il correspond avec la princesse Charlotte. — Il reçoit à Berlin l'invitation de se rendre en Angleterre; causes qui retardent son départ. — Il s'embarque enfin pour Londres; communication que lui fait le prince régent. — Actes du parlement en faveur du prince Léopold. — Il est uni à l'héritière de la Grande-Bretagne. — Le château de Claremont. — Entretiens de Napoléon avec ses compagnons de captivité, à l'île de Sainte-Hélène, sur le prince Léopold et la princesse Charlotte. — Mort de l'héritière de la Grande-Bretagne. — Paroles du prince Léopold; démonstrations du peuple, etc. — Mariage de la princesse Victoire de Saxe-Cobourg avec le duc de Kent. — Léopold en Suisse et à Cobourg; il revient en Angleterre. — Naissance de la princesse *Victoria*. — Mort du duc de Kent; Léopold prend sous sa protection la veuve et l'orpheline. — Mort de George III. — Avènement de George IV. — Procès de la reine Caroline. — Léopold rend visite à sa belle-mère; irritation du roi, etc. — Absences fréquentes du gendre de George IV; voyages en Italie, à Vienne, à Cobourg, à Paris, etc. — Le duc Ernest I^{er}; il prend possession de Gotha. — Les princes Ernest-Auguste et *Albert*. — Des royalistes fervents proposent de marier Léopold avec la duchesse de Berry. — Le prince royal et le prince Guillaume de Prusse. — Léopold revient en Angleterre 29-49

III. (1829-1830.) — Premières ouvertures des Grecs insurgés au prince Léopold; avis de Canning. — Traité de Londres du 6 juillet 1827; médiation de la France, de l'Angleterre et de la Russie en faveur de la Grèce. — Bataille de Navarin; expédition française en Morée; traité d'Andrinople (1827-1829). — *Le baron de Stockmar*, confident de Léopold. — Léopold se met en rapport avec le comte Kapodistrias, président du gouvernement provisoire de la Grèce. — Mort de Canning; ministère du duc de Wellington. — Pression exercée, au détriment de la Grèce, par le prince de Metternich sur le duc de Wellington et lord Aberdeen. — La Russie et la France expriment le désir de déférer au prince Léopold la souveraineté du nouvel État. — George IV, sous l'influence du duc de Cumberland, propose le duc de Mecklembourg et Wellington le prince Frédéric des Pays-Bas. — La candidature de Léopold est enfin admise par le ministère anglais. — Offre officielle de la souveraineté de la Grèce au prince Léopold (3 février 1830); conditions auxquelles il subordonne son acceptation. — Correspondance du prince avec le *baron de Stein*. — Léopold revient en Angleterre, après un long séjour à Paris. — Lord Aberdeen ne consent pas à modifier les limites du nouvel État; lettres du comte Kapodistrias et mémoire du sénat de la Grèce. — Léopold renonce à la souveraineté (15 mai 1830). — Jugements divers sur sa conduite 51-63

IV. (1830-1831.) — Révolution belge. — Dès le mois de novembre 1830, le nom du prince Léopold est prononcé. — Vues des cabinets de Saint-James et du Palais-Royal. — Ministère de lord Grey. — Premiers actes de la conférence de Londres. — Le duc de Nemours et le duc Auguste de Leuchtenberg. — *M. P. Devaux* appelle l'attention du Congrès belge sur le prince Léopold. — Mission de *M. A. Gendebien*, membre du gouvernement provisoire, à Paris; ses entretiens avec Louis-Philippe et le comte Sébastiani. — Louis-Philippe refuse la couronne offerte au duc de Nemours. — Réflexions de Léopold. — Après l'institu-

tion de la régence, il est de nouveau question du prince de Saxe-Cobourg. — Instructions de *M. Van de Weyer* aux envoyés belges à Paris et à Londres. — *M. Lebeau*, devenu ministre des affaires étrangères, entreprend de clore la révolution par le choix du prince Léopold comme chef définitif de l'État. — Lord Ponsonby et le général Belliard. — Le cabinet français, sous la présidence de Casimir Périer, ne se montre plus hostile à la candidature du prince de Saxe-Cobourg. — Anciennes relations entre Léopold et Louis-Philippe. — Signification de la candidature du prince Léopold. — Quatre membres du Congrès sont envoyés à Londres par le ministre des affaires étrangères pour pressentir les intentions du prince. — Leurs entretiens avec lui; il subordonne son acceptation à un arrangement préalable avec les puissances. — L'élection du prince Léopold est proposée au Congrès; discours de *M. Van de Weyer*. — Lettre célèbre de lord Ponsonby. — Attitude des catholiques. — Le prince Léopold est élu roi des Belges. — Il avait gardé un rôle strictement passif. — Une députation du Congrès se rend à Londres. — Impressions communiquées à Bruxelles; réflexions de l'élu sur la Constitution, etc. — Autre mission confiée à *MM. Devaux et Nothomb*. — La conférence arrête les préliminaires de paix connus sous le nom des Dix-huit articles. — Léopold accepte l'offre qui lui est faite par le Congrès belge, sous condition que les préliminaires proposés par la conférence seront adoptés. — Vote décisif du Congrès. — Une nouvelle députation se rend à Londres pour accompagner le nouveau roi à Bruxelles. — Entretien de l'élu avec les représentants des puissances. — Il annonce la résolution formelle de se rendre en Belgique et renonce à la pension annuelle qu'il tenait du parlement d'Angleterre. — Léopold quitte Londres et s'embarque à Douvres; il est reçu à Calais avec les honneurs royaux. — Il arrive à la frontière belge; entrevue mémorable avec les autorités nationales. — Voyage triomphal depuis Ostende jusqu'au *château de Laeken*. — Le premier discours du roi; entretien avec *M. Lebeau*. — Inauguration de Léopold I^{er} sur la place Royale, à Bruxelles (24 juillet 1831). — Paroles du duc de Wellington à la Chambre des lords d'Angleterre et du comte Sébastiani, ministre des affaires étrangères, à la Chambre des députés de France. 65-103

V. (1831-1832.) — Léopold I^{er} passe en revue, près d'Anvers, le corps d'armée dit de l'*Escaut*, et près de Hasselt le corps dit de la *Meuse*. — Rumeurs vagues sur des mouvements menaçants de l'armée hollandaise. — Le roi à Liège; il y reçoit la lettre par laquelle le commandant de la citadelle d'Anvers annonce la reprise des hostilités. — Conversation importante avec *M. Lebeau*; le roi prend la résolution de réclamer l'intervention armée de la France et de l'Angleterre. — Il revient à Bruxelles. — Proclamation adressée au peuple. — Il se rend à Anvers, menacé d'un nouveau bombardement et ne quitte la ville qu'après avoir été pleinement rassuré. — L'envoyé belge, à Paris, réclame l'intervention armée de la France. — Résolutions énergiques du cabinet, reconstitué par Casimir Périer. — Dispositions prises par le ministère anglais. — Illusions qui règnent autour du roi des Belges; se rendant aux instances de *M. de Muelenaere*, ministre des affaires étrangères, le roi fait mander au général en chef de l'armée française de suspendre sa marche. — Brusque invasion des Hollandais. — Les ennemis passent entre les deux corps d'armée, dits de l'*Escaut* et de la *Meuse*. — Les ordres du roi pour

obtenir la jonction de ces deux corps ne sont pas exécutés par le général Daine. — Lettre au général Belliard tendant de nouveau à arrêter le mouvement des troupes françaises. — Déroute de l'armée de la *Meuse*. — Le roi se replie sur Louvain avec les troupes du général *Ticken de Terhove*. — Il s'efforce de contenir les Hollandais jusqu'à l'arrivée des Français, à qui un nouvel appel a été adressé. — Fermeté et courage du roi. — Intervention de l'ambassadeur d'Angleterre. — Les Belges évacuent Louvain; les Français à Cortenberg et à Tervueren. — Convention du prince d'Orange avec le maréchal Gérard. — Retour du roi Léopold à Bruxelles; accueil enthousiaste qu'il reçoit du peuple. — Le roi, cependant, ne se dissimule pas les conséquences de cette malheureuse campagne; sa douleur. — Paroles de Casimir Périer à la Chambre des députés. — Inquiétudes et susceptibilité du cabinet de Saint-James. — Une partie de l'armée française, à la demande du roi, prolonge son séjour en Belgique. — Ouverture des Chambres; autorisation d'employer des officiers étrangers. — Missions du comte *Duval de Beaulieu* à Berlin, et du baron *J. Vanderlinden d'Hoogvorst* à Vienne; l'un et l'autre échouent. — Chute de Varsovie. — Suspension d'armes avec la Hollande. — Le baron de Stockmar fait connaître les idées qui prédominent à Londres. — Mission confidentielle de M. Nothomb. — Les Vingt-quatre articles. — Délibération des Chambres. — Résolution du roi Léopold. — Adoption des Vingt-quatre articles. — Le traité est signé à Londres, le 15 novembre. — Ajournement des ratifications. — Les forteresses belges de 1815. — Mission du général *Goblet* à Londres. — Entretiens avec le duc de Wellington. — Mécontentement du gouvernement français. — Rôle pénible du roi Léopold. — Mort de la duchesse douairière de Saxe-Cobourg. — Convention relative aux forteresses belges, signée le 14 décembre. — Irritation croissante du cabinet de Paris. — Lettre du roi Louis-Philippe. — Les reproches adressés au cabinet de Bruxelles sont énergiquement réfutés par le roi Léopold. — Suite de la négociation confiée au général Goblet. — *Lord Palmerston*; paroles violentes contre le roi des Français. — Médiation du roi Léopold; déclaration du 23 janvier 1832. — Ménagements des trois cours du Nord à l'égard du roi Guillaume; impatience et protestations du roi des Belges. — Réorganisation de l'armée nationale. — La liste civile. — Cour de Bruxelles. — Les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse échangent, le 18 avril, les ratifications du traité du 15 novembre. — Abstention de la Russie; mécontentement du roi Léopold. — La ratification conditionnelle de la Russie est donnée le 4 mai. — Après avoir accompli la première moitié de sa tâche, le roi Léopold songe à faire exécuter le traité, sanctionné par l'Europe 105-147

VI. (1832-1833.) — Entrevue du roi des Belges et du roi des Français au château de Compiègne. — Préliminaires de l'alliance de Léopold I^{er} avec la maison d'Orléans; instances du roi des Belges; obstacles divers, etc. — Annonce officielle du mariage du roi Léopold avec la princesse *Louise d'Orléans*. — Négociations pour l'exécution du traité des Vingt-quatre articles; le général Goblet accrédité auprès de la conférence de Londres. — Correspondance du roi avec le général Goblet et *M. Le Hon*. — Le prince de Talleyrand et le duc de Wellington. — Le roi presse l'accomplissement de la promesse faite au château de Com-

piège. — Mariage de Léopold 1^{er} avec la princesse Louise d'Orléans. — Arrivée de la jeune reine en Belgique. — M. Van de Weyer reprend les fonctions de ministre plénipotentiaire près la cour de Saint-James et près la conférence de Londres. — *Le thème de lord Palmerston*. — Le général Goblet est chargé du ministère des affaires étrangères. — Vaine tentative de négociation directe avec la Hollande. — Cabinet du 11 octobre 1832, présidé par le duc de Broglie. — MM. Lebeau et Rogier s'associent au général Goblet. — Mise en demeure adressée à la France et à l'Angleterre. — Siège de la citadelle d'Anvers. — Le roi Léopold à Lierre. — La citadelle d'Anvers est remise aux troupes belges. — Entrevue du roi et de la reine des Belges avec Louis-Philippe, à Lille. — Reconnaissance de Léopold 1^{er} par les diverses puissances. — M. Behr à Washington. — *Le comte de Lalaing* et le baron de Loë à la cour de l'empereur d'Autriche. — Le général de Merx au château de Charlottenbourg. — Mission remplie par *M. le vicomte Ch. Vilain XIII* en Suisse, à Rome et près des diverses cours d'Italie. — Trêve avec la Hollande; convention du 21 mai 1833 149-180

VII. (1833-1839.) — Nouvelles tentatives pour amener un arrangement définitif avec la Hollande. — Participation du roi Léopold à ces nouvelles négociations. — Elles échouent. — Le roi et la reine des Belges à Paris. — Mort du premier prince royal. — Violente réaction contre les orangistes; scènes déplorables à Bruxelles. — Le général Goblet, accrédité près de la cour de Prusse, ne peut remplir la mission dont il est chargé. — M. Ancillon et les princesses hollandaises. — Jugement du duc de Saxe-Cobourg sur cet épisode diplomatique. — Léopold 1^{er} et George Stephenson; loi du 1^{er} mai 1834 établissant le chemin de fer. — Popularité croissante du roi Léopold. — Ministère tory du duc de Wellington; vaines espérances des orangistes. — Naissance du *duc de Brabant*. — Intervention du roi Léopold dans les affaires du Portugal; mariage de la reine dona Maria II avec le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary; missions de M. Van de Weyer et du général Goblet. — Les princes Ernest et Albert de Saxe-Cobourg à Bruxelles. — Avènement de la reine Victoria. — Récit du duc de Wellington. — Le prince de Ligne représente Léopold 1^{er} au couronnement de la reine d'Angleterre. — Le roi de Hollande donne son adhésion au traité du 15 novembre 1834. — Crise provoquée par cette résolution soudaine. — D'accord avec son peuple, Léopold 1^{er} veut combattre pour maintenir l'intégrité du territoire belge. — Opposition de l'Europe; laborieuses et pénibles négociations; délaissé par la France, Léopold est obligé de se soumettre aux décisions finales et irrévocables de la conférence de Londres 181-211

VIII. (1839-1848.) — Participation de Léopold 1^{er} au mariage de la reine Victoria avec le prince Albert. — Ministère du 1^{er} mai 1840 présidé par *M. Thiers*. — Mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary; appréhensions du duc Ferdinand sur l'état de la France. — Question égyptienne; traité du 15 juillet. — Le roi Léopold et *M. Thiers*. — Résolution de Louis-Philippe. — Opinion des Allemands sur la Belgique. — Crise européenne. — Le roi Léopold à Wiesbaden; ses communications avec le prince de Metternich et le

comte de Munch-Bellinghausen, par l'entremise de *M. Nothomb*, accrédité près la diète de Francfort. — *M. Guizot* remplace *M. Thiers*; opinion de Louis-Philippe sur le ministère du 29 octobre 1840. — Les libéraux et les catholiques belges. — Politique unioniste du roi Léopold. — Faute qu'il commet en s'opposant à la dissolution du Sénat. — Ministère du 13 avril 1841 présidé par *M. Nothomb*. — Démarches à Rome pour faire retirer une proposition concernant l'université catholique de Louvain. — Vues commerciales du roi. — Complot orangiste. — La loi organique de l'enseignement primaire; résistance du clergé; opinion du roi Léopold sur l'intervention religieuse. — Fin des différends avec la Hollande par la convention du 5 novembre 1842. — Léopold témoigne le désir de déléguer ses pouvoirs à la reine; représentations du chef du cabinet. — La reine Louise. — Opinion du roi sur le régime constitutionnel. — Projet de colonisation. — Négociations commerciales avec le Zollverein et avec la France. — Traité du 13 décembre 1845. — Participation du roi Léopold aux négociations concernant les *mariages espagnols*. — Alarmes de Louis-Philippe à propos de l'agitation constitutionnelle qui se manifeste en Belgique. — Retraite de *M. Nothomb*; courte durée du cabinet mixte ou unioniste présidé par *M. Van de Weyer*. — Les catholiques au pouvoir. — Le *congrès libéral* du 14 juin 1846. — Lettre véhémement de Louis-Philippe au roi Léopold. — Cabinet libéral formé le 12 août 1847, par *M. Rogier*. — Symptômes d'une tempête en France. — Avertissements du roi Léopold. 213-242

IX. (1848-1850.) — La Belgique pendant les orages de 1848. — Ils n'ébranlent pas le trône de Léopold I^{er}. — Combat de *Risquons-Tout*. — Ovation faite au roi. — Jugements des cabinets étrangers sur la Belgique. — Le *prince de Metternich* à Bruxelles. — Distribution des drapeaux à la garde civique; nobles paroles du roi. — Le droit au travail; lettre au ministre de l'intérieur. — Pose de la première pierre du monument érigé en commémoration du Congrès national. — Maladie et mort de la reine Louise 245-258

X. (1850-1856.) Préoccupations du roi au sujet de la défense nationale. — Coup d'État du 2 décembre 1851, en France. — Mission confidentielle remplie par *M. H. de Brouckere* à Paris. — Réaction en Belgique. — Dissolution du ministère formé le 12 août 1847. — *M. H. de Brouckere* constitue un nouveau cabinet. — Concessions du gouvernement français. — Majorité du duc de Brabant. — Réorganisation militaire votée en 1853. — Satisfaction du roi Léopold et de l'héritier du trône, alors à Vienne. — Mariage du duc de Brabant avec l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche. — La question d'Orient. — Rôle du roi Léopold. — Visite du prince Napoléon à Bruxelles. — Nouveau traité de commerce avec la France. — Guerre de Crimée. — Le roi Léopold, accompagné du duc de Brabant, se rend à Calais; entrevues avec l'empereur *Napoléon III*. — Retraite de *M. H. de Brouckere*; le roi charge *M. de Decker* de former un nouveau ministère. — Congrès de Paris; accusations contre la presse belge; — paroles mémorables de *M. le vicomte Ch. Vilain XIII*, ministre des affaires étrangères. — Loi relative aux extraditions; lettre du roi à *M. A. Nothomb*, ministre de la justice. — Fêtes qui consacrent la vingt-cinquième année du règne de Léopold I^{er}. 259-289

XI. (1856-1865.) Projet de loi sur les établissements de bienfaisance. — Débats violents; agitation populaire; scènes déplorables. — Détails sur les conseils des ministres présidés par le roi. — Ajournement des Chambres. — Lettre du roi au ministre de l'intérieur sur la situation résultant des derniers événements. — Le roi consulte M. Guizot et M. Thiers. — Mariage de l'archiduc *Ferdinand-Maximilien* avec la *princesse Charlotte*. — Efforts du roi pour calmer l'effervescence des ultra-conservateurs. — Élections communales. — Dissidences dans le conseil. — Dissolution du cabinet. — Opinion du comte de Montalembert sur les ultra-conservateurs. — Les ministres libéraux de 1847 et de 1850 reviennent au pouvoir. — Événements divers; naissance de la *princesse Louise-Marie-Amélie*; mariage du prince Frédéric-Guillaume de Prusse, etc. — Naissance du *comte de Hainaut*; paroles du roi. — Guerre d'Italie; prévisions de Léopold. — Entrevue avec le prince-régent de Prusse à Ostende. — Visite dans la résidence de Biarritz à l'empereur des Français; autres entrevues; relations régulières et amicales du roi des Belges avec Napoléon III. — Inauguration du monument élevé en l'honneur du Congrès et de la Constitution. — Réunion de la Savoie et de Nice à l'empire français. — Étrange attitude d'une fraction de la presse française à l'égard de la Belgique. — Paroles prononcées par le roi à Gand. — Manifestations imposantes dans tout le pays. — Entrevue à Liège du roi des Belges et de Guillaume III, roi des Pays-Bas. — Mort du prince Albert. — Séjour du roi Léopold à Osborn. — Il revient malade. — Ovation qui est faite au roi le 24 septembre 1862. — Guerre civile des États-Unis; entretiens du roi avec M. Sanford. — Fortifications d'Anvers. — *Le général Chazal*. — Réponse du roi à l'adresse qui lui est présentée, au nom du conseil communal. — Le roi Léopold arbitre entre l'Angleterre et le Brésil. — Il préside à l'inauguration de la statue de Jacques d'Artevelde. — Il ouvre, pour la dernière fois, en 1863, la session des Chambres législatives. — Portrait du roi Léopold par *M. Faider*, ancien ministre de la justice. — Crise ministérielle. — Le pouvoir offert aux conservateurs; entretiens du roi avec *M. Dechamps*. — Dissolution de la Chambre des représentants; les électeurs donnent la majorité aux libéraux. — Expédition du Mexique. — Le Congrès européen. — Inauguration du monument érigé à la mémoire des frères Van Eyck. — Le roi Léopold et l'agriculture. — Départ pour Baden-Baden, Genève, etc. 291-327

XII. (1865.) Le roi Léopold au château de Windsor. — Affaires du Schleswig. — Le roi revient malade d'Angleterre. — Retour sur le passé. — Trente-quatrième anniversaire de l'avènement de Léopold I^{er} au trône; lettre adressée à M. H. de Brouckere. — Réflexions sur le présent. — Le roi à Ostende. — Visite de dom Luis I^{er}, roi de Portugal, à Laeken. — Mort de lord Palmerston. — Dernière excursion du roi au château d'Ardenne. — Le *Moniteur belge* annonce officiellement la maladie du roi. — Préoccupations qui se font jour en Europe. — *Derniers moments et mort du roi Léopold I^{er}*. — Proclamation des ministres et communication faite aux Chambres législatives. — Les restes mortels du roi sont conduits du château de Laeken au palais de Bruxelles. — *Obsèques de Léopold I^{er}*. — Vœu manifesté par l'héritier du trône. — Hommage rendu par l'empereur Napoléon III au premier

roi des Belges. — Paroles prononcées par M. Thiers au Corps législatif de France. — Manifestation de la Chambre des pairs du royaume de Portugal. — Monument élevé à Windsor par la reine Victoria à la mémoire de Léopold I ^{er}	329-343
--	---------

LÉOPOLD II.

I. (1865.) — Inauguration de <i>Léopold II</i> . — Il prête le serment constitutionnel. — Mémorable discours du 17 décembre	349-353
II. (1853-1865.) — Le duc de Brabant. — Il se prépare à sa haute mission par une étude approfondie des institutions et des besoins du pays. — Voyage en Orient, etc. — Discours prononcés par l'héritier du trône au Sénat; ils ont pour objet la prospérité et la gloire de la nation.	357-364
III. (1865-1870.) — Napoléon III cherche la revanche de Sadowa. — Conspiration contre l'indépendance de la Belgique. — <i>Le traité secret</i> , etc. — Mort du prince royal	365-367
IV. (1870.) — Lettre de l'empereur des Français au roi des Belges et réponse du roi. — L'armée est mise sur le pied de guerre. — Traité de garantie du 9 août 1870. — Léopold II ouvre la session extraordinaire des chambres législatives de la Belgique. — Hommage à la sollicitude de la Grande-Bretagne. — La neutralité belge. — Embarras du gouvernement. — Déclaration de <i>M. d'Anethan</i> , chef du cabinet. — Services rendus par l'armée nationale	369-375
V. (1871-1874.) — Léopold II pendant la guerre franco-allemande. — Son impartialité comme souverain constitutionnel. — Hommage que lui rendent les peuples étrangers. — Le roi des Belges préside à Londres (8 mai 1872) le banquet du <i>Literary Fund</i> ; toast du roi et réponse de M. Disraeli. — Devenu président du <i>Literary Fund</i> en 1873, M. Gladstone a un éloquent souvenir pour son royal prédécesseur. — Léopold II préside aussi, en 1872, le centième anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique. — Il institue en 1874, pour la durée de son règne, un prix annuel de 25,000 francs, destiné à encourager les œuvres de l'intelligence.	377-390
VI. (1874-1876.) Efforts du roi pour associer la Belgique à l'activité du monde. — L'Afrique attire son attention. — Léopold II préside la conférence géographique qu'il a réunie à Bruxelles. — Installation du comité belge. — Succès de l'œuvre entreprise par l'initiative et sous le patronage de Léopold II.	391-402
VII. (1877.) — Popularité de Léopold II. — Les adeptes de la foi républicaine lui rendent également hommage. — Prospérité de la Belgique sous le second roi des Belges. — Appel réitéré du roi au commerce pour qu'il montre plus d'initiative et de hardiesse. — La classe populaire. — L'exposition et le congrès d'hygiène. — Inauguration de la statue du roi Léopold I ^{er} à Mons. — Léopold II conjure de nouveau la nation belge d'affermir sans cesse, en l'élevant, « le noble édifice de 1830 »	403-413

DOCUMENTS HISTORIQUES.

	Pages.
I. Acte de naissance et de baptême	417
II. Renonciation à la souveraineté héréditaire de la Grèce	419
III. Décret qui proclame S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg roi des Belges	423
IV. Constitution adoptée par le Congrès national	425
V. Procès-verbal de l'inauguration de Léopold 1 ^{er}	455
VI. Invasion hollandaise. — M. Van de Weyer au roi des Belges	457
VII. Mission du comte Duval de Beaulieu à Berlin. — Noté adressée par M. le comte Duval à M. Ancillon	459
Réponse de M. Ancillon	460
VIII. Traité du 15 novembre 1831	461
IX. Les forteresses belges. — Le roi Léopold au général Goblet	477
Le roi Léopold au général Goblet.	478
Le duc de Wellington au général Goblet	479
Le roi Léopold au général Goblet.	480
Le même au même	482
Convention des forteresses, conclue et signée à Londres, le 13 décembre 1831.	483
Le roi Léopold au général Goblet.	486
Le roi Louis-Philippe au roi Léopold.	487
Le roi Léopold au général Goblet.	488
Lord Palmerston au général Goblet	489
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le roi Léopold au général Goblet	490
Le même au même.	492
Le même au même.	493
Le même au même.	494
X. Ratification du traité du 15 novembre 1831 ; alliance de famille ; réorganisation de l'armée, etc. — Le roi Léopold à M. Le Hon	495
M. de Muelenaere, ministre des affaires étrangères, à M. Le Hon	496
Le roi Léopold à M. Le Hon	497
Le même au même.	498
XI. Entrevue avec Louis-Philippe ; alliance de famille, etc. — Le roi Léopold à M. Le Hon, ministre de Belgique à Paris	501
Le même au même.	504
Le même au même.	506
Le même au même.	507
Le même au même.	508
Le même au même.	509

	Pages.
XII. Mariage du roi des Belges et de la princesse Louise d'Orléans. — Extrait des registres de l'état civil de la maison royale de France	510
XIII. Exécution du traité du 13 novembre 1831; blocus de Maestricht, etc. — Le roi Léopold au général Goblet	514
Le même au même	516
Le même au même	517
Le même au même	520
M. Van de Weyer au roi des Belges	ib.
Le roi Léopold au général Goblet.	523
XIV. Siège de la citadelle d'Anvers. — M. Le Hon au général Goblet, ministre des affaires étrangères	525
Lettre du duc de Broglie, adressée à M. le comte de Latour- Maubourg, ministre de France à Bruxelles, et transmise par celui-ci, le 18 octobre 1832, au ministre des affaires étrangères de Belgique.	527
Le général Goblet à M. Le Hon	529
Le même à M. Van de Weyer.	530
Le ministre des affaires étrangères à MM. Van de Weyer et Le Hon.	531
Le prince d'Orange au général Chassé	534
XV. Exécution du traité du 15 novembre 1831. — Industrie et com- merce; convention du 21 mai 1833. — Le roi Léopold à M. Le Hon.	536
Le roi Léopold à Louis-Philippe, roi des Français	538
Le roi Léopold à M. Le Hon	540
Le même au même	541
XVI. Mission du général Goblet à Berlin. — Note	543
Le roi Léopold au général Goblet.	545
Le même au même	546
XVII. Ministère du duc de Wellington et de sir Robert Peel. — <i>Le statu</i> <i>quo.</i> — Le roi Léopold à M. Le Hon	547
Le même au même	548
Le même au même	549
XVIII. Portugal. — Le roi Léopold à M. Le Hon	552
Le roi Léopold au général Goblet	ib.
Le général Goblet au roi des Belges.	554
XIX. Traité du 19 avril 1839. — Louis-Philippe au roi des Belges	556
Le même au même	561
Le même au même	564
Le roi Léopold à M. Le Hon.	567
Le même au même	568
Note du roi Léopold à M. de Decker	ib.
XX. Négociations commerciales; projet d'union douanière avec la France. — Le roi Léopold à M. Le Hon	569
Le même au même	570
Le même au même	572
XXI. Conspiration orangiste. — Le roi Léopold à M. Le Hon	573

Pages.

A.-R. Falck, ministre plénipotentiaire du roi des Pays Bas, à C.-J. Van Assen	574
XXII. Régime constitutionnel; colonisation. — Le roi Léopold au général Goblet	575
XXIII. Chemin de fer. — Le roi Léopold à M. A. Dechamps	576
XXIV. Négociations commerciales. — Le roi Léopold au général Goblet. Le même au même	578 579
XXV. Traité de commerce avec la France, du 13 décembre 1845. — Le roi Léopold à M. A. Dechamps, ministre des affaires étrangères. Le même au même.	580 582
Le même au même.	584
Le même au même.	585
Le même au même.	586
Le même au même.	587
Le même au même.	<i>ib.</i>
XXVI. Révolution du 24 février 1848. — Le roi Léopold au lieutenant général baron Chazal, ministre de la guerre	588
Le roi Léopold à M. Rogier, ministre de l'intérieur	<i>ib.</i>
Le roi Léopold à M. Verhaegen, vice-président de la Chambre des représentants	589
Le roi Léopold au général Chazal	590
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le même au même.	591
Le même au même.	<i>ib.</i>
XXVII. Bienfaisance publique. — Le roi Léopold à M. de Haussy, ministre de la justice	592
XXVIII. Droit au travail. — Le roi Léopold à M. Rogier, ministre de l'intérieur	594
XXIX. Incident ministériel. — Le roi Léopold à M. Rogier, ministre de l'intérieur	596
XXX. Mort de la reine des Belges. — Le roi Léopold à M. A. Dechamps, ancien ministre des affaires étrangères	597
M. J. Van Praet, ministre de la maison du Roi, à M. V. Dechamps	598
La reine Marie-Amélie au révérend père Dechamps	599
XXXI. Mort du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg. — Le roi Léopold à M. Rogier, ministre de l'intérieur.	600
XXXII. Défense nationale. — Le roi Léopold à M. Rogier, ministre de l'intérieur.	601
XXXIII. Loi d'extradition. — Le roi Léopold à M. A. Nothomb, ministre de la justice	602
XXXIV. Fêtes jubilaires. — Le roi Léopold à M. Lebeau, membre de la Chambre des représentants	603
Le roi Léopold à M. le baron Nothomb, ministre d'État, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin	604
XXXV. Retraite du ministère du 30 mars 1855. — Lettre de la majorité du conseil	605

	Pages.
Autre lettre de la minorité.	607
XXXVI. Fortifications d'Anvers. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre.	610
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le même au même.	611
Le même au même.	612
XXXVII. Expédition de Chine. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre	613
XXXVIII. Rôle de la cavalerie dans les guerres modernes. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre.	614
XXXIX. Rôle de l'armée dans les émeutes. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre	616
Le même au même.	617
XL. Fortifications d'Anvers (suite). — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre	618
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le même au même.	619
Note du roi Léopold à M. Jules Van Praet	<i>ib.</i>
XLI. Rentrée du roi à Bruxelles. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre.	620
XLII. Mexique. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre	621
Le même au même.	622
XLIII. Progrès de l'agriculture. — Le roi Léopold à M. de Decker .	623
XLIV. Maladie du roi. — Politique intérieure; Mexique, etc. — Le roi Léopold au général Chazal, ministre de la guerre	624
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le même au même.	625
Le roi Léopold au cardinal-archevêque de Malines	<i>ib.</i>
Le roi Léopold au général Chazal.	626
Le même au même	<i>ib.</i>
Le même au même.	627
Le même au même.	<i>ib.</i>
Le roi Léopold à M. Henri de Brouckere, ministre d'État	628
Le roi Léopold au général Chazal	629
Le même au même.	<i>ib.</i>
XLV. Acte de décès	631
XLVI. Translation des restes mortels des membres décédés de la famille royale.	633
Note.	639

INTRODUCTION

« Le respect d'un peuple libre envers son chef doit naître de la conviction que celui-ci est capable de le faire parvenir à ce degré de félicité auquel il aspire. »

DON PEDRO I^{er}.

Le premier roi des Belges n'est point encore un personnage légendaire, entré dans des régions demi fabuleuses. On peut dire, au contraire, qu'il semble toujours vivant parmi nous, car il s'impose à notre mémoire.

En essayant de retracer la longue et glorieuse carrière du fondateur de la dynastie nationale, du prince éminent qui a su consolider, malgré tant d'obstacles et de périls, l'indépendance de la Belgique, j'accepte une tâche laborieuse, ingrate peut-être. Je m'efforcerai, cependant, de la remplir.

Mais reconnaissons, comme l'a dit un célèbre écrivain, que, pour ces grands morts de la veille, le jour

de l'histoire complète n'est pas venu. Je ne puis donc avoir la prétention de dire, sur le roi Léopold I^{er}, le dernier mot de la postérité. Entre Suétone et Plutarque, il y a toutefois une place à prendre. N'eussé-je que le mérite de fournir aux historiens futurs des notions exactes, des documents d'une importance réelle, l'œuvre que j'entreprends ne serait pas sans utilité. Et n'est-ce pas aussi pour nous, Belges, un pieux devoir que d'honorer la mémoire du Roi qui a élevé si haut notre patrie dans l'estime du monde?

N'oublions pas ces belles paroles de Léopold II : « La Belgique a, comme moi, perdu un père. »

Léopold I^{er} avait une intelligence pénétrante et ferme, puissante par sa clairvoyance, mais plutôt tenace que souple, quoiqu'il fût doué d'une rare dextérité. Très-instruit, très-éclairé, sage, habile, prévoyant, persévérant, il possédait sans contredit les principales qualités d'un souverain et d'un fondateur.

Il comprenait supérieurement son époque et les exigences de celle-ci; mais il n'était pas seulement progressiste, libéral, sous l'empire de certaines raisons politiques : il aimait le progrès pour lui-même, pour les bienfaits dont il était la source ; dans toutes les occasions, il montrait un esprit loyal, juste et généreux.

Certes, Léopold recherchait, favorisait de tout son pouvoir l'avancement de l'illustre maison dont il était issu : mais il avait plus d'ambition encore pour l'État qui l'avait placé à sa tête. Il voulait que le nom belge, si longtemps oublié, fût désormais honoré et respecté partout.

On retrouvait, chez le politique et chez le roi, quel-

ques-unes des traditions de Guillaume III, le libérateur de l'Angleterre. Moins haut dans ses vues, il rappelait son calme, sa patience, même parfois son abnégation constitutionnelle.

Roi jusqu'au dernier jour, après avoir régné pendant plus de trente-quatre années, il mourut en quelque sorte debout. Si, dans son agonie, un de ses officiers lui avait demandé le mot d'ordre, il aurait répondu, comme l'empereur romain : *Laboremus*.

A peine a-t-il fermé les yeux que l'éloge de son règne vole de bouche en bouche dans le monde entier.

Bien que l'on s'attendît à la mort du vieux roi, la nouvelle produisit une immense et douloureuse sensation, parce que l'on comprenait que la perte du souverain qui avait eu un si grand ascendant serait sentie souvent et longtemps encore. « Là où, dans l'avenir, disait le duc régnant de Saxe-Cobourg, un peuple luttera opiniâtrément pour acquérir une existence constitutionnelle, là où éclatera un dangereux conflit entre différents États, retentira souvent encore le cri : « N'y a-t-il pas un roi Léopold ici? »

Les regrets des Belges trouvèrent un écho, non-seulement parmi les nations européennes, mais jusqu'en Asie et en Amérique. « Vous apprendrez avec plaisir, écrivait l'impératrice Charlotte, les preuves d'affection qui m'ont été prodiguées à l'occasion de la triste perte de mon grand et bien-aimé père, dont le nom était acclamé dans le Yucatan, dans les villages où l'on parle à peine espagnol, par des populations qui ne connaissent pas même de nom le pays sur lequel il avait régné. »

Tâche difficile, je le répète, que de retracer la longue carrière de Léopold I^{er} ! Il avait été témoin de si grands événements ! Il avait touché à tant de conditions ! Il avait vu de si près les hommes les plus célèbres de ce siècle !

Dans sa jeunesse, le prince de Saxe-Cobourg assiste, près de l'empereur Alexandre I^{er}, à l'entrevue d'Erfurt ; il s'entretient avec Napoléon I^{er} ; il est reçu dans l'intimité de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Il devient ensuite un des promoteurs de la délivrance de l'Allemagne : en 1813, il est près de Frédéric-Guillaume III, il seconde l'illustre Stein et l'actif Scharnhorst. En 1815, il prend part au congrès de Vienne. Puis, quelle brillante perspective s'ouvre devant lui lorsque, l'année suivante, il épouse l'héritière de la Grande-Bretagne !... Il est allié à la plupart des maisons souveraines et, pendant un demi-siècle, consulté par les hommes d'État les plus éminents. Il fut successivement le beau-frère du grand-duc Constantin de Russie, le gendre de George IV, roi d'Angleterre, et celui de Louis-Philippe, roi des Français. Il était l'oncle de Victoria I^{re}, reine de la Grande-Bretagne, et de dona Maria II, reine de Portugal. George Canning, lord Grey, lord Melbourne, lord Palmerston et les principaux chefs des whigs le recherchaient et l'aimaient. Les Wellesley, le duc de Wellington en tête, montraient pour lui la plus haute considération. Il avait pratiqué le prince de Talleyrand, le prince de Metternich, le baron de Humboldt et les autres diplomates du congrès de 1815. Il connaissait intimement les principaux hommes d'État de la monarchie de

juillet, Casimir Périer, Molé, Guizot, Thiers. Enfin, faut-il rappeler la déférence que Napoléon III professait hautement pour l'illustre roi des Belges? « Par sa sagesse, disait-il, et sa haute intelligence, il s'était placé au premier rang des souverains de l'Europe. »

Que n'ai-je la plume d'un de ces éloquents ambassadeurs de l'ancienne république de Venise, émules du Titien dans leurs célèbres *relations!* je m'efforcerais de peindre ici le roi Léopold, tel que les dernières générations l'ont connu. Rassemblons du moins quelques traits qui serviront à le caractériser.

Léopold I^{er}, vrai souverain en public, était peu exigeant pour lui-même. Il y avait dans sa manière de vivre des réminiscences des mœurs simples et un peu rudes de l'Allemagne. La simplicité brillait dans ses manières et dans son langage, comme dans sa vie habituelle; il était réservé sans doute, mais il n'affectait aucune morgue, de même qu'il ne recherchait aucun luxe. Quelques chaises recouvertes de housses blondes, des rideaux blancs, de petites tables hautes où il écrivait debout : tel était l'ameublement des appartements qu'il a habités tant à Bruxelles qu'à Laeken, à Ardenne et à la villa Giulia, sur le lac de Côme. On remarquait la même simplicité dans sa toilette; du reste, il portait presque toujours son uniforme de général.

Il se levait de bonne heure en toute saison, l'hiver comme l'été, et travaillait jusqu'à deux heures, ne s'interrompant que pour faire quelques pas dans son jardin, avant le déjeuner. Les affaires de l'État avaient la priorité. Il les examinait avec une grande assiduité

et une grande régularité ; ce n'est guère que trois jours avant sa mort qu'il cessa de s'en occuper. Pendant la longue maladie qui l'a conduit au tombeau, et même au milieu des crises les plus pénibles qu'elle amena, il n'ajourna qu'une fois, pendant vingt-quatre heures, la signature des pièces courantes qui lui étaient soumises. Chaque jour, après avoir expédié les affaires de l'État, il se livrait à l'étude. Il avait toujours autour de lui une énorme quantité d'ouvrages de toute nature et en toutes langues, car il lisait couramment le français, l'allemand, l'anglais, le russe, l'italien, l'espagnol et le flamand.

Il avait prescrit à ses bibliothécaires de le tenir au courant des principales nouveautés. Chaque dimanche ces livres nouveaux étaient examinés, et le roi faisait immédiatement connaître ses choix. Histoire, beaux-arts, ethnographie, voyages, botanique, agriculture, son attention embrassait les diverses branches des sciences. Toute sa vie, il eut une grande prédilection pour la lecture des romans ; il en avait toujours un commencé sur sa table, et jusqu'à ses derniers jours il ne cessa de prendre à cette lecture le plus vif plaisir. Dans ce domaine, il ne paraissait aucune publication marquante qui ne lui fût soumise ; les traits fugitifs et laconiques jetés journellement dans son *diary* attestaient une grande délicatesse de goût et une vive imagination.

Cette fraîcheur d'esprit et d'impressions se révélait chez lui en toute occasion. Il jouissait des beautés de la nature en vrai poète.

La dernière fois qu'il se rendit à la villa Giulia, ce

fut avec une sorte d'enthousiasme qu'il revit le voisinage des Alpes. Il était descendu de voiture, marchant sur la route, et s'arrêtant à chaque instant dans des extases, qu'on pourrait appeler juvéniles. Il communiquait ses impressions à ceux qui l'entouraient, aimant à sonder devant la grande nature les grands problèmes de la création.

Il était doué aussi d'une mémoire vivace. Un jour, en Suisse, comme il approchait d'un pont, il dit : « J'ai passé sur ce pont il y a trente et un ans, et j'y ai fait la charité à un aveugle. Je suis fort curieux de voir s'il y est encore. » L'aveugle y était.

Le roi avait une volonté de fer quand il s'agissait de lui-même. Jamais il ne voulut se laisser vaincre, soit par le chagrin, soit par les souffrances. Dans les dernières crises de sa longue maladie, alors qu'il sentait son courage faiblir, il s'était entouré de livres de littérature légère et les dévorait nuit et jour pour soutenir sa sérénité.

Même avant cette époque, il lisait la nuit, pour tromper ses insomnies, car il dormait mal. Et comme l'obscurité lui était désagréable, il avait l'habitude de tenir toujours un certain nombre de bougies allumées sur une table de marbre dans sa chambre à coucher.

Léopold était naturellement bon et bienfaisant. En 1831, la nouvelle de son avènement au trône de Belgique avait consterné les habitants de Clarendon et les pauvres des districts environnants, qui regrettaient un maître indulgent et un bienfaiteur.

En 1865, rappelant l'attachement du roi à son pays natal et sa bienfaisance, le duc Ernest II écrivait : « Ce

que la Belgique et l'Europe ont perdu dans le roi Léopold, les fastes de l'histoire le diront ; ce qu'il a été pour Cobourg pourra éternellement se lire dans mille et mille cœurs. »

Jamais il ne refusa de faire le bien qu'on lui proposait. Droit, fidèle, on pouvait se fier à lui pour les petites choses comme pour les grandes.

Après la lecture, la grande distraction du roi était la promenade. Il était de l'avis de lord Palmerston, qu'il citait souvent, et qui lui avait dit qu'un homme, pour se bien porter, avait besoin de quatre heures de plein air par jour. Dans les dernières années, il avait abandonné le cheval, bien qu'il eût été un cavalier accompli ; mais il n'avait pas renoncé à la chasse : il aimait à parcourir les belles plaines qui avoisinent le château d'Ardenne et à traquer le loup et le sanglier dans les forêts de Saint-Hubert.

Il avait toujours eu un goût particulier pour la botanique, et, dans ses dernières années, il avait beaucoup étudié l'astronomie.

Il dînait le plus souvent seul et tard. Après son dîner, il aimait à faire une partie de cartes en famille. Musicien distingué lui-même, il affectionnait l'art illustré par Mozart, Beethoven, Rossini et Meyerbeer : jusqu'à la fin de sa vie, il faisait presque tous les jours exécuter en sa présence, au château de Laeken, les chefs-d'œuvre des grands maîtres par son pianiste particulier.

Il était attiré en Angleterre, non-seulement par son affection presque paternelle pour la reine Victoria, mais aussi par une sorte de prédilection pour le séjour de ce pays. A Londres, comme dans les châteaux

royaux, il partageait ses loisirs entre la conversation et la promenade. Quelquefois on le voyait, vers deux ou trois heures, quitter seul, à pied, et par une porte dérobée, le palais de Buckingham, et se lancer dans la grande ville, un parapluie sous le bras, comme un simple bourgeois. Il la parcourait dans tous les sens et ne rentrait qu'au bout de quatre ou cinq heures.

Il aimait par goût à se tenir soigneusement au courant des moindres incidents de la politique générale. Nul, d'ailleurs, n'avait mieux étudié l'Europe et les hommes marquants qui occupaient la scène. Déjà, au commencement de son règne, il écrivait : « Je connais l'Europe et les *masques* qui la gouvernent mieux que les ministres de Louis-Philippe. » Il n'ignorait pas qu'il était considéré comme le Nestor des rois, comme l'arbitre équitable de leurs différends, comme le plus sage et le plus habile des négociateurs. Dans ses notes autobiographiques, rédigées en 1862, il rappelait, avec un certain orgueil, qu'il était à peine âgé de vingt et un ans lorsqu'il réussit à conclure avec la Bavière un traité avantageux pour le duché de Saxe-Cobourg. « L'avenir, a dit un des princes qui entretenaient une correspondance incessante avec le roi des Belges, l'avenir nous apprendra, plus que nous ne nous l'imaginons, à quel degré extraordinaire il était respecté, comme conseiller, parmi les grandes puissances de l'Europe. »

Sa mémoire, répétons-le, était remarquable. Il retenait surtout les anecdotes et savait les raconter avec un *humour* tout anglais, ce qui donnait le plus grand charme à sa conversation.

Mais le diplomate n'avait pas effacé le soldat. Léopold était fier d'avoir passé une partie de sa jeunesse dans les camps et d'avoir pris part à quelques-unes des plus grandes batailles du commencement de ce siècle. Un jour, une dame française lui ayant demandé s'il était militaire, il répondit : « Madame, il n'y a que quarante ans que je suis feld-maréchal. »

Tel était Léopold I^{er} dans les dernières années de sa vie.

Ce n'est point ce vieillard illustre que je veux évoquer maintenant, c'est le prince qu'a peint Lawrence, jeune, brillant, brave militaire, époux de l'héritière présomptive de la Grande-Bretagne, un moment souverain de la Grèce, avant d'être appelé par les Belges pour consolider leur indépendance. Je veux donc raconter d'abord la jeunesse de Léopold I^{er}, et, le suivant dans son âge mûr, rappeler la part qu'il a prise à la fondation du royaume de Belgique.



LÉOPOLD I^{ER}

ROI DES BELGES



I

La maison de Saxe, qui a repris tant d'éclat de nos jours, est une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe. Elle était florissante et glorieuse à une époque où les Habsbourg seuls avaient la primauté sur les autres familles souveraines de l'Allemagne.

Frédéric le Sage, électeur de Saxe, et Jean-Frédéric le Magnanime furent les chefs renommés des protestants. Ils appartenaient, l'un et l'autre, à la branche *ernestine* ou branche aînée de la grande famille saxonne. Or, leurs descendants durent subir les conséquences de la défaite essuyée, en 1547, par Jean-Frédéric, à la bataille de Mühlberg : ils furent privés de l'électorat qui était leur héritage, et celui-ci fut transmis à la branche cadette, dite *albertine*, dont les

rejetons occupent encore aujourd'hui le trône royal de Saxe.

Il est inutile d'exposer ici les divers arrangements par lesquels la branche *ernestine*, en perdant l'électorat (aujourd'hui royaume de Saxe), acquit les différents duchés qui sont restés en la possession de ses descendants¹. Bornons-nous à rappeler que la formation de la maison de Saxe-Saalfeld-Cobourg remonte au duc Jean-Ernest, mort en 1729. Il eut deux fils : Chrétien-Ernest et François-Josias. Le premier étant descendu au tombeau, en 1745, sans laisser de postérité; son frère, François-Josias, recueillit toute la succession, c'est-à-dire le duché de Cobourg-Saalfeld, qui, désormais, fut l'apanage indivisible de l'aîné de la famille.

Pour se conformer à des traditions héréditaires, François-Josias se mit d'abord au service de l'Autriche. Pendant la guerre qu'elle soutint contre l'Espagne, il se distingua aux sièges de Messine et de Palerme. Grand et fort, ce duc aimait les exercices violents, et il perdit un œil en se livrant avec trop de passion au jeu de paume. Il se montra, d'ailleurs, intelligent et capable dans l'administration de son duché.

La margrave de Baireuth, sœur de Frédéric le Grand, dépeignait en ces termes le duc de Cobourg : « Il est grand, très-bien fait, et sa physionomie est de plus prévenante. Il est très-poli, et c'est un prince qui

¹ On trouve tous ces détails dans l'ouvrage intitulé : *Histoire de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha*, traduction libre, augmentée et annotée par M. A. SCHELER, bibliothécaire de S. M. le roi des Belges. Paris, 1846, in-8°, *passim*.

a beaucoup de bon sens et qui est fort estimable pour la bonté de son cœur. » Ajoutons que ce duc de Cobourg, si poli et si plein de sens, se détache, comme un heureux contraste, de la tourbe de figures étranges, comiques ou repoussantes, qui remplissent une bonne partie des curieux mémoires de la sœur de Frédéric II¹.

François-Josias avait soixante-trois ans lorsqu'il mourut, le 16 septembre 1764. De son mariage avec une princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt, naquirent quatre fils. Ernest-Frédéric, l'aîné, devint duc de Cobourg-Saalfeld. Jean-Guillaume, le second, entra dans l'armée saxonne et fut tué, très-jeune encore, à la bataille de Striegau; il avait pris pour devise : « Tout par amour, rien par force. » Chrétien-François, le troisième, alla servir dans l'armée autrichienne, où il parvint à un grade supérieur. Le quatrième, le prince Frédéric-Josias, entra également au service de l'Autriche et devint ce feld-maréchal de Cobourg, que rendirent célèbre ses expéditions contre les Turcs et ses campagnes contre la France.

Le roi Léopold avait conservé un vif souvenir de son illustre grand-oncle et de son excellent grand-père. Dans ses notes autobiographiques², il dépeint le duc Ernest-Frédéric comme un homme débonnaire, d'un caractère facile, d'un sens droit et d'un extérieur qui avait dû être remarquable. Ernest-Frédéric avait

¹ *Mémoires de Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, margrave de Bareith*, etc. Paris, 1811, t. II, p. 187.

² Ces notes, qui s'étendent jusqu'en 1830, se trouvent, sous forme de lettres à la reine Victoria, dans l'ouvrage : *The early years of his royal highness the prince consort, compiled, under the direction of Her Majesty the Queen, by lieut.-general the hon. C. Grey*. London, 1867. *Appendix*.

épousé une princesse de Brunswick-Wolfenbüttel (Sophie-Antoinette), sœur du célèbre prince Ferdinand de Brunswick, d'Ulrique, reine de Danemark, et de cette pauvre reine de Prusse, que Frédéric II avait reléguée loin de Potsdam. La duchesse de Cobourg, selon le roi Léopold, était une femme qui, dans une grande monarchie, aurait certainement joué un rôle important. « Cobourg, écrit-il, était en toutes choses sous ses ordres, et elle agissait à l'égard du petit duché comme s'il eût été un grand empire. La libéralité exagérée de cette princesse causa beaucoup de mal, car elle dissipa les revenus d'une manière effrayante. Le duc craignait beaucoup son impérieuse femme. Mais je n'ose dire grand'chose contre elle, ayant été son favori. »

Léopold-George-Chrétien-Frédéric, de Saxe-Cobourg-Saalfeld, né à Cobourg, le 16 décembre 1790, était le huitième enfant du prince François, héritier présomptif du duché, et de la princesse Augusta-Caroline-Sophie de Reuss-Ebersdorff. L'empereur Léopold II qui, le 20 février précédent, avait succédé au grand réformateur de l'Autriche, donna son nom à l'enfant destiné à être un jour roi des anciens Pays-Bas autrichiens¹.

Bientôt ces belles provinces furent envahies par les armées françaises. Mais, victorieux dans les plaines de Neerwinden, le 18 mars 1793, le feld-maréchal Frédéric de Cobourg rétablit à Bruxelles l'autorité impériale. « Cette bataille, écrivait longtemps après le roi Léopold, força les Français à évacuer les Pays-Bas; ils furent

¹ Voir, dans l'appendice, l'acte de naissance et de baptême extrait du registre baptistaire de la paroisse de la cour ducale, à Cobourg.

tellement mis en déroute que, après la réunion des Anglais et des Hollandais, les alliés eussent pu marcher sur Paris. » Le feld-maréchal de Cobourg, s'étant trouvé en opposition avec le cabinet du nouvel empereur (François II), prit enfin le parti de s'affranchir d'une responsabilité qui lui paraissait trop lourde. Au mois de septembre 1794, il quitta l'armée autrichienne et se retira à Cobourg, où il vécut jusqu'au 28 février 1815¹.

Ce ne fut point l'ancien chef des Impériaux, le héros des guerres contre les Turcs, le vainqueur de Neerwinden, ce ne fut pas lui qui veilla sur l'enfance de Léopold. La vieille duchesse de Cobourg s'était réservé ce soin, et tout devait plier sous son énergique volonté. Toutefois, le roi Léopold avait conservé aussi un pieux souvenir de ses parents : « Mon pauvre père, disait-il, dont la santé a été compromise de bonne heure, avait le caractère le plus aimable ; c'était l'affabilité même. Il aimait avec passion les sciences et les arts. Ma bien-aimée mère était une femme éminente et digne de respect ; elle avait un cœur chaleureux et une belle intelligence. Son affection pour ses enfants était profonde. Sans vouloir rien dire de désagréable pour les autres branches de la famille de Saxe, la nôtre était certainement la plus intelligente, dans la réelle acception du mot, sans affectation et sans pédantisme. »

¹ Voir l'ouvrage publié, aux frais du roi Léopold, par le colonel A. de WITZLEBEN, sous le titre de : *Prinz Friedrich Josias von Coburg-Saalfeld, Herzog zu Sachsen und des heil.-röm. Reiches Feldmarschall*, 3 vol. in-8°, *passim*.

Le prince Frédéric-Josias était né à Cobourg, le 26 décembre 1737.

Ernest-Frédéric occupa le trône ducal jusqu'au 7 septembre 1800, et l'éminente princesse, sa femme, vécut jusqu'en 1801. Le duc François, né en 1730, était donc âgé de quarante-neuf ans à l'époque de son avènement. Triste avènement; douloureuse époque pour l'Allemagne, bouleversée par la révolution française.

Cobourg était devenu un second Coblenz où se réfugiaient pêle-mêle les émigrés français et les familles nobles du Rhin et de la Westphalie, que les armées de la république refoulaient dans la Thuringe. Tous rencontraient à Cobourg un accueil empressé et presque fastueux. Le grand maréchal de la cour, Wangenheim, chargé de remplir envers ces aristocrates fugitifs les devoirs de l'hospitalité, se montrait d'une générosité excessive. Il finit par épuiser les ressources du petit duché. Alors le duc François, très-perplexe, eut recours au baron de Kretschmann, directeur des finances du margrave de Brandebourg à Baireuth. C'était un administrateur capable, ingénieux même, mais fort rude. Il remit un peu d'ordre dans les affaires, non toutefois sans exciter contre lui les plus vives animosités. Le duc régnant se brouilla même avec son frère unique, Louis-Charles-Frédéric, qui avait été lieutenant feld-maréchal au service de l'Autriche¹, et avec son oncle, le vainqueur de Neerwinden.

Le prince Léopold grandissait au milieu de ces agitations domestiques. On prétend que, dès ses plus jeunes années, il montrait un esprit bienveillant et

¹ Il s'était également retiré à Cobourg, où il mourut le 5 juillet 1806.

facile, une intelligence sérieuse et portée aux fortes études. Il avait été placé de bonne heure sous la direction de Ch.-Théod. Hoflender, chef de l'administration ecclésiastique du pays de Cobourg et premier professeur au *collegium Casimirianum*. Celui-ci lui enseigna l'histoire biblique, la morale et la doctrine chrétienne. Il présida aussi à la confirmation du prince, qui eut lieu le 12 septembre 1805. Il lui apprit ensuite la langue latine, les premiers éléments du russe, la logique et les sciences morales. Le prince s'efforçait, en outre, de posséder le français, l'anglais et l'italien; il étudiait l'histoire et le droit public; enfin, pour se délasser, il cultivait avec passion la botanique, le dessin et surtout la musique. Destiné à suivre la carrière des armes, il s'appliquait avec la même ardeur aux études militaires.

Léopold achevait sa quatorzième année lorsque Napoléon devint empereur des Français. Tandis qu'il poursuivait tranquillement ses études à Cobourg, le prince Ernest, son frère aîné, se trouvait à Berlin, où il s'était lié d'une étroite amitié avec le roi Frédéric-Guillaume III et avec la reine (Louise de Mecklembourg-Strelitz), non moins célèbre pour son patriotisme que pour sa beauté. Le prince Ferdinand, son autre frère, servait en Autriche dans les cheveu-légers de Rosenberg.

Les quatre princesses, filles du duc François, étaient déjà mariées à cette époque.

La princesse Antoinette avait épousé en 1798 le duc Alexandre de Wurtemberg, frère de l'électeur qui devint roi en 1805, et de Marie-Féodorowna, seconde

femme de l'empereur Paul de Russie. La princesse Antoinette était, selon le roi Léopold, une femme très-intelligente, aimable et possédant un grand esprit de conduite.

Avant qu'elle allât s'établir en Russie, où le duc Alexandre de Wurtemberg devint général de cavalerie, elle habitait, avec sa sœur aînée, Sophie-Frédérique, à *Fantaisie*, près de Baireuth, alors la résidence d'un grand nombre de familles bavaroises et d'émigrés français. La princesse Sophie y fit la connaissance d'un noble Lorrain, le comte Emmanuel de Mensdorff-Pouilly, déjà au service de l'Autriche. Elle lui donna sa main, le 22 février 1804, après avoir refusé plusieurs partis qui n'étaient point d'un rang inférieur au sien.

La dernière des princesses de Saxe-Cobourg-Saalfeld, Marie-Louise-Victoire, avait épousé, le 21 décembre précédent, le prince Emich-Charles de Linange (Leiningen).

La destinée de Julienne-Henriette-Ulrique fut la moins heureuse. Le roi Léopold l'a racontée en ces termes : « En 1795, l'impératrice Catherine de Russie, très-désireuse de conclure un mariage pour le grand-duc Constantin, son petit-fils, s'adressa à M. de Budberg, ministre et général distingué. Elle reçut, par son entremise, la visite des trois princesses aînées de Saxe-Cobourg, toutes trois d'une beauté incontestable. Le grand-duc se prit d'affection pour Julienne, la plus jeune des trois ; elle était très-jolie, mais encore une vraie enfant, car elle n'avait que quinze ans. Si le choix de Constantin fût tombé sur Antoinette, celle-ci eût admirablement occupé la position de grande-duchesse.

L'impératrice mère, dans sa prédilection pour ses deux fils puînés (le grand-duc Nicolas et le grand-duc Michel), ne désirait pas que les *ménages* des deux aînés fussent heureux. Constantin lui-même était horriblement *taquin*, et, pour surcroît de malheur, le grand-duc Alexandre et sa femme étaient les grands amis de Julienne et la soutenaient dans ses petites contrariétés domestiques. Sans l'hypocrisie choquante de l'impératrice mère, les choses auraient pu bien marcher. Le grand-duc admirait beaucoup sa femme, et, avec un aimable époux, elle aurait été excellente. Elle se sentit malheureuse et finit par quitter la Russie en 1802. »

En 1805, lorsque Napoléon conduisit contre l'Autriche ses légions encore invincibles, le prince Léopold fit ses débuts dans l'armée russe. Pendant que son frère Ferdinand combattait avec les hussards autrichiens, lui et son frère aîné (Ernest) rejoignaient en Moravie le quartier général de l'empereur Alexandre. Mais la bataille d'Austerlitz, livrée le 2 décembre, mit bientôt fin à la guerre.

Napoléon, victorieux, détruit le vieil empire germanique et se fait nommer, en 1806, protecteur de la nouvelle confédération du Rhin. Alors la Prusse, menacée dans son indépendance, s'unit à la Russie pour chasser les Français de l'Allemagne. Le prince Ernest, héritier présomptif du duché de Saxe-Cobourg, va rejoindre Frédéric-Guillaume III, tandis que le duc régnant, déjà gravement malade, se retire dans la citadelle de Saalfeld avec la duchesse, sa femme, la comtesse de Mensdorff et le prince Léopold.

Le maréchal Lannes traverse Cobourg le 8 octobre; le lendemain, il attaque, près de Saalfeld, l'avant-garde commandée par le prince Louis-Ferdinand de Prusse. Les Prussiens essayèrent de grandes pertes; leur brave chef lui-même fut tué d'un coup de sabre par un maréchal des logis du 10^e de hussards; enfin la citadelle de Saalfeld fut prise. Le 14, les Français étaient victorieux à Jéna.

Le duc François et sa famille retournèrent à Cobourg. Tout était sombre. Les Français étaient au cœur de l'Allemagne. Le duc, de plus en plus malade, se trouvait à leur merci. Le 9 décembre, il expira.

« La situation, dit le roi Léopold, était bien triste. Du vivant de notre père, les Français avaient occupé Cobourg, mais ne s'en étaient pas emparés. Après la mort de notre père, cette question fut immédiatement posée : *Où est le nouveau duc?* Lorsqu'on apprit qu'il était avec le roi de Prusse, Cobourg fut saisi et un intendant militaire en prit l'administration. Ce n'était pas un personnage agréable; il s'appelait *Vilain* et portait bien son nom. Pour compliquer les choses, une insurrection, très-inopportune, éclata contre M. de Kretschmann. Les Français crurent que ce mouvement était dirigé contre eux et l'étouffèrent. Peu après arriva un nouvel intendant, M. Dumolart, auditeur au conseil d'État. A la même époque, le colonel Parigot fut nommé commandant militaire. Ma bonne mère et nous tous n'avions d'autres moyens d'existence que ce qui nous était secrètement donné par nos employés, avec l'assentiment tacite de l'intendant. Dans l'espoir de faire revenir mon frère Ernest et aussi de faire

entrer Cobourg dans la confédération du Rhin, ce que les autres maisons de Saxe étaient sur le point d'obtenir pour leurs possessions, ma mère voulut se rendre à Varsovie pour voir Napoléon. Mais elle n'alla pas plus loin que Berlin, l'empereur des Français n'aimant pas beaucoup ces sortes de visites. Le général Clarke, duc de Feltre, gouverneur de Berlin, fut très-bon pour elle. Je suis fâché de dire que nos cousins se comportèrent très-mal. Leur désir était de voir Cobourg exclu de la confédération et, par conséquent, ruiné et perdu. Pendant ce temps, mon pauvre frère était malade du typhus à Kœnigsberg. Lorsqu'il dut quitter cette ville pour se rendre à Memel, il tomba dans le fleuve qu'il traversait sur la glace. Quoiqu'il y ait des exemples de personnes atteintes du typhus qui ont été guéries par des bains froids, mon frère languit pendant un certain temps et ne recouvra sa santé que par degrés. Ma pauvre mère retourna à Cobourg et nous restâmes une possession française. »

Désastreux pour la Prusse, le traité conclu à Tilsitt, le 7 juillet 1807, fut moins dur pour le duché de Saxe-Cobourg. En effet, il remit le duc Ernest en la pleine et paisible possession de ses États. Au mois de septembre, le nouveau duc se rendit à Paris, avec son frère Léopold, pour remercier celui qui tenait alors dans ses mains victorieuses les destinées des princes. Napoléon leur fit un accueil distingué, et ils prolongèrent leur séjour dans la capitale de l'empire français.

Pendant le printemps de 1808, le prince Léopold faillit aussi mourir d'une fièvre typhoïde, et il ne se rétablit que très-lentement. Au mois d'octobre, il revit

Napoléon au congrès d'Erfurt, où se trouvaient réunis les empereurs de France et de Russie, et les quatre nouveaux rois de la confédération du Rhin. Léopold seconda de tout son pouvoir le duc de Cobourg dans ses sollicitations pour obtenir une augmentation de territoire; mais les démarches intelligentes du premier ne furent pas suffisamment appuyées par l'empereur Alexandre.

Léopold était attiré vers le tzar par les liens qui rattachaient la maison de Cobourg à celle des Romanow. Il aurait donc voulu continuer sa carrière militaire en Russie. Napoléon le lui défendit, et il rendit le duc Ernest responsable de l'accomplissement de cet ordre. En vain le prince Léopold s'efforça-t-il de fléchir l'empereur des Français; devant une menace qui ne tendait à rien moins qu'à détrôner le duc de Cobourg, il fallut enfin se soumettre. Napoléon aurait désiré que le prince entrât au service de France; mais ses offres et ses insinuations furent toujours déclinées ou éludées. Léopold réussit à sortir d'embaras, grâce (avoua-t-il plus tard) à l'intervention amicale de la reine Hortense et de l'impératrice Joséphine.

Bientôt l'Allemagne est de nouveau sillonnée par des armées innombrables; elles se dirigent vers la Pologne; elles menacent la Russie. Napoléon apparaît à Dresde. Autour de lui on voit l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le roi de Prusse, le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, et tous les autres princes que le puissant maître de la France considère comme ses vassaux. Le duc de Cobourg et son frère Ferdinand figurent aussi dans ce congrès de rois. Mais on remarque l'absence

du prince Léopold. Il a jugé convenable de ne point s'exposer aux séductions du grand homme qui veut l'avoir pour aide de camp. Il se rend à Vienne, puis en Italie, loin du théâtre où Napoléon impose ses volontés.

Léopold ressentait profondément l'abaissement de l'Allemagne. « L'Allemagne, disait-il plus tard, se trouvait, au commencement de l'année 1812, dans la situation la plus dégradée et la plus humiliante. L'Autriche et la Prusse étaient réduites au rôle d'auxiliaires de la France; tout le monde tremblait, excepté l'Espagne soutenue par l'Angleterre. » Mais la formidable puissance de Napoléon allait être profondément atteinte sous les frimas de la Russie. En novembre, l'Allemagne tressaillit en apprenant la retraite de l'armée et l'effroyable passage de la Bérésina. Le 18 décembre, Napoléon rentra à Paris, où l'avait précédé ce lugubre vingt-neuvième bulletin qui annonça au monde l'issue de la campagne de Russie.

L'Allemagne commençait à s'agiter contre la domination française. Un rayon d'espoir, comme disait le roi Léopold, vint de nouveau animer le peuple.

Les princes de Cobourg prirent une part active à la délivrance de la nation germanique. Déjà le duc Ernest s'était rendu à Berlin pour agir sur l'esprit de Frédéric-Guillaume III qui, encore irrésolu et craintif dans cette grande crise, avait manifesté un extrême déplaisir en apprenant la défection du général York. La situation de Frédéric-Guillaume était d'ailleurs terrible. Il se trouvait à Potsdam, entouré seulement de deux ou trois mille soldats de sa garde, à la merci de Napoléon. Celui-ci, sur le moindre soupçon, pouvait le faire

enlever, lui et les siens, par le corps d'armée du maréchal Augereau qui occupait le Brandebourg. Cependant les princes de Cobourg ne se découragèrent pas. Le duc régnant retourna à Berlin. Le prince Ferdinand alla à Vienne pour y sonder les résolutions de la cour d'Autriche. Léopold se rendit à Munich, afin de s'y concerter avec un autre prince qui montrait, lui aussi, un zèle extrême pour la délivrance de l'Allemagne. C'était l'héritier présomptif du trône de Bavière (depuis le roi Louis I^{er}), naguère général de division dans les armées de Napoléon, et maintenant un des promoteurs du soulèvement germanique. Le prince Léopold s'était lié avec lui d'une grande amitié.

Cédant à la pression énergique du parti national et aux suggestions du duc de Cobourg, Frédéric-Guillaume III quitta Berlin, le 22 janvier 1813, et, trois jours après, il arrivait dans la capitale de la Silésie. Mais à Breslau, comme à Potsdam, le roi de Prusse, quoique maintenant entouré de ses propres troupes, restait perplexe, dit un historien, entre sa haine et sa crainte de Napoléon, entre l'ambition de relever sa couronne et la peur de la perdre à jamais¹. Le duc de Cobourg, qui était encore à la merci de la France, retourna dans ses États. Quant à Léopold, il alla secrètement de Munich à Breslau, où il fut rejoint par son frère Ferdinand, qui apportait des nouvelles favorables de Vienne. Enfin Frédéric-Guillaume, s'inspirant des sentiments patriotiques de l'illustre baron de Stein et du valeureux général Scharnhorst, donna le signal de

¹ *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne*, par le lieutenant-colonel CHARRAS. Leipzig, 1866, in-8°, p. 186.

l'émancipation de l'Allemagne. Le 28 février, à Kalish (en Pologne), un traité d'alliance était conclu entre la Russie et la Prusse.

Le prince Léopold se rendit au quartier général de l'empereur Alexandre, à Kalish. « Je fus, dit-il, le premier prince allemand qui joignit l'armée libératrice. » A la demande du grand-duc Constantin, son beau frère, général des gardes, il fut attaché à l'état-major de ce corps d'élite. Le prince Ferdinand était retourné à Vienne et avait repris sa place dans l'armée autrichienne.

La guerre de délivrance commençait. Le roi de Prusse n'avait pas d'abord une confiance absolue dans ses résultats. Arrivé à Kalish, il avait exprimé au prince Léopold la crainte que l'armée russe ne fût pas assez forte pour soutenir le choc de l'armée française réorganisée. Le prince partageait ces appréhensions, que les événements devaient justifier en partie. Dans les derniers jours d'avril, l'armée des alliés arriva à Dresde pour se diriger ensuite vers la Saale. Le 2 mai, un combat furieux eut lieu dans les champs de Lutzen, où le prince Léopold commandait un corps de cavalerie russe. Les alliés se retirèrent du côté de l'Elbe et, le 20 mai, à Bautzen, livrèrent une bataille qui dura deux jours et qui fut terrible. « Nous ne fûmes pas battus, dit le roi Léopold, mais forcés cependant de nous retirer au fond de la Silésie. » Ce fut lui qui, avec son corps de cavalerie, couvrit la retraite ¹.

Napoléon, encore supérieur aux coalisés, commit

¹ Cf. *Histoire du consulat et de l'empire*, par A. THIERS, livre XLVIII^e.

une grande faute en approuvant, le 4 juin, l'armistice conclu à Pleiswitz, et qui, prolongé jusqu'au mois d'août, permit aux alliés d'augmenter considérablement leurs forces. Il commit la faute plus grande encore de repousser les propositions qui lui furent transmises de Prague par le prince de Metternich, avec l'approbation de la Russie et de la Prusse, de refuser une domination limitée par le Rhin, les Alpes et la Meuse. Le prince Léopold, sans participer aux infructueuses négociations de Prague, vint habiter la capitale de la Bohême, où il vit l'empereur François d'Autriche et vécut dans la société du prince de Metternich, du baron de Humboldt et des autres plénipotentiaires.

Le 11 août, le congrès convoqué inutilement à Prague fut dissous; le lendemain, l'Autriche déclara la guerre à Napoléon et se joignit à la Russie et à la Prusse. L'armée des coalisés sortit de la Bohême et marcha vers Dresde. Le 26 août, le prince Léopold se signala en accourant, avec ses cuirassiers, pour dégager le prince Eugène de Wurtemberg, assailli par des forces supérieures dans la position qu'il occupait en avant du fort de Kœnigstein. Trois jours après, Léopold eut à Péterswald un engagement extrêmement vif avec un détachement de cavalerie française; attaqué par des forces supérieures, il recula, mais ne tomba point au pouvoir de l'ennemi, comme on en répandit le bruit à Paris. Le même jour, il combattait encore près de Prezen. Un grand danger menaçait les alliés. Le général Vandamme, qui avait quarante mille hommes sous son commandement, se proposait de couper les communications avec la Bohême. Le 30, il fut lui-

même attaqué à Kulm, et, dans ce combat mémorable, les escadrons de la garde russe se conduisirent de nouveau avec la plus grande vigueur. Vandamme et deux autres généraux, Haxo et Guyot, furent faits prisonniers. Les Français perdirent, en outre, cinq à six mille morts et blessés, sept mille prisonniers et quarante-huit bouches à feu¹. Le soir, le prince Léopold, qui s'était vaillamment comporté, reçut sur le champ de bataille la décoration, 3^e classe, de l'ordre militaire de Saint-George de Russie. Il ne tarda point à y joindre la croix de Marie-Thérèse d'Autriche et la croix de fer de Prusse.

Les armées de la coalition pénétrèrent dans la Saxe et livrèrent aux Français, dans les champs de Leipzig, la plus terrible bataille du commencement de ce siècle. Elle dura quatre jours (16-19 octobre). Le prince Léopold, qui avait été acteur dans ces combats de géants, prit avec l'avant-garde la route d'Erfurt. Après un court séjour à Cobourg avec le grand-duc Constantin, il se rendit à Francfort, où était le quartier général des souverains alliés. Les trois princes de Cobourg se trouvaient alors dans les armées de la coalition : Léopold se dirigeait vers la Suisse, avec le grand-duc Constantin ; le duc Ernest était chargé du blocus de Mayence ; le prince Ferdinand traversait la Suisse avec l'armée autrichienne, pour prendre position dans la Franche-Comté.

Le 12 janvier 1814, les quartiers généraux de l'empereur de Russie et du roi de Prusse occupaient Bâle.

¹ Voir *Histoire du consulat et de l'empire*, livre XLIX^e :

Le grand-duc Constantin se rendit avec le prince Léopold à Elfenau, près de Berne, résidence de la grande-duchesse Anna-Féodorowna (princesse Julienne de Cobourg). Il désirait une réconciliation; mais les démarches faites à cette fin demeurèrent infructueuses¹. On rapporte aussi que, lors de son passage à Berne, le prince Léopold se fit affilier à la loge de cette ville. Le 30 janvier, il pénétrait en France avec sa cavalerie. Le 1^{er} février, il prit part à la bataille de Brienne. Il occupa ensuite Troyes. Le 20 mars, au combat d'Arcis-sur-Aube, il avait un commandement à l'aile droite. Le 24, les alliés marchèrent sur Paris. Léopold, qui était à l'avant-garde, se distingua de nouveau, le lendemain, à la sanglante bataille de Fère-Champenoise. Enfin, le 31, à la tête des cuirassiers de la garde russe, il entra dans la capitale de la France.

Après avoir séjourné pendant quelque temps à Paris, où ses deux frères le rejoignirent; après avoir été témoin de la chute de Napoléon et de la restauration des Bourbons, le prince Léopold accompagna, comme lieutenant général au service de Russie, l'empereur Alexandre en Angleterre. Il avait alors vingt-quatre ans. D'une haute stature, d'une physionomie séduisante, il se signalait aussi par la maturité de son esprit, par une rare sagacité, par un tact extraordinaire. Ces qualités étaient encore rehaussées par l'éclat d'une réputation de bravoure noblement conquise sur les derniers champs de bataille.

¹ Le divorce, cependant, ne fut prononcé par l'empereur Alexandre qu'en 1820.

II

George III, frappé d'aliénation mentale, avait dû laisser échapper de ses mains désormais impuissantes le sceptre de la Grande-Bretagne. Le prince de Galles, son fils aîné, exerçait depuis 1811 la régence. En 1795, il avait épousé sa cousine, Caroline de Brunswick. Le 7 janvier de l'année suivante, la princesse de Galles donnait le jour à une fille, Charlotte-Auguste.

La joie régnait dans la nation anglaise et la tristesse dans Carlton-House, magnifique résidence qui avait été mise à la disposition du prince de Galles, en 1784, lorsqu'il atteignit sa majorité. A peine la princesse Caroline fut-elle relevée de couches, que son époux se sépara d'elle, alléguant que l'inclination était un sentiment indépendant de la volonté, et qu'il lui était impossible de faire violence à la sienne. La princesse, si cruellement bannie du domicile conjugal, se retira dans une maison de campagne, à Blakheath. Quant au prince de

Galles, quant à celui qui se laissait appeler le premier gentilhomme du royaume, les publicistes et les historiens anglais ont pris soin de dénoncer à la postérité sa conduite barbare à l'égard de sa femme¹.

Charlotte, l'unique enfant issu du malheureux mariage du prince de Galles avec Caroline de Brunswick, entra en 1814 dans sa dix-neuvième année. Elle n'était pas seulement l'héritière du trône de la Grande-Bretagne. Elle avait une beauté rare, un esprit cultivé, une âme énergique.

Parmi les prétendants qui aspiraient à sa main, le régent avait choisi le prince d'Orange, fils de Guillaume I^{er}, d'abord prince souverain des Provinces-Unies, ensuite roi des Pays-Bas. Cette alliance devait sourire à certains hommes d'État et même à une partie du public. Mais la princesse Charlotte déclara qu'elle ne se déciderait que d'après les sentiments de son cœur. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, ayant été présenté à Carlton-House, ce fut lui qu'elle choisit. Elle l'avait distingué entre tous, quoiqu'il ne fût alors ni puissant, ni même riche². Il habitait non un palais, mais le second étage d'une maison d'assez chétive apparence de High street (Marylebone). Tel était le quartier que lui avait assigné l'ambassadeur russe, comte de Lieven, chargé d'héberger l'état-major de l'empereur Alexandre.

La princesse Charlotte refusa formellement l'héritier du royaume des Pays-Bas et se réfugia chez sa

¹ Voir, entre autres, *The four Georges*, par THACKERAY.

² On assure que le revenu personnel du prince, à cette époque, ne dépassait pas 10,000 francs de rente.

mère¹. L'irritation du régent contre sa fille et contre le prince Léopold était extrême. Mais la majorité du public se montrait favorable au prince; celui-ci trouvait également appui parmi les ministres : les Wellesley et lord Castlereagh étaient pour lui; dans la famille royale, le duc de Kent, le duc et la duchesse d'York se montraient également aimables à son égard. Un contemporain dit que l'extérieur du prince Léopold avait en soi quelque chose qui devait prévenir les Anglais en sa faveur. « Son air mâle, ajoute-t-il, sa figure expressive où se peignaient la modestie et la bonté, ses manières simples, sans affectation et sans prétention, tout semblait annoncer en lui des qualités tout à fait en harmonie avec le goût anglais. »

Après le départ de l'empereur de Russie, le prince Léopold prolongea encore son séjour en Angleterre. Il quitta le modeste appartement de Marylebone et alla se loger à Stratford-place, dans la maison où habitait le général comte Beroldingen, ministre du Wurtemberg. Le régent, qui avait acquis la conviction qu'aucune

¹ Le comte Van der Duyn, qui était, avec le baron Fagel, chargé de négocier à Londres le mariage de la princesse Charlotte avec le prince d'Orange, a expliqué longuement, dans ses *Souvenirs*, les causes de la rupture. « ... Ce fut, ajoute-t-il, à l'occasion de la rédaction des articles, et lorsqu'on était tombé d'accord sur un séjour des futurs époux mi-partie en Angleterre et en Hollande, que la princesse Charlotte s'échappa furtivement du palais de son père, le prince régent, et qu'elle alla se réfugier chez sa mère, sur quoi elle déclara elle-même au prince d'Orange qu'il ne fallait plus songer à cette union. Peu après, la rupture fut communiquée officiellement par les ministres anglais aux ambassadeurs du prince souverain des Provinces-Unies (juin 1814). Le prince d'Orange revint aussitôt à La Haye... » *Notice et souvenirs biographiques du comte Van der Duyn et du baron de Cappellen*, etc. Saint-Germain, 1852, p. 84.

intrigue déshonorante n'avait été tramée, s'était radouci envers Léopold, et le reçut même gracieusement lors de son départ de Londres. Le prince assista à un bal magnifique donné à Carlton-House pour terminer la saison; et il y trouva presque tous les membres de la famille royale, dont l'accueil fut très-amical.

Un deuil de famille le rappelait en Allemagne. Il traversa la Hollande pour se rendre à Amorbach, où résidait sa sœur cadette, la princesse Victoire de Saxe-Cobourg, qui, le 4 juillet, avait perdu son époux, le prince de Leiningen. De concert avec ses frères, Léopold régla la tutelle des deux enfants issus du mariage que la mort venait de dissoudre, puis il se rendit à Cobourg, afin d'y revoir sa mère.

A la fin du mois d'août, le duc de Cobourg et le prince Ferdinand partirent pour Vienne, où le célèbre Congrès avait commencé ses travaux. Léopold rejoignit ses frères vers la fin du mois de septembre. Il fut également très-remarqué au milieu de ces empereurs, de ces rois, de ces princes, de toute cette foule illustre qui remplissait alors la capitale de l'Autriche. « Je rencontrais pour la première fois, dit un contemporain, ce jeune homme dans le monde, il était connu du prince de Ligne, qui nous mit promptement en rapport. Il me sembla alors aussi timide qu'il était beau. On ne peut nier que jamais la noblesse du sang et de la naissance ne se décela mieux que dans l'air distingué et le port plein d'aisance de ce représentant d'une illustre maison¹. » Il prit une assez grande part aux divertis-

¹ *Fêtes et souvenirs du Congrès de Vienne*, par le comte A. DE LA GARDE, t. I^{er}, *passim*.

sements de la cour, et il eut sa place marquée dans les tableaux et les romances mis en action qui avaient alors la vogue. Lorsqu'il s'agit un jour de distribuer les rôles de l'Olympe, celui de Jupiter échut au prince Léopold, dont la beauté, dit le même contemporain, était remarquable.

Pendant ces fêtes, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, alors lieutenant feld-maréchal, gagna le cœur de la riche héritière des Kohary¹, qu'il devait épouser le 2 janvier 1816.

Mais les divertissements de la cour d'Autriche ne détournèrent point l'attention du prince Léopold des affaires sérieuses. Le duc Ernest, d'après les notes autobiographiques du roi des Belges, avait compromis, par des démarches irréfléchies, les espérances qu'il fondait sur la protection de l'empereur Alexandre. Son frère reprit alors les négociations, à la condition que le duc ne se mêlerait de rien. Le résultat fut bon pour la maison de Cobourg sans réaliser toutefois l'attente première du prince. Il avait dû lutter, au surplus, contre le mauvais vouloir de la Prusse, qui ne pardonnait point au duc Ernest de s'être opposé au projet d'annexion de la Saxe. « Si le chevalier de Gentz n'avait pas prévenu le prince Léopold que les Prussiens avaient fait en sorte d'omettre l'arrangement relatif à Cobourg dans le traité qui devait être signé le lendemain, toutes les espérances de ce pays étaient définitivement anéanties. Mais le prince, averti, obtint des ministres russes

¹ Antoinette-Marie-Gabrielle, fille et héritière de François-Joseph, prince de Kohary, chancelier et premier grand-maitre de la cour de Hongrie.

et autrichiens que le paragraphe concernant le duché de Cobourg serait mentionné dans le traité, au grand déplaisir du baron de Humboldt. Les Prussiens toutefois n'exécutèrent jamais cette partie de l'engagement qu'ils avaient pris d'échanger les territoires assignés à Cobourg près du Rhin contre quelques territoires détachés de la Saxe, et qui étaient plus avantageux pour le duché¹. »

Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe appela de nouveau l'Europe aux armes. Le duc de Cobourg reçut le commandement d'un corps d'observation destiné à rester en Alsace. Le prince Ferdinand reprit sa place dans l'armée autrichienne. Le prince Léopold devait rejoindre l'armée russe pour se mettre à la tête de sa division de cavalerie. Mais, après un règne troublé de cent jours, Napoléon succomba définitivement dans les plaines de Waterloo (18 juin 1815). Les Russes n'entrèrent en France que dans le mois de juillet; encore la division du prince Léopold ne devait-elle pas franchir la frontière. Il obtint cependant de l'empereur Alexandre l'autorisation de se rendre à Paris. « Il y resta, dit-il lui-même, occupé d'affaires politiques et obtint une augmentation de territoire pour son frère. Il était traité de la manière la plus affable par les Anglais. Le duc de Kent lui facilita, par l'entremise d'un officier qui lui était dévoué, des communications avec la princesse Charlotte, qui montrait la volonté de rester inébranlable dans sa résolution. La princesse et ses amis désiraient que le prince vînt en Angleterre. Mais celui-ci, de peur

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold.

d'empirer les affaires, était d'avis que le régent ne devait pas être bravé. La princesse trouvait dans cette opinion un excès de prudence et n'était pas satisfaite; mais la suite prouva que le prince avait été sage en se montrant patient. »

Au commencement de 1816, Léopold se rendit à Berlin, chargé par le duc, son frère, d'effectuer l'échange des territoires dont nous avons parlé; toutes ses tentatives restèrent infructueuses. Ce fut dans la capitale de la Prusse qu'il reçut, avec une note explicative de lord Castlereagh, une lettre par laquelle le prince régent l'invitait à se rendre en Angleterre. Il dut différer son départ jusqu'à l'arrivée de son frère, le duc Ernest, qui venait de Vienne, et ce retard le conduisit jusqu'au cœur de l'hiver. Il partit enfin de Berlin par un temps très-rigoureux; atteint d'une grave indisposition, il se vit, à son grand désespoir, obligé de s'arrêter à Cobourg. Cependant les lettres d'Angleterre devenant de plus en plus pressantes, il quitta Cobourg au mois de février et, après avoir été encore retenu quelque temps à Calais par une tempête, il arriva heureusement à Londres. Lord Castlereagh le conduisit à Brighton, où le régent le reçut avec une affabilité gracieuse; il lui parla de la princesse Charlotte et de ses intentions pour son mariage. Peu après arrivèrent la reine (femme du roi George III) et les princesses. Avec elles se trouvait Charlotte, que Léopold revoyait pour la première fois. Les amis de l'héritière du trône, étant en majeure partie de l'opposition, lui avaient inspiré des craintes que le prince ne se montrât trop humble envers le régent; elle-même exprima ses appréhen-

sions avec un peu de vivacité. Léopold la rassura. Il n'y eut pas de fiançailles; mais le mariage fut annoncé comme étant résolu¹.

Dans les premiers jours du mois de mars, la princesse Charlotte quitta Brighton et se rendit à Cranbourn-Lodge (dans le parc de Windsor) où elle résida avec la douairière lady Hechester et les autres personnes de sa maison.

Après bien des délais, le mariage, qui devait d'abord avoir lieu au mois d'avril, fut fixé au 2 mai.

Déjà le prince Léopold, à qui le régent avait conféré le grade de général, était investi de tous les droits de citoyen anglais, assimilé, sous le rapport des honneurs, à la famille royale, et doté, par acte du parlement, d'une pension de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.), indépendante d'une autre dotation de 10,000 livres allouée à la petite-fille de George III, pour ses dépenses personnelles.

Le 2 mai, à sept heures et demie du soir, la princesse Charlotte, qui s'était rendue au palais de la reine (la reine Charlotte, sa grand'mère, femme de George III), descendit le grand escalier, conduite par la princesse Augusta, à sa droite, et par le colonel Stephenson, à sa gauche, et entra dans la grande salle, où la reine la joignit. La reine monta en voiture avec la princesse Charlotte et les princesses Augusta et Élisabeth; les princesses Marie et Sophie de Gloucester suivaient dans une autre voiture. Les acclamations du peuple l'accompagnèrent jusqu'au palais de Carlton, où la reine et les

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold.

princesses arrivèrent à huit heures par la porte du jardin. De son côté, le prince Léopold, en grand uniforme de général anglais, sortit à huit heures et demie de l'hôtel du duc de Clarence, avec deux voitures de la cour. Dans l'une se trouvaient lord James Murray, lord du service, le baron de Hardenbroke, secrétaire du prince, et sir Robert Gardner, son écuyer. Le prince Léopold, accompagné du baron Just, ministre de Saxe auprès de la cour d'Angleterre, et de M. Chester, aide-ministre des cérémonies, était dans l'autre voiture. Lorsque le prince, arrivé à Carlton-House, mit pied à terre, au milieu de la foule des spectateurs, les femmes manifestèrent un vif enthousiasme et ne se bornèrent pas à l'exprimer, en agitant leurs mouchoirs, marque ordinaire de félicitation, mais s'approchant de très-près du prince, elles lui frappèrent sur l'épaule en signe de leur espoir de son bonheur futur, et le couvrirent de bénédictions. La reine et la famille royale, le duc et la duchesse d'Orléans¹, et le prince de Saxe-Cobourg furent introduits, à leur arrivé, dans le cabinet du prince régent. Le grand salon, tendu en cramoisi, avait été disposé pour la célébration du mariage. On y avait élevé un autel couvert en velours de même couleur; devant se trouvaient des coussins et des livres de prière empruntés à la chapelle royale de Saint-James; les chandeliers massifs et l'argenterie provenaient de la chapelle militaire de White-Hall. Le sergent de la chapelle royale exerçait ses fonctions d'huissier.

¹ Depuis les événements produits par le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le duc et la duchesse d'Orléans étaient retournés en Angleterre et résidaient encore en 1816 à Twickenham.

Au moment fixé pour la cérémonie, la reine, le prince régent et tout le cortège se rendirent dans la grande salle. La princesse Charlotte et le prince Léopold restèrent dans le cabinet. Enfin, l'assemblée étant complète, et tout étant prêt pour la célébration du mariage, le lord chambellan retourna au cabinet du prince régent et conduisit le prince de Saxe-Cobourg à l'autel. Il alla ensuite chercher la princesse Charlotte. Le duc de Clarence, donnant le bras à sa nièce, la conduisit jusqu'à l'autel où la reçut le prince régent. L'archevêque de Cantorbéry commença alors la célébration du mariage, et le prince régent remit au prince de Saxe-Cobourg la main de son auguste fille. La reine occupait un fauteuil à la droite de l'autel. La cérémonie achevée, le couple royal reçut les félicitations de toutes les personnes présentes et se retira, le prince de Cobourg donnant le bras à son épouse. Ils partirent presque immédiatement pour le château d'Oatlands¹. Des salves d'artillerie du parc de Saint-James et de la Tour annonçaient à la métropole l'heureux événement².

Le prince Léopold, après avoir visité plusieurs autres propriétés, avait choisi Claremont, beau domaine qui appartenait à M. R. Ellis. Il fut acquis pour les jeunes époux, qui vinrent s'y établir au mois de septembre, afin d'y passer l'automne.

A l'autre extrémité de l'Océan, dans l'île de Sainte-Hélène, Napoléon, précipité du faite de la puissance, se

¹ Le château d'Oatlands était la résidence du duc d'York.

² Cette relation est extraite des journaux de l'époque.

préoccupait du mariage du prince Léopold avec la princesse Charlotte. On lit dans le *Mémorial* :

« Novembre 1816. — Dans le jour, des papiers publics, qu'on nous a procurés, parlaient du mariage du prince Léopold de Saxe-Cobourg avec la princesse Charlotte de Galles.

« L'empereur a dit : « Ce prince Léopold a pu être mon aide de camp; il l'a sollicité de moi¹, et je ne sais ce qui aura arrêté sa nomination. Il est fort heureux pour lui de ne pas avoir réussi; ce titre lui aurait coûté sans doute le mariage qu'il fait en cet instant; et puis, observait l'empereur, qu'on vienne nous dire ce qui est heur ou malheur ici-bas dans la vie des hommes!... »

« La conversation s'est engagée alors sur la princesse Charlotte d'Angleterre. Quelqu'un disait qu'elle était extrêmement populaire à Londres et donnait des signes non équivoques de beaucoup de caractère. C'était un adage, parmi beaucoup d'Anglais, qu'elle recommencerait Élisabeth. Elle-même, prétendait-on, n'était pas sans quelques pensées à cet égard. Le narrateur disait s'être trouvé à Londres, en 1814, précisément quand cette jeune princesse, à la suite des outrages faits à sa mère, en présence des souverains alliés, s'était évadée de chez le prince régent, son père, avait sauté dans le premier fiacre offert à sa vue et volé à la demeure de sa mère, qu'elle adorait. La gravité anglaise se montra indulgente en cette occasion : on se plut généralement à trouver l'excuse d'une inconséquence aussi grave dans la moralité même du sentiment qui

¹ On a vu que c'était au contraire Napoléon qui aurait voulu s'attacher le prince comme aide de camp.

l'avait causée. La jeune princesse ne voulait plus sortir de chez sa mère; il fallut que le duc d'York, ou un autre de ses oncles, et peut-être encore le grand chancelier d'Angleterre, vinsent la décider à retourner auprès de son père, lui démontrant que son obstination pouvait exposer sa mère au point de mettre sa vie en péril.

« La princesse Charlotte avait déjà fait preuve d'un caractère très-décidé en refusant d'épouser le prince d'Orange, qu'elle repoussait surtout parce qu'elle se serait trouvée dans l'obligation, disait-elle, de vivre parfois hors d'Angleterre : sentiment national qui la rendit d'autant plus chère aux Anglais.

« Elle ne s'est fixée sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, nous disent les Anglais qui se trouvent ici, que par le seul effet de son propre choix; et elle a annoncé hautement, ajoutent-ils, qu'elle comptait sur d'heureux jours, parce qu'elle n'avait eu d'autre guide que le sentiment. Ce prince lui a beaucoup plu. « Je le crois sans peine, a observé l'empereur : si je m'en souviens bien, c'est le plus beau jeune homme que j'aie vu aux Tuileries. » On a raconté que les Anglais d'ici avaient donné, il y a peu de jours, ce qu'ils appelaient une preuve du caractère et de la dignité de leur jeune future souveraine. Un des ministres s'étant rendu chez elle, lors des arrangements du mariage, pour des détails domestiques à régler, lui fit entendre des propositions qu'elle regarda comme peu faites pour elle.

« Milord, lui dit-elle avec fierté, je suis l'héritière de la Grande-Bretagne, je dois un jour en porter la couronne, je le sais, et mon âme s'est mise en rapport avec

cette haute destinée; ainsi ne croyez pas pouvoir me traiter autrement. N'allez pas penser que, pour épouser le prince Léopold, je puisse, je veuille jamais être *mistriss Cobourg*; ôtez-vous cela de la tête, etc. » Cette jeune princesse est l'idole des Anglais, qui se complaisent à voir en elle l'espoir d'un meilleur avenir.

« L'empereur, revenant sur le prince Léopold, qui avait dû être son aide de camp, a dit : « Une foule d'autres princes allemands briguaient la même faveur. Lorsque j'eus créé la Confédération du Rhin, les souverains qui en faisaient partie ne doutèrent pas que je ne fusse prêt à renouveler, dans ma personne, l'étiquette et les formes du saint-empire romain; et tous parmi eux, jusqu'aux rois même, se montraient empressés de former mon cortège, et de devenir, l'un mon grand échanson, l'autre mon grand panetier, etc. Vers ce temps, les princes allemands avaient, à la lettre, envahi les Tuileries; ils en remplissaient les salons, modestement confondus, perdus au milieu de vous autres. Il est vrai qu'il en était de même des Italiens, des Espagnols, des Portugais, et que la plus grande partie de l'Europe se trouvait rassemblée aux Tuileries... Le fait est, a conclu l'empereur, que, sous mon règne, Paris a été la reine des nations, et les Français le premier peuple de l'univers¹. »

Le prince Léopold eut d'abord quelques appréhensions au sujet de la santé de sa femme. Sous la triste impression des dissensions de ses parents, elle avait beaucoup souffert; mais, pendant son séjour à

¹ *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VII, pp. 113-116. Bruxelles, 1823.

Claremont, une heureuse amélioration finit par se manifester.

Le baron Stockmar¹, après avoir, comme médecin militaire, fait avec les princes de Saxe les campagnes de 1814 et de 1815, avait accompagné Léopold en Angleterre et se trouvait investi de la surintendance du château de Claremont. « Dans cette maison, écrivait-il, règnent la concorde, la paix, l'attachement, bref, toutes les conditions du bonheur domestique. » Hélas ! cette félicité allait disparaître soudainement. La princesse Charlotte était enceinte et tout faisait espérer qu'elle allait donner un héritier à la couronne. Après un travail pénible de cinquante-deux heures, elle accoucha d'un enfant mort. Depuis trois jours Léopold n'avait pas quitté sa femme d'un instant, et il ne s'était retiré qu'après la délivrance, résigné à la mort de l'enfant et sans inquiétude sur le sort de la mère. C'était le 6 novembre : à deux heures du matin, la malheureuse princesse expirait... Léopold n'avait pas été témoin de ses derniers moments, et ce fut Stockmar qui se chargea de la douloureuse mission de le prévenir. « Je le fis en termes voilés », dit Stockmar. « Il ne la croyait pas morte ; en marchant pour se rendre auprès d'elle, il tomba sur une chaise. Je me mis à genoux auprès de lui ; c'était, disait-il, un rêve, il n'y pouvait croire. Il me renvoya encore pour m'enquérir de son état ; en revenant je lui dis que tout était fini. Nous nous dirigeâmes alors vers la chambre mortuaire ; il se mit à genoux près du lit et baisa les mains glacées de la

¹ Chrétien-Frédéric Stockmar, né à Cobourg, le 22 août 1787.

princesse; puis, se levant, il me pressa contre sa poitrine et me dit : « Je suis à présent seul au monde, promettez-moi de ne jamais me quitter. » Je le lui promis ¹... » Léopold lui-même a écrit dans ses *Notes autobiographiques* : « D'un seul coup toutes les espérances et tout le bonheur du prince furent anéantis. Il n'a jamais retrouvé le sentiment qu'il avait éprouvé pendant cette courte période. »

Le peuple anglais, par des démonstrations sympathiques, s'efforça de le consoler. De son côté, le régent lui accorda le titre de « prince royal », avec l'autorisation de porter les armes de la Grande-Bretagne, et lui conféra le grade de feld-maréchal ainsi que les honneurs du conseil privé.

Du vivant de la princesse Charlotte, le duc de Kent avait offert sa main à la princesse douairière de Leiningen (Victoire de Saxe-Cobourg). Ce mariage, très-désiré de l'infortunée Charlotte, s'accomplit après sa mort. Il fut célébré à Cobourg, le 29 mai 1818, suivant les rites luthériens, et, deux mois plus tard, solennisé de nouveau à Kew, conformément au cérémonial de l'Église anglicane. Le duc et la duchesse de Kent passèrent la plus grande partie de cette année à Claremont, où le prince Léopold continuait de vivre dans une retraite presque absolue.

Au mois de septembre, il prit enfin la résolution de se diriger vers la Suisse pour y voir son autre sœur (la grande-duchesse Anne-Féodorowna), puis il se rendit

¹ DENKWÜRDIGKEITEN AUS DEN PAPIEREN DES FREIHERN CHRISTIAN-FRIEDRICH V. STOCKMAR, *Zusammengestellt von Ernst Freiherr V. Stockmar*. Brunswick, 1872, pp. 100 et suiv.

à Cobourg et y séjourna jusqu'au commencement du mois de mai 1819. Il retourna, par Paris, en Angleterre. Le 24 mai 1819, au palais de Kensington, la duchesse de Kent avait donné le jour à la princesse Alexandrine-Victoria, qui était destinée à régner glorieusement sur l'empire britannique.

Pendant l'été, le prince Léopold fit une excursion en Écosse et dans différentes parties de l'Angleterre. Il dit lui-même qu'il fut partout l'objet des manifestations les plus chaleureuses. Mais ce voyage parut contrarier le régent qui, d'un autre côté, n'était pas gracieux pour son frère, le duc de Kent. Celui-ci, dont la santé était altérée, alla, d'après les prescriptions de ses médecins, habiter pendant l'automne le climat plus doux du Devonshire. Il s'établit à Sidmouth, avec la duchesse, sa femme. Au mois de janvier 1820, le prince Léopold se trouvait chez lord Craven, lorsqu'il reçut la nouvelle que le duc de Kent avait pris un froid en visitant la cathédrale de Salisbury et que son état était devenu alarmant. Le prince se hâta d'accourir à Sidmouth, où le duc de Kent mourut le 23 janvier, dans les bras de sa femme. Le désespoir de la duchesse était profond et légitime. Non-seulement elle perdait un époux dévoué et affectueux, mais elle restait sans moyens d'existence. Le prince Léopold prit sous sa protection la veuve et l'orpheline. Il les ramena à Kensington, les établit plus tard à Claremont, et, pendant plusieurs années, pourvut à l'entretien de leur maison ¹.

¹ En 1825, le parlement alloua une annuité de 6,000 livres sterling (150,000 francs) pour l'éducation de la princesse Victoria et pour l'entretien de sa maison.

Le pauvre George III mourut six jours après le duc de Kent, son fils. Le prince de Galles lui succéda, sous le nom de George IV.

Le nouveau roi se montra d'abord très-aimable pour son gendre. Mais celui-ci gardait une prudente réserve; sa conduite, selon ses expressions, était dirigée en vue de ce qui pourrait arriver à la reine Caroline. Cette malheureuse princesse séjournait alors près du lac de Côme, après un long et aventureux voyage à travers l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, l'Archipel, la Syrie et la Judée. Des rumeurs scandaleuses avaient été mises en circulation sur les relations qui, disait-on, s'étaient établies, pendant ce voyage, entre elle et son courrier ou écuyer, le beau Bartholomeo Bergami. A peine George IV est-il sur le trône que, par l'entremise de lord Hutchinson, il fait offrir à sa femme une pension de 50,000 livres sterling, si elle veut renoncer au titre de reine ainsi qu'à tout autre pouvant rappeler les liens qui l'unissaient à la famille royale d'Angleterre, et si elle consent à ne plus revenir dans les îles Britanniques. Loin d'accueillir cette offre outrageante, Caroline s'embarque pour l'Angleterre, et, le 6 juin 1820, le peuple la conduit triomphalement à Londres. George IV, exaspéré, fait porter par lord Liverpool, son ministre, une accusation d'adultère contre la reine, pour qu'elle soit déclarée indigne de partager le trône. Alors commence devant la chambre des lords un des procès les plus célèbres et les plus scandaleux de ce siècle. D'un côté, George IV et son gouvernement, impitoyables, inflexibles; de l'autre, l'infortunée reine, défendue par l'infatigable et éloquent Brougham, encouragée et soutenue

par l'opinion publique. La chambre des lords prononça enfin sa condamnation à la majorité de cent vingt-trois voix contre quatre-vingt-quinze. Mais les ministres reculèrent devant leur triomphe; jugeant dangereux de donner suite à l'arrêt des lords, ils demandèrent l'ajournement à six mois et laissèrent tomber entièrement la poursuite du bill qu'ils avaient sollicité.

Pendant ces pénibles débats, la situation du prince Léopold avait été presque insoutenable. Il eut un instant l'idée de s'éloigner de l'Angleterre pour se rendre près de la duchesse douairière de Cobourg, sa mère, alors sérieusement malade. Mais comment, disait-il plus tard, abandonner entièrement la mère de la princesse Charlotte, qui l'aimait tant? Il se décida toutefois à ne pas intervenir jusqu'à la fin des enquêtes judiciaires. Cette conduite lui paraissait la plus loyale. Le moment, qu'il attendait, étant venu, il se rendit ostensiblement à Brandenburg-House, résidence de la reine Caroline, pour y faire une visite à sa belle-mère. Elle le reçut avec une grande amabilité; mais, inquiète, agitée, malheureuse, son regard était singulier, et elle tenait des propos assez bizarres. Dans l'état d'excitation indescriptible où se trouvait le pays, la visite du prince Léopold eut un grand retentissement et contribua à ramener l'opinion publique en faveur de la reine. Elle produisit également une sensible influence sur les lords et les ministres, et elle ne fut pas étrangère à l'abandon des poursuites. George IV, très-vindictif d'ailleurs, ne pardonna jamais cette démarche au prince Léopold. Il avait même déclaré qu'il ne verrait plus son gendre;

mais le duc d'York intervint et réussit à arranger une entrevue. George IV, qui n'avait pas su résister à sa curiosité, pria le prince Léopold de lui décrire la toilette qu'avait la reine Caroline, lors de sa visite, et de lui raconter d'autres détails aussi puérils ¹.

Le séjour de l'Angleterre devint alors assez déplaisant pour le gendre du roi. Après le couronnement de George IV, qui eut lieu au mois de juillet 1821, le prince se rendit à Cobourg, d'où il conduisit sa mère à Gênes. Après être resté quelque temps avec elle, il visita Florence, Rome et Naples. Dans les premiers jours de septembre de l'année suivante, il se rendit à Vienne pour y voir l'empereur Alexandre. Lord Londonderry (Charles), dans le dessein d'être agréable à George IV, mit tout en œuvre pour que le prince Léopold fût mal reçu, et il était secondé par le prince de Metternich, lequel s'imaginait que le gendre du roi d'Angleterre aspirait au trône de Grèce. L'arrivée du duc de Wellington mit fin à ces tracasseries. Au mois d'octobre, le prince Léopold retourna à Cobourg et y resta quelque temps avec sa famille. En décembre, il se rendit à Paris, pour revenir en Angleterre au commencement de 1823. Il passa une grande partie de cette année à Claremont et à Ramsgate, avec la duchesse de Kent et ses enfants ². Au mois d'août 1824, il retourna encore à Cobourg, mais arriva trop tard pour prévenir des événements pénibles.

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold. — La reine Caroline mourut le 7 août 1821.

² « Ce furent les plus heureux jours de l'enfance de la reine. » Voir une note de la reine Victoria dans *Early Years*, etc., p. 392.

Le duc Ernest I^{er} avait épousé, le 31 juillet 1817, Louise de Saxe-Gotha-Altenbourg, fille du duc Auguste, lequel mourut en 1822. Il en avait eu deux fils : Ernest-Auguste, né à Cobourg, le 21 juin 1818, aujourd'hui duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, un des souverains les plus éclairés de l'Allemagne, un des plus énergiques promoteurs de l'union germanique, et Albert-François, né à Rosenau, le 26 août 1819, prince éminent, que l'Angleterre regrettera longtemps encore.

En 1826, le duc de Saxe-Cobourg se sépara de la duchesse, sa femme, qui alla résider à Paris, où elle mourut le 30 août 1831.

Revenu du continent au mois de janvier 1825, Léopold y retourna l'année suivante. Il se rendit d'abord à Carlsbad, puis à Cobourg, où il prêta ses bons offices aux arrangements qui devaient résulter du décès de Frédéric II, dernier duc de Saxe-Gotha-Altenbourg ¹. Une convention, signée le 12 novembre 1826, stipula que le duc de Cobourg obtiendrait Gotha, en échange duquel il céderait au duc de Meiningen la principauté de Saalfeld. Le prince Léopold et d'autres membres de sa famille furent sensibles à la perte de Saalfeld et de ses charmants environs sur les bords de la Saal.

Mais l'Italie avait aussi un puissant attrait pour Léopold. Il y retourna et passa l'hiver à Naples, où une fièvre dont il fut atteint fit craindre un instant pour ses jours. Au printemps de 1827, il était de retour en Angleterre; il résida la plus grande partie de cette

¹ Il était mort le 11 février 1825.

année à Claremont, à Tunbridge et à Ramsgate, avec la duchesse de Kent et la princesse Victoria.

En 1828, Léopold revint à Paris. Quelques royalistes fervents, voyant la bonté avec laquelle le traitait Charles X, parlèrent des avantages qui pourraient résulter d'un mariage avec la duchesse de Berry ¹. Mais ce projet ne sourit pas au prince; il était loin d'ailleurs d'adhérer aux idées rétrogrades qui prédominaient parmi les légitimistes. De Paris, il se rendit en Silésie, pour y rencontrer le roi de Prusse (Frédéric-Guillaume III); il y était surtout attiré par le désir de revoir le meilleur ami qu'il eût jamais eu, selon ses expressions, le prince Guillaume de Prusse, le plus jeune frère du roi. De son côté, le prince royal (depuis Frédéric-Guillaume IV) fit promettre au prince Léopold d'aller le rejoindre à Naples. Celui-ci s'y trouva effectivement au mois de novembre, et prolongea son séjour sur le continent jusqu'au mois de mars 1829. En revenant, par Paris, en Angleterre, il était vivement préoccupé d'un projet qui pouvait de nouveau changer sa destinée.

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold.



III

En 1825, les Grecs insurgés avaient déjà jeté les yeux sur Léopold de Saxe-Cobourg. Orlando de Hydra et Luriotis furent chargés de pressentir ses intentions. Ils entrèrent aussi en relation avec George Canning qui, depuis la mort du marquis de Londonderry, en 1822, était ministre des affaires étrangères. Canning transmit au prince Léopold les propositions qui lui avaient été faites, en lui exprimant toutefois l'avis de ne pas les accueillir. Non-seulement il trouvait la situation de la Grèce encore trop embrouillée, mais il déclarait hautement que le prince serait beaucoup plus utile en Angleterre ¹. Quant à Léopold, il ne reculait pas devant la carrière à la fois périlleuse et honorable dont on lui ouvrait la perspective, et peut-être eût-il accueilli dès lors les ouvertures du gouvernement provisoire de la

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold. Voir aussi *Das K nigthum in Belgien* (par ARENDT), pp. 60 et suiv.

Grèce, s'il n'avait vu un obstacle presque insurmontable dans le désaccord des puissances. L'Autriche surtout, dirigée par le prince de Metternich, ne dissimulait point son aversion pour les révolutionnaires qui réveillaient les ombres de Léonidas et de Démosthènes.

En 1827, la France, l'Angleterre et la Russie parurent s'unir pour étendre leur protection sur ce peuple héroïque; mais le traité signé à Londres le 6 juillet ne stipulait encore qu'une simple médiation. La Grèce devait former un État à part, soumis à la suzeraineté du sultan. Les Grecs rejetèrent cette sujétion, et les puissances protectrices furent amenées à prendre une attitude plus énergique. La bataille navale de Navarin (20 octobre 1827), puis l'expédition française en Morée (mai 1828) marquèrent de nouvelles phases dans ces tragiques annales de l'émancipation du peuple hellénique. Il s'élevait graduellement, tandis que la Turquie, après avoir essayé de résister aux Russes, se laissait imposer, le 14 septembre 1829, les dures conditions du traité d'Andrinople.

Léopold n'avait cessé de suivre avec le plus grand intérêt les événements qui devaient amener la régénération de la Grèce. Il s'entourait des livres qui pouvaient lui fournir les notions les plus exactes sur ce pays. Il avait pour confident le baron Stockmar, à qui il avait confié, après la mort de la princesse Charlotte, les fonctions de maréchal de sa cour et la direction de ses affaires.

Ayant eu autrefois des rapports assez intimes avec le comte Capodistrias, président du gouvernement

provisoire de la Grèce, Léopold lui envoya Charles Stockmar, le frère de son confident, pour sonder ses intentions. Capodistrias, dans un mémorandum du 30 mai 1829, indiqua, comme l'expression de ses vœux pour l'avenir de sa patrie, un gouvernement monarchique sous un prince chrétien à qui les Grecs demanderaient d'embrasser leur religion et de s'accorder avec eux sur les principes d'après lesquels le pays serait gouverné; il désignait, en outre, les frontières dont la Grèce devenue indépendante ne pourrait se passer. On assure que cette démarche habile du prince Léopold près du président, très-sympathique à la Russie, contribua à lui gagner le suffrage de la cour de Saint-Pétersbourg ¹.

Au mois de novembre 1829, les mandataires des trois puissances reprirent leurs conférences à Londres, décidés à faire de la Grèce un État indépendant et non plus tributaire.

George Canning, devenu premier ministre, le 12 avril 1827, avait terminé prématurément, le 8 août de la même année, sa glorieuse carrière. Au mois de janvier 1828, le duc de Wellington forma un nouveau cabinet dans lequel lord Aberdeen tint le portefeuille des affaires étrangères. Le prince de Metternich usa de l'influence qu'il avait malheureusement sur le duc de Wellington et sur lord Aberdeen, pour proposer des limites dans lesquelles le jeune État, dont il était l'adversaire acharné, aurait été, pour ainsi dire,

¹ GERVINUS. *Histoire du dix-neuvième siècle* (traduction française), t. XV, p. 281. Cf. *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn C.-F. V. Stockmar*, pp. 117 et suiv.

étouffé ¹. Il voulait réduire la Grèce indépendante à la presqu'île de Morée, et le cabinet du duc de Wellington avait adhéré à cette proposition.

La Russie, puis la France, celle-ci après avoir d'abord hésité entre d'autres candidats, exprimèrent le désir formel de déférer la souveraineté du nouvel État au prince Léopold. Elles le prièrent en conséquence d'accepter une tâche à laquelle se rattachaient les plus grands intérêts de l'Europe. Quant au duc de Wellington, d'accord avec ses collègues, il repoussait la candidature du prince Léopold, non par inimitié contre lui, mais à cause de son étrange situation vis-à-vis du roi. George IV se trouvait sous l'influence du duc de Cumberland, son frère ², le chef de l'ultra-torysme, l'adversaire jaloux du vainqueur de Waterloo. Or le duc de Cumberland voulait faire déférer le trône de Grèce à son beau-frère, le duc Charles de Mecklembourg-Strélitz, tandis que le duc de Wellington proposait, comme une sorte de transaction, le prince Frédéric des Pays-Bas, que l'empereur Nicolas avait d'abord favorisé. Comme le duc de Cumberland avait obtenu pour son candidat l'appui du roi, Wellington résolut enfin de détruire une influence qui contrariait sans cesse sa politique. Il abandonna la candidature du prince Frédéric des Pays-Bas, se rallia au prince Léopold et déclara, le 15 janvier 1830, à George IV que, s'il n'appuyait lui-même ce candidat, déjà désigné

¹ *Notes autobiographiques* du roi Léopold.

² On sait que le duc de Cumberland devint, en 1837, roi de Hanovre, sous le nom d'Ernest-Auguste.

et accepté par la Russie et la France, les ministres résigneraient le pouvoir.

Ces complications exercèrent une influence bien fâcheuse sur la constitution définitive de l'État grec ; car le cabinet anglais, obligé de se préoccuper exclusivement de la candidature du prince Léopold, ne put donner une attention suffisante à la grave question des limites.

Le 3 février 1830, les représentants des trois puissances protectrices ¹, après avoir affirmé de nouveau l'indépendance des Hellènes et indiqué les frontières du nouvel État, résolurent de faire au prince Léopold l'offre officielle de la souveraineté héréditaire de la Grèce, avec le titre de *prince souverain*. Avant d'accepter, il voulut conférer avec les plénipotentiaires et les principaux ministres anglais. Le 9 février, dans un entretien avec le duc de Wellington, il déclara qu'il ne consentirait à devenir souverain de la Grèce que si on laissait aux Grecs le droit de s'opposer à sa nomination ; qu'il réclamerait donc sur son élection leurs libres suffrages, et qu'il ferait, en outre, dépendre son acceptation d'une rectification des frontières. En effet, la note qu'il adressa de Claremont, le 11 février, aux représentants des trois grandes puissances n'était au fond qu'une acceptation conditionnelle. Il y réclamait des frontières plus solides, l'intervention des puissances protectrices en faveur des îles de Candie et de Samos, qui allaient être rendues à la Porte, la garantie pécuniaire des mêmes puissances et un secours de troupes pour un temps à déterminer.

¹ Le comte de Montmorency-Laval, lord Aberdeen et le prince Lieven.

Mais Léopold avait des vues plus hautes. Encouragé par les débats du parlement britannique, il avait exprimé le désir que l'île de Candie et les îles Ioniennes fissent partie du nouvel État. Le duc de Wellington répondit que Candie devait appartenir au possesseur des Dardanelles. Quant aux îles Ioniennes, il ne s'opposait point formellement à leur cession; néanmoins, les délais qu'on fit naître en vue d'entraver les négociations eurent le même résultat qu'une opposition ouverte.

En résumé, les représentants des trois puissances, très-impatiens de se décharger d'une lourde responsabilité, après avoir fait quelques concessions secondaires et de nouvelles promesses au prince Léopold, le proclamèrent souverain de la Grèce et notifièrent officiellement sa nomination à la Porte et au gouvernement provisoire des Grecs.

L'acceptation même conditionnelle de Léopold avait réjoui tous ceux qui avaient pu apprécier ses hautes qualités. Un des plus empressés à le féliciter fut le célèbre baron de Stein, le régénérateur de la Prusse. Il lui écrivit (19 mars 1830) : « L'élection de Votre Altesse Royale a répondu aux désirs de tous les partisans de la Grèce, parce que le choix est tombé sur un prince de naissance illustre, d'un esprit calme et réfléchi, ayant l'expérience des affaires par la part qu'il a prise aux événements; un prince qui sait gagner les cœurs, apaiser les passions, et qui possède une douceur persuasive; d'ailleurs, parfaitement au courant des institutions politiques des pays constitutionnels, indépendant des étrangers, et par là même en état de n'avoir en vue que l'intérêt de son pays. » Dans sa réponse, datée du

10 avril, Léopold fit preuve d'une loyale franchise envers l'illustre patriote avec lequel il s'était entretenu plus d'une fois de l'éventualité qui venait de se réaliser. Il signalait comme une cause de grandes difficultés les limites imposées au nouvel État, nonobstant ses observations. Il voyait une autre source de graves embarras dans la nécessité d'obtenir la pleine garantie des puissances pour les emprunts que la triste situation de la Grèce rendait indispensables. « Les puissances, disait-il, ne veulent garantir qu'un peu plus de la moitié de ce que je demande; dans de pareilles conditions, je n'accepterai pas. Il est possible que cela finisse par une rupture; je ne m'en inquiète pas. Je suis à ce sujet conséquent avec moi-même ¹. »

Cette lettre avait été écrite à Paris, car le prince avait quitté Londres, le 4 avril, pour la capitale de la France. Son absence dura vingt-cinq jours; il ne fut de retour à Londres que le 30 avril ². Pendant son séjour à Paris, il obtint, par de grands efforts personnels, la garantie des trois puissances pour un emprunt de soixante millions de francs. Mais lord Aberdeen, qui ne s'était d'ailleurs prêté qu'avec peine à la conclusion de cet emprunt, se montra inflexible quant aux limites dont le prince faisait dépendre aussi son acceptation définitive; lord Aberdeen ne voulut admettre aucune modification.

¹ *Das Leben des Ministers Freiherrn von Stein*, par S.-G.-H. PERTZ. Berlin, 1849-1855, 6 vol. in-8°.

Léopold avait été très-bien accueilli par le roi Charles X et la famille royale. Les novellistes parlèrent même d'un mariage avec la duchesse de Berry ou avec la fille aînée du duc d'Orléans.

Déjà désillusionné, Léopold apprit encore que son élection, telle qu'elle avait été accomplie, rencontrait de l'opposition en Grèce. Le 15 mai, il reçut deux lettres du comte Capodistrias, président du gouvernement provisoire. Datées du 22 avril, accompagnées d'un mémoire du Sénat, elles détruisaient l'hypothèse que la Grèce donnerait son approbation franche et sincère aux arrangements des puissances. Le Sénat faisait, au contraire, des réserves pour les droits du peuple et des représentations contre la délimitation du pays.

Le prince n'hésite plus. Dans une note du 21 mai, adressée aux plénipotentiaires des trois cours alliées, il résume d'abord les négociations qui venaient d'avoir une si fâcheuse issue, puis il expose les raisons puissantes qui l'obligent à renoncer à la souveraineté de la Grèce.

« Lorsque, disait-il, le soussigné prévoyait qu'il deviendrait souverain de la Grèce, c'était dans l'espoir d'être reconnu *librement* et unanimement par la nation grecque, et d'être accueilli comme l'ami qui récompenserait sa longue et héroïque lutte par la sûreté de son territoire et l'établissement de son indépendance sur des bases permanentes et honorables. C'est avec le plus profond regret que le soussigné voit ces espérances déçues, et qu'il est forcé de déclarer que les arrangements arrêtés par les puissances alliées et l'opposition des Grecs, lui ôtant le pouvoir de parvenir à ce but sacré et glorieux, lui imposeraient un devoir d'une nature bien différente, celui de délégué des cours alliées pour tenir les Grecs dans la sujétion par la force des armes. Une telle mission serait aussi contraire à

ses sentiments et injurieuse à son caractère qu'elle est directement opposée au but du traité du 6 juillet, par lequel les trois puissances se sont réunies, afin d'obtenir la pacification de l'Orient. En conséquence, le soussigné remet formellement entre les mains des plénipotentiaires un dépôt dont les circonstances ne lui permettent plus de se charger avec honneur pour lui-même, et avantage pour les Grecs et les intérêts généraux de l'Europe. »

La duchesse de Kent accueillit cette détermination avec joie, car elle n'avait cessé de supplier son frère de ne pas quitter l'Angleterre. Trente-sept ans après, la reine Victoria écrivait encore ces paroles touchantes : « La reine se rappelle bien le contentement qu'elle éprouva quand ceci eut lieu ; comme elle adorait son oncle, elle ne pensait à son départ pour la Grèce qu'avec désespoir ¹. »

Léopold, cependant, ne se dissimulait pas que sa conduite donnerait lieu à des interprétations erronées. Le 10 juin, il adressa au baron de Stein une nouvelle lettre dans laquelle il développait les raisons de son refus. « Quel est celui, disait le prince, s'il est homme d'honneur, qui voudrait accepter la souveraineté avec l'obligation d'expulser les Grecs de l'Acarnanie et de l'Étolie, provinces dont ils ont maintenant la possession complète et tranquille ? On n'a pas assez mûrement réfléchi aux suites. Le comte Capodistrias lui-même, abstraction faite de ses justes prétentions au sujet des frontières, a improvisé des institutions qui

¹ *Early Years*, etc., p. 396, note

ont beaucoup accru la complication des affaires. Je fus au regret d'être forcé de renoncer à une position qui, malgré ses difficultés, pouvait être utile et amener de la gloire, si l'on parvenait à rendre l'arrangement acceptable aux Grecs. Du moment où ceux-ci le considéraient comme nuisible à leurs plus grands intérêts et où les puissances ne voulaient rien y changer, il devenait difficile, pour ne pas dire impossible, de s'attendre à des succès. On se serait trouvé dans la pénible situation de ne contenter aucun parti, tandis que le souverain aurait été rendu responsable et qu'on l'aurait accusé d'incapacité. Vous m'avez bien engagé, lorsque pour la dernière fois nous parlâmes de ce sujet, à ne pas accepter sans posséder les moyens de réussir. » Mais le baron de Stein, après s'être si vivement intéressé à la Grèce et avoir fondé de si grandes espérances sur l'acceptation du prince Léopold, devait être désagréablement affecté. Il exprima sa contrariété en des termes assez bizarres et poussa la rudesse jusqu'à l'injustice. Au prince il disait qu'il fallait avoir l'œil du croyant, qui s'élève ferme et hardi vers les cieux, et il lui rappelait la lutte soutenue par l'empereur Alexandre contre Napoléon. Avec ses intimes, il était plus explicite. Il attribuait la détermination du prince à des motifs égoïstes et l'accusait de pusillanimité. Il écrivait : « Au lieu de combattre les difficultés, au lieu d'achever ce qu'il a commencé, il retire lâchement la main de la charrue, tandis qu'il spéculé sur les changements qui vont survenir par suite de la mort prochaine de George IV. Un homme ayant un caractère aussi peu résolu n'est nullement destiné à entrer dans la vie

active d'une manière ferme; il n'a pas de couleur ¹. »

Les philhélènes de France, alors très-ardents et très-influents, se montrèrent également courroucés et mécontents de cette abdication. Un des organes les plus importants de l'opposition publia une appréciation sévère « de la conduite du prince Léopold dans l'affaire de la Grèce ² ». Le publiciste français, de même que l'homme d'État allemand, voyait une coïncidence singulière entre la renonciation de Léopold et la maladie du roi d'Angleterre. Les lettres de Capodistrias, que le prince avait eu tant de hâte à transmettre à lord Aberdeen, n'étaient, selon lui, qu'un prétexte. « Pour quiconque n'ignore pas, disait le grave publiciste, quelles perspectives nouvelles la mort du roi ouvrait à l'ambition du prince, tout ce que nous pourrions ajouter devient inutile. Observons seulement qu'envisagée sous ce nouveau point de vue, sa correspondance n'offre plus rien d'inconséquent et de bizarre. L'ambition étant admise comme le motif dominant de sa conduite, on conçoit qu'avant la fin de janvier, le roi se portant bien, il ait sollicité sans *condition* la souveraineté de la Grèce; que, de la fin de janvier au commencement d'avril, le roi se portant mal, il ait cherché à gagner du temps et à éloigner la conclusion de l'affaire; qu'enfin à partir du 1^{er} avril, le roi étant condamné, il n'ait plus songé qu'à une chose, à rompre sous un prétexte plausible. » La maladie du roi d'An-

¹ Voir *Das Leben des Ministers Freiherrn von Stein*, passim.

² *Revue française* (cahier de juillet 1830), pp. 174-201. Les articles de ce recueil n'étaient pas signés; mais on n'ignore pas qu'il avait pour principaux rédacteurs (1828-1830) MM. Guizot et de Barante.

gleterre avait donc été le motif déterminant de la conduite du prince Léopold, mais non pas cependant le motif unique, exclusif. « Si on ne nous a pas trompés sur le caractère du prince, poursuivait le publiciste français, c'est un homme moins ambitieux qu'ennuyé, aimant la gloire, mais encore plus les commodités de la vie, et qui, à une de ces imaginations allemandes qui se passionnent vivement pour chaque perspective nouvelle, unit, comme il arrive souvent, une de ces activités paresseuses qui s'effrayent non moins vivement des difficultés. Les hommes ainsi faits sont faciles à tenter; ils s'engouent vite, parce qu'ils n'envisagent d'abord que le beau côté des choses, et se dégoûtent encore plus vite, parce que, un parti une fois pris, ils n'en savent plus voir que les inconvénients. »

Qu'il connaissait mal le caractère de Léopold celui qui écrivait ces lignes! En ce prince circonspect, il ne voyait qu'un esprit inconsistant! Léopold devait prouver bientôt qu'il était capable de fonder un État; que, par sa patience intelligente, sa ténacité, son énergie, il se rapprochait plutôt de Guillaume III que de ces ambitieux vulgaires qui bâtissent sur le sable.

On peut affirmer que, dans sa note du 21 mai, le prince Léopold avait énoncé les raisons véritables, les motifs sérieux de sa détermination. « Il ne voulait pas être imposé à un peuple mécontent ¹. »

Au surplus, pouvait-il deviner, prophétiser l'influence qu'aurait sur ses destinées la maladie de George IV?

¹ L'auteur de la remarquable *Histoire du dix-neuvième siècle* s'était rallié à l'opinion émise, en 1830, par la *Revue française*. Mais il résulte d'une note de la traduction (t. XV, p. 287), que M. Gervinus avait tenu compte de

Ce monarque mourut le 26 juin 1830, et le duc de Clarence, son frère, lui succéda sous le nom de Guillaume IV. Or Guillaume IV devait régner jusqu'au 20 juin 1837, et, à cette époque, la princesse Victoria était majeure.

nouvelles informations, qui rectifient ce qu'il avait dit d'abord sur le refus du prince Léopold d'accepter la couronne de Grèce. « Elles l'obligeront, disait le traducteur, à expliquer, dans une nouvelle édition de son ouvrage, cet acte plutôt par des raisons provenant des circonstances extérieures, que par des motifs personnels, dans lesquels l'auteur avait vu jusqu'alors l'explication de cette manière d'agir. » Nous sommes donc d'accord avec l'éminent professeur de l'université de Heidelberg.

Les hésitations, puis le refus de Léopold eurent d'ailleurs une influence heureuse pour la constitution définitive de la Grèce indépendante. C'est ce qu'il constatait lui-même, trois ans après, lorsqu'il écrivait (août 1833) : « ... Toute cette diplomatie, même lorsqu'elle n'a pas de sinistres intentions, a le diable au corps pour vous pousser à des engagements. Je dois en savoir quelque chose, comme je n'ai fait que négocier depuis le mois de novembre 1829, bientôt quatre ans, quand toutes les choses qui permettent la possibilité d'un État grec sont le résultat de mes ennuis... »



IV

Après avoir refusé le trône de Grèce, le prince Léopold suivit avec un vif intérêt aussi les diverses péripéties de la révolution dont la Belgique était devenue le théâtre.

Le 4 octobre 1830, le gouvernement provisoire décide que les provinces belges, violemment détachées de la Hollande, constitueront un *État indépendant* et convoque un congrès national à Bruxelles. Au commencement du mois suivant, une « conférence », composée des représentants de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, se réunit à Londres, à la demande du roi des Pays-Bas. Elle propose, le 4 novembre, à la Belgique et à la Hollande, sous l'intervention des puissances, une cessation d'hostilités, en assignant à la Hollande, comme ligne de l'armistice, les limites qu'elle avait avant la réunion, c'est-à-dire avant le traité de Paris du 30 mai 1814.

Le 10, le gouvernement provisoire adhère à cet armistice. Le même jour, l'assemblée constituante du peuple belge se réunit à Bruxelles. Elle proclame, le 18, à l'unanimité, l'indépendance de la Belgique, sauf les relations du Luxembourg avec la Confédération germanique; décrète, le 22, que la forme du gouvernement sera la monarchie héréditaire; prononce, le 24, l'exclusion perpétuelle des membres de la maison d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique.

Dès lors, le nom du prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été prononcé. Lorsque se réunit le Congrès, chargé de constituer l'indépendance des anciennes provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, l'ambassadeur prussien à Londres fit entendre au prince que le roi Frédéric-Guillaume III, s'il n'avait été retenu par des relations de famille avec la maison d'Orange, le verrait avec satisfaction à la tête du nouvel État. A Bruxelles, M. Van de Weyer, membre du gouvernement provisoire, et d'autres hommes influents, avaient également appelé l'attention sur lui¹.

Mais le cabinet de Saint-James gardait une extrême réserve ou, pour mieux dire, il n'avait pas encore désespéré de voir la Belgique se constituer sous la vice-royauté du prince d'Orange. Lord Aberdeen, secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le ministère du duc de Wellington, déclara formellement qu'il n'avait jamais admis qu'une *séparation adminis-*

¹ *Révolution belge de 1830*, par CHARLES WHITE, t. III, chap. II.

trative des deux pays¹. Le 16 novembre, lord Grey constitua le cabinet whig, dans lequel lord Palmerston prit la place de lord Aberdeen ; mais ce ne fut que graduellement que le nouveau ministère adhéra à l'indépendance absolue de la Belgique. Il ne s'empessa pas non plus de se rallier à la candidature du prince Léopold, d'abord mal vue à la cour, et même l'objet de certaines railleries de son organe avoué.

Quant au gouvernement français, il devait encore ménager le parti du mouvement, qui convoitait les provinces belges et rhénanes.

La conférence de Londres poursuivit son œuvre de pacification. Le 17 novembre, elle donna à la suspension d'armes un caractère illimité. Le 20 décembre, elle proclama la dissolution du royaume des Pays-Bas, tout en s'arrogeant le droit d'intervenir, même malgré l'un et l'autre pays, pour régler les conditions du partage. Le roi Guillaume protesta contre ce protocole ; le gouvernement insurrectionnel y souscrivit conditionnellement. La conférence, passant outre, arrêta, par de nouveaux protocoles du 20 et du 27 janvier 1831, des bases de séparation entre la Belgique et la Hollande. Le Congrès, à son tour, protesta énergiquement contre ces actes, qui déposaient la Belgique du Luxembourg et de la rive gauche de

¹ « ... Nous repoussons de la manière la plus positive l'assertion qui nous rend responsables d'avoir sanctionné au pouvoir l'indépendance de la Belgique. La seule séparation que nous ayons admise était une séparation administrative des deux pays. Du reste, le principe du gouvernement devait rester le même... » Lord Aberdeen à la chambre des lords (27 janvier 1832).

l'Escaut; le roi Guillaume, au contraire, accéda aux conditions de partage.

Tel était l'état des choses lorsque le Congrès aborda l'importante question de l'élection du chef de l'État. Louis-Philippe avait d'abord décliné toutes les propositions qui tendaient à placer le duc de Nemours sur le nouveau trône. Mais lorsque le duc Auguste de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais, eut rencontré un grand nombre d'adhérents au sein de l'assemblée nationale, le cabinet français, par crainte du bonapartisme, mit tout en œuvre pour assurer l'élection du duc de Nemours. Ce jeune prince fut proclamé le 3 février¹. Louis-Philippe, devant alors opter entre une guerre générale et la tentation d'ériger un trône pour un de ses fils, déclara, non sans avoir hésité pendant quelque temps, qu'il n'imiterait ni Louis XIV ni Napoléon. Le 17, il refusa solennellement l'offre du Congrès belge.

Pendant les ardentes discussions auxquelles donnait lieu dans le Congrès le choix du chef de l'État, M. Paul Devaux, qui avait déjà acquis une influence sérieuse sur ses collègues, s'était exprimé en ces termes (12 janvier 1831) : « ... On ne nous a présenté d'autre alter-

¹ Les principaux agents de cette élection furent, à Bruxelles, MM. Bresson et de Lawoestine; à Paris, le comte de Celles, membre du Congrès et du comité diplomatique. M. de Celles avait épousé M^{lle} de Valence, petite-fille de M^{me} de Genlis, dont la tante, M^{me} de Montessu, avait été mariée morganaquement au grand-père de Louis-Philippe. A Paris, on désignait le commissaire général qui aurait gouverné la Belgique pendant la minorité du duc de Nemours : c'était M. Teste.

Quant au duc Auguste de Leuchtenberg, on sait qu'il épousa ensuite doña Maria, reine de Portugal, et qu'il mourut en 1835.

native qu'un prince français, le duc Auguste de Leuchtenberg, ou le prince Othon, de Bavière; je crois, cependant, qu'il est d'autres princes qui pourraient également nous convenir, et sur lesquels on a passé légèrement, peut-être; et parmi ceux-là, je citerai le prince de Saxe-Cobourg. Je sais la prévention qui existe, dans cette assemblée, contre un prince anglais; je sais que tout ce qui tient à l'industrie se soulève contre un pareil choix : mais on oublie que le prince de Saxe-Cobourg n'est Anglais que par alliance, et que, s'il s'alliait à la France, en acceptant la couronne de la Belgique, il deviendrait plus Français qu'Anglais. L'histoire nous apprend, d'ailleurs, qu'un prince ne sacrifie pas les intérêts qu'il est appelé à gouverner à ceux d'un pays qui lui est devenu étranger. L'opinion générale est encore défavorable à ce prince, parce qu'elle se prononce en faveur d'un prince catholique. La manière dont j'ai voté sur les questions, mi-partie politiques, mi-partie religieuses, qui ont été soumises à l'assemblée, me donne le droit d'exprimer mon opinion librement sur ce sujet. J'ai pensé alors que la loi ne devait être ni catholique ni anticatholique, mais seulement juste et libérale; et dans le même sens, je ne puis concevoir l'exclusion d'un prince non catholique. S'il est catholique, c'est bien; s'il ne l'est pas, c'est bien encore; et je dirai plus : si dans l'élection, il pouvait y avoir une préférence, elle devrait être pour un prince non catholique; car, d'après les bases de notre future Constitution, il n'y a plus qu'une oppression à redouter, c'est celle de la majorité. Toute notre organisation politique repose, en effet, sur le système

électif, et le système électif est le règne de la majorité. La majorité étant catholique chez nous, il serait peut-être à désirer que le chef du pouvoir exécutif ne le fût pas¹. »

Mais, à cette époque, la France repoussait presque brutalement la candidature du prince de Saxe-Cobourg et, comme M. Devaux le disait un peu plus tard, la diplomatie européenne n'osait pas l'offrir. Dans sa perplexité, le gouvernement provisoire avait envoyé à Paris un de ses membres, M. Alexandre Gendebien, afin de connaître les dispositions définitives du gouvernement français. Au commencement de janvier, Louis-Philippe, ayant reçu l'envoyé belge, déclara qu'il ne pourrait agréer les vœux du Congrès, si celui-ci déférait la couronne au duc de Nemours. Alors M. Gendebien le pressentit sur l'élection éventuelle du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une alliance avec l'une des princesses de la maison d'Orléans. Louis-Philippe fit un grand éloge du prince, mais ne donna aucun espoir de réaliser la combinaison projetée ou de concourir à sa réalisation². Dans un dernier et très-vif

¹ *Discussions du Congrès national*, t. II, p. 129.

² « ... Je dis au roi que le second objet de ma mission était de demander son agrément pour l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une alliance avec une princesse d'Orléans. Le roi me répondit : « Je connais depuis longtemps le prince Léopold de Saxe-Cobourg ; c'est un beau cavalier, un parfait gentilhomme, très-instruit, très-bien élevé ; la reine le connaît aussi et apprécie les avantages de sa personne. Mais... il y a un mais qui n'a rien de désobligeant pour la personne et les qualités du prince ; il y a des répugnances de famille, des préjugés peut-être, qui s'opposent à l'union projetée... » *Révélation historique sur la révolution de 1830*, par ALEX. GENDEBIEN, dans *la Liberté*, 3^e année, n^o 11.

entretien qu'il eut, le 8 janvier, avec le comte Sébastiani, ministre des affaires étrangères, M. Gendebien lui dit : « ... Que nous conseillez-vous? Le prince Othon de Bavière, un prince de Naples, deux enfants. Deux enfants! pour réaliser, garantir au dedans et au dehors les conséquences de notre révolution, les promesses de 1830!... Les candidatures du duc de Nemours et du prince de Saxe-Cobourg sont seules sérieuses; vous les repoussez toutes deux d'une manière absolue. Pour sortir de la périlleuse situation où nous place votre double refus, il ne nous reste qu'une voie : aller à Londres proposer la candidature du prince Léopold avec alliance française; si le roi des Français persiste dans son refus, nous passerons outre ; nous prendrons le prince Léopold, sans princesse française. » Le ministre, se levant, répondit avec colère : « Si Saxe-Cobourg met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. — Eh bien, nous prions l'Angleterre de répondre à vos canons. — Ce sera la guerre générale. — Soit, nous préférons la guerre, même générale, à une restauration, à une humiliation continue et sans issue¹. »

Malgré la déclaration si formelle de Louis-Philippe, son gouvernement, comme nous l'avons dit, se vit amené à soutenir, et par tous les moyens, la candidature du duc de Nemours lorsqu'une fraction importante du Congrès se fut montrée fermement disposée à déférer le trône à Auguste de Beauharnais, duc de

¹ *Révélations historiques*, etc., dans *la Liberté*, 3^e année, n^o 12. Cf. *Discussions du Congrès national*, t. II, pp. 83 et 106.

Leuchtenberg¹. Le duc de Nemours triompha, mais son élection ne terminait rien, puisque Louis-Philippe ne voulait pas affronter une conflagration générale dans un intérêt dynastique.

Léopold avait donc bien raison quand il soutenait plus tard que son élection tardive avait été un grand dommage pour la Belgique. Proclamé au mois de novembre 1830, même en janvier 1831, il aurait pu, croyait-il, épargner à notre pays une crise douloureuse et de grands sacrifices. Il attribuait l'ajournement de sa candidature moins encore aux répugnances des cours absolutistes, à leurs relations de famille avec la maison d'Orange, qu'au mauvais vouloir et aux arrière-pensées du gouvernement de Louis-Philippe².

Après l'institution de la régence, le nom du prince de Saxe-Cobourg fut prononcé plus fréquemment³. Dans les instructions qu'il adressa aux envoyés belges à Paris et à Londres (M. Le Hon et M. le comte d'Arschot), en ce qui concernait le chef définitif de l'État, M. Van de Weyer, devenu ministre des affaires étrangères, attira particulièrement leur attention sur

¹ Voir, entre autres, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot (édition de Leipzig), t. VIII, p. 218.

² « ...Les affaires de la Belgique se seraient bien autrement arrangées alors, et elle paye chèrement les velléités qu'on a eues alors en France. Le prince de Talleyrand, la France et les Belges ont à se reprocher cela mutuellement; mais il est douloureux de penser ce que la Belgique aurait pu être sans les malheureuses intrigues de cette époque... » (Léopold à M. Le Hon, 19 juin 1832.)

³ Surlet de Chokier, président du Congrès national, avait été nommé régent le 24 février 1831.

le prince Léopold de Saxe-Cobourg. La conférence de Londres ne s'était pas bornée à prononcer l'exclusion du duc de Leuchtenberg et du duc de Nemours : elle avait déclaré, dans son protocole du 19 février 1831, que le souverain de la Belgique devait répondre, par sa position personnelle, au principe d'existence de la Belgique même, et satisfaire à la sûreté des autres États. Telle était, en réalité, la vocation du prince Léopold. M. Lebeau, successeur de M. Van de Weyer au ministère des affaires étrangères, reprit les négociations ébauchées par l'ancien président du comité diplomatique et résolut de les faire aboutir. Il avait été le plus ardent promoteur de la candidature du duc de Leuchtenberg ; il l'avait opposé énergiquement au duc de Nemours, après avoir toutefois recommandé d'abord une autre combinaison, dans laquelle le prince Jean de Saxe aurait reçu la couronne belge¹. Mais le temps des illusions était passé. M. Lebeau, d'accord avec M. Paul Devaux, membre aussi du conseil des ministres, entreprit fermement de clore la révolution par le choix du prince Léopold comme chef définitif de l'État.

Il s'empressa de voir lord Ponsonby, commissaire de la conférence à Bruxelles, et le général Belliard, ministre plénipotentiaire du roi des Français près du

¹ M. Lebeau s'exprimait en ces termes (Congrès national, séance du 11 janvier 1831) : « ... Je n'ai pas perdu le souvenir qu'il avait été question de nous donner pour roi un prince de Saxe, en réunissant à la Belgique les provinces rhénanes. Cette combinaison a été agitée par le cabinet français, qui ne l'a abandonnée que depuis peu de jours. Je voudrais que la France fût encore consultée par nos commissaires sur cette réunion... » *Discussions du Congrès national*, t. III, p. 101.

régent, afin de s'assurer de leurs dispositions. Le premier déclara nettement qu'il ne voulait plus lui parler du prince d'Orange. « Il a risqué la partie, dit-il, en faisant allusion à des événements récents, et il l'a perdue sans ressource. » M. Lebeau ayant prié le commissaire de la conférence de lui dire sans détour s'il pouvait compter sur sa coopération sincère dans la négociation qu'il allait entreprendre auprès du prince de Saxe-Cobourg, lord Ponsonby promit formellement son appui¹. Quant au général Belliard, il donna alors l'assurance que son gouvernement ne verrait point avec déplaisir l'élection du prince. On ne pouvait mieux constater le revirement qui s'était opéré au sein du ministère français, depuis que Casimir Périer en était devenu le chef.

En effet, dès le commencement du mois d'avril, le nouveau président du conseil, d'accord avec ses collègues, avait adhéré à la combinaison qui allait acquérir bientôt une importance européenne². Le 12 avril, l'envoyé belge écrivait de Paris à M. Lebeau : « Plus de doute qu'on ne reconnaisse, ici comme

¹ Charles White, qui avait été secrétaire de lord Ponsonby, dit : « ... Ce ne fut que lors de l'avènement du ministère Lebeau que la question fut reproduite d'une manière positive. Le 12 avril, ensuite d'un entretien avec MM. G. de Jonghe, H. Vilain XIII et autres membres du Congrès, une nouvelle communication non officielle sur ce sujet fut faite par M. White à sir Edward Cust, un des aides de camp du prince Léopold ; car lord Ponsonby refusa de se charger d'aucune communication directe, avant d'avoir soumis la matière à son gouvernement et reçu des instructions. » *Révolution belge de 1830*, t. III, chap. II.

² M. Le Hon au ministre des affaires étrangères (à Bruxelles), de Paris, 3 mai 1831.

ailleurs, le prince de Saxe-Cobourg. Je tiens aujourd'hui même de haute source que l'alliance désirée¹ pourrait être consentie dans un délai moral, tel qu'un an au plus, après l'avènement du nouveau souverain, mais qu'il n'y faut pas compter comme condition ou comme suite certaine de l'élection, et que même, quand la politique n'y verrait plus d'obstacles, tout serait encore subordonné ici à la volonté de la jeune princesse. Je dois répéter que les sentiments du roi et de la reine pour la personne du prince de Cobourg sont excellents. »

Depuis longtemps des rapports d'amitié existaient entre Louis-Philippe et le prince Léopold. On n'a pas oublié que, en 1816, le duc et la duchesse d'Orléans avaient assisté au mariage du prince avec l'héritière de la Grande-Bretagne. De son côté, Léopold rendit au duc d'Orléans et à sa famille des visites qui n'étaient plus simplement des devoirs d'étiquette; car les relations commencées en 1816 étaient devenues plus intimes pendant les séjours du prince à Paris, en 1828 et en 1829. Au mois de mai de cette dernière année, Léopold eut aussi pour hôte, à Claremont, le duc d'Orléans, qui était accompagné du duc de Chartres, son fils aîné.

Dans une lettre du 16 avril, l'envoyé belge à Paris précisait nettement les dispositions de l'Angleterre et de la France. Lord Granville, ambassadeur de la cour de Saint-James, lui avait confirmé que l'Angleterre reconnaîtrait pour la Belgique tout souverain indépen-

¹ Le cabinet de Bruxelles avait indiqué la perspective d'une alliance du prince de Saxe-Cobourg, en cas d'élection, avec une princesse d'Orléans.

dant, c'est-à-dire dont le pouvoir ne serait pas l'équivalent d'une réunion à la France, et qu'elle n'avait de préférence pour aucun candidat. Le comte Sébastiani venait de lui exprimer les mêmes dispositions en faveur de tout élu qui ne serait pas hostile à la France, que ce fût le prince Cobourg ou tout autre.

Le Congrès belge s'était ajourné le 14 avril pour laisser au ministère la liberté de s'occuper plus activement de la négociation nouvelle, dont l'objet n'était déjà plus un secret. On avait cru d'abord qu'il était convenable de faire encore une tentative près du cabinet de Saint-James pour qu'il suivît l'exemple de la France, qui avait reconnu le régent de la Belgique. Mais lord Palmerston déclara itérativement au comte d'Arschot que toute relation officielle avec l'Angleterre était impossible aussi longtemps que le Congrès de Bruxelles repoussait le protocole du 20 janvier, qui contenait les bases de séparation entre la Belgique et la Hollande. « Dans cet état des choses, ajouta-t-il, l'Angleterre ne reconnaîtra le choix d'aucun prince, fût-ce le duc de Cambridge. » M. d'Arschot ayant parlé du prince Léopold, le chef du Foreign-Office en fit un grand éloge, mais il l'interrompit bientôt en réitérant encore une fois sa déclaration qu'il était inutile pour le moment de s'occuper de lui ou de tout autre.

Alors M. Lebeau proposa au régent de rappeler immédiatement M. d'Arschot de Londres et de désigner quelques membres du Congrès, lesquels seraient expressément chargés, au nom du ministre des affaires étrangères, d'une mission officieuse auprès du prince

Léopold. Le ministre choisit, pour remplir cette mission purement officieuse, MM. le comte Félix de Mérode, l'abbé de Foere, Henri de Brouckere et Hippolyte Vilain XIII. Le départ de ces commissaires fut accueilli avec satisfaction dans le public. Dès lors, la candidature du prince de Saxe-Cobourg gagna chaque jour des partisans, même dans la province de Liège, où la réunion à la France avait été désirée naguère par beaucoup d'industriels, et à Anvers, où la maison d'Orange avait eu des adhérents nombreux et influents.

Le cabinet français, de son côté, tout en ménageant le prince de Capoue, candidat avoué de la reine Marie-Amélie, sa tante, continuait à se montrer bien disposé pour le prince de Saxe-Cobourg. Le comte Sébastiani écrivait au général Belliard qu'il fallait laisser une liberté entière au Congrès; qu'il fallait rester neutre entre le prince de Naples et le prince de Saxe-Cobourg; mais qu'il fallait repousser énergiquement la candidature du duc de Reichstadt, si celle-ci était mise en avant¹. M. Le Hon mandait à M. Lebeau : « Les ministres français se sont convaincus qu'entre tous les candidats, c'était le prince de Saxe-Cobourg peut-être qui, aux yeux de la Belgique et des autres puissances, était en position d'offrir le mieux les garanties d'un prince réellement *belge*. » Il ajoutait : « On est ici généralement d'opinion que jamais les circonstances ne nous furent plus favorables pour constituer un État belge. Les victoires des Polonais ont paralysé, quant à

¹ Le comte Sébastiani au général Belliard, 25 avril et 2 mai 1831.

nous, la politique et l'influence russes et avec elles les projets répressifs de l'Autriche et de la Prusse¹. »

Le 20 avril, les députés belges étaient arrivés à Londres. Après avoir eu une conférence préliminaire avec le baron de Stockmar, confident de Léopold, ils furent reçus, le 22, à Marlborough-House. Le prince les écouta attentivement et répondit que le message dont ils étaient chargés le flattait infiniment, et d'autant plus qu'ils appartenaient à une nation connue par ses sentiments de loyauté et de franchise, d'une nation qui surpassait la plupart des peuples en civilisation. Se tournant vers l'abbé de Foere : « Je vois surtout avec plaisir, ajouta-t-il, que la Belgique est profondément religieuse; une nation qui est attachée à sa religion est ordinairement morale, et il est bien plus facile de la gouverner. »

Le prince avait déjà lu, étudié, approfondi la Constitution votée par le Congrès belge, le 7 février précédent, et, quoique admirateur des grandes et libres institutions de l'Angleterre, il trouvait que les constituants de Bruxelles avaient bien dépassé le fameux bill des droits². Il avait communiqué ses appréhensions et ses scrupules à son confident, le baron de Stockmar. Or, celui-ci, quelques années avant la révolution de février 1848, se rappela cet incident et voulut le raconter. « Après un sérieux examen de la Constitution du nouveau royaume de Belgique, mon roi, dit-il,

¹ M. Le Hon au ministre des affaires étrangères, Paris, 9 mai 1831.

² Voir, sur les prérogatives de la royauté belge, un discours de M. Faider, ancien ministre de la justice, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XXI.

se demanda si dans un État régi par de telles lois, la liberté et l'ordre — deux conditions nécessaires à toute association publique, mais inséparables — pourraient subsister. « Cher Stockmar, dit Léopold, lisez la Constitution et donnez-moi votre avis. » Je parcourus avec le plus grand soin cette Constitution, j'en comparai les divers articles, et je trouvai que, en réalité, le pouvoir du gouvernement était fort restreint; toutefois, ma ferme confiance dans le peuple me rassura. Alors je parlai à peu près en ces termes à ce prince intelligent et éclairé : « Oui, en vérité, le pouvoir du roi et de ses ministres est fort limité par la Constitution. Voyez si toutes ces libertés peuvent s'accorder avec l'ordre; essayez si vous pouvez régner d'après l'esprit de la Constitution joint à une grande délicatesse de conscience. Faites l'expérience de ces institutions nouvelles, laissez écouler un certain temps, et si vous trouvez alors qu'une bonne administration est incompatible avec de semblables lois, envoyez aux Chambres un message dans lequel vous ferez connaître avec franchise les résultats de votre essai et les défauts que vous aurez remarqués dans le pacte fondamental. Si vous avez agi consciencieusement et avec bon vouloir, le peuple vous soutiendra et acceptera volontiers tous les changements dont la nécessité sera démontrée¹. »

Léopold se souvint de ces conseils dans sa première entrevue avec les commissaires belges. Il leur demanda si, dans le cas où l'on jugerait convenable de faire quelque changement à la Constitution, cette proposi-

¹ *Deutsche Jahrbücher für Politik und Literatur* (Berlin, 1863), t. VIII, pp. 315 et suiv.

tion rencontrerait des obstacles. Il ajouta qu'il ne désirerait pas ce changement dans l'intérêt du pouvoir; mais le pouvoir devant avoir pour but unique l'intérêt du pays, c'était aussi pour atteindre ce but qu'un changement pourrait être désirable. Les députés répondirent qu'il serait peut-être imprudent de le proposer en ce moment; mais que la Constitution avait prévu le cas dont le prince parlait et tracé la marche à suivre. Léopold ne contesta point la justesse de cette observation : il convint que l'expérience seule devait indiquer les changements qui pourraient être nécessaires. Il dit, à ce sujet, qu'il avait voulu mettre une entière franchise dans ses rapports avec les députés, et il demanda que cette franchise fût réciproque.

Il signala ensuite les obstacles qui s'opposaient à une acceptation immédiate. « Pour que mon élection soit possible et qu'elle soit utile à votre cause (ce furent ses paroles), il faut qu'elle emporte la solution de vos difficultés territoriales et financières; il faut que la Belgique et son roi puissent être reconnus par l'Europe. Je ne saurais accepter la souveraineté d'un État dont le territoire est contesté par toutes les puissances; ce serait, sans profit pour vous, me constituer en mettant le pied sur le sol belge, en état d'hostilité avec tout le monde. » Les députés ayant réitéré leurs instances, il ajouta : « Il me serait impossible de vous donner une réponse aujourd'hui; mais toute mon ambition est de faire le bonheur de mes semblables. Quoique jeune encore, je me suis trouvé dans tant de positions singulières et difficiles que j'ai appris à ne considérer le pouvoir que sous un point de vue philosophique. Je ne l'ai jamais

désiré que pour faire le bien, et le bien qui reste. Si certaines difficultés politiques, qui me semblaient s'opposer à l'indépendance de la Grèce, n'avaient surgi, je me trouverais maintenant dans ce pays, et cependant je ne me dissimulais pas quels auraient été les embarras de ma position. Je sens combien il est désirable pour la Belgique d'avoir un chef le plus tôt possible : la paix de l'Europe y est même intéressée¹. »

M. Lebeau, ayant eu connaissance des détails de cette entrevue, chargea les commissaires d'insister encore pour une acceptation immédiate et sans condition. « Vos limites, leur avait dit le prince, le 24 avril, sont la grande difficulté. Le protocole du 20 janvier est chose irrévocable; les cinq grandes puissances sont décidées à le maintenir, et la France même, qui avait d'abord hésité, l'admet aujourd'hui sans restriction. Il serait donc à désirer que vous vous missiez d'accord à cet égard avec les puissances, du moins relativement au principe; pour la mise à exécution, on pourra entrer en négociation. Alors je pourrais accepter l'offre flatteuse que vous voulez bien me faire, mais pour autant qu'une grande majorité participât à mon élection, car, je ne voudrais pas être, dès le principe, une cause de désunion. » Les députés répondirent que, du moment où son acceptation serait assurée, ils n'hésiteraient pas à lui garantir qu'un grand nombre de voix se réuniraient pour l'appeler au trône. De longues explications lui furent données sur les deux provinces que la conférence contestait à la Belgique. « Vous

¹ Nous racontons ces entretiens d'après les relations qui ont été écrites à Londres même par les députés.

sentez, objecta Léopold, combien ma mission serait pénible si j'étais maintenant à la tête de vos affaires. Admettons qu'il y eût nécessité de renoncer à une partie du territoire : la proposition devrait émaner du gouvernement, et dès lors des défiances pourraient s'élever contre moi ; on pourrait supposer, quoique bien à tort, que je prête l'oreille à d'autres intérêts que les vôtres. Mais si le Congrès voulait conclure un arrangement, la nation elle-même serait censée l'avoir fait, et toute défiance deviendrait impossible. Ma position actuelle est celle où je me trouvais lorsque le trône de la Grèce me fut offert ; alors aussi les puissances voulaient séparer de la Grèce l'Acarnanie et l'Étolie ; le sénat grec refusait d'y consentir. Voyant, d'un côté, l'impossibilité de faire triompher les vues du sénat ; de l'autre, ne voulant pas paraître l'instrument des puissances, je préfèrai renoncer au trône. »

Dans une nouvelle entrevue, qui eut lieu le 30, le prince garda la même réserve. Pressé, le 2 mai, par les députés, de leur donner une réponse définitive, il déclara qu'il accepterait avec bien du plaisir, après un arrangement préalable avec les puissances ; mais que sa position serait trop fâcheuse, insoutenable même, s'il devait prendre la responsabilité d'une mutilation du territoire belge. Le 10 mai, M. Devaux, membre du cabinet, se rendit à Londres pour hâter la solution si impatientement désirée. Le prince lui dit, comme à ses collègues, qu'il était toujours disposé à accepter leurs offres, puis il répéta qu'il ne donnerait pas cette acceptation tant que l'État belge serait vague, incertain, et surtout tant que les Belges ne seraient pas dans des

rapports de bonne harmonie avec les principales puissances de l'Europe¹.

Dans un comité général, qui eut lieu le 21 mai, M. Lebeau donna connaissance aux membres du Congrès des renseignements recueillis à Londres sur les dispositions favorables du prince de Saxe-Cobourg.

Pour paralyser les dernières résolutions de la conférence, il fallait profiter de ces dispositions. Un protocole du 17 avril avait déclaré *fondamentaux* et *irrévocables* les arrangements consignés dans ceux du 20 et du 27 janvier, et il avait placé les Belges en présence des forces de la Confédération germanique, s'ils ne retiraient les troupes qui se trouvaient dans le grand-duché de Luxembourg. Le 10 mai, la conférence décidait que la communication officielle de ce protocole serait faite par son commissaire au gouvernement belge, avant le 1^{er} juin. Au lieu d'obéir strictement à cette injonction, lord Ponsonby partit pour Londres afin d'exposer à la conférence l'état véritable des choses et tâcher d'obtenir des conditions moins dures. Mieux informée, la conférence déclara, le 21 mai, que les cinq puissances promettaient d'entamer

¹ Le prince de Talleyrand au comte Sébastiani, 12 mai 1831. — La circonspection extrême de Léopold était louée par les uns, blâmée par d'autres. Le baron de Stein écrivait à M. de Gagern, le 27 mai : « L'hésitation du prince Léopold est une conséquence de sa situation, mais encore plus de son caractère. » En tout cas, c'était une conduite franche et loyale. Le 22 mai, dans une lettre à lord Palmerston, Léopold exprimait énergiquement le désir qu'aucune promesse de sa part ne fût faite par lord Ponsonby aux Belges : en l'absence d'une réponse décisive du roi de Hollande, en ce qui concernait le Luxembourg, il ne pouvait, disait-il, reculer d'un pouce de la position qu'il avait prise dès le commencement.

avec le roi des Pays-Bas une négociation dont le but serait d'assurer, s'il était possible, à la Belgique, moyennant de justes compensations, la possession du grand-duché de Luxembourg, qui conserverait toutefois ses rapports actuels avec la Confédération germanique.

Dans ces conjonctures, l'élection immédiate du prince de Saxe-Cobourg fut, d'après les suggestions de M. Lebeau, proposée au Congrès, le 25 mai, par quatre-vingt-quinze députés. « ... Cette candidature, dit M. Van de Weyer, n'est pas hostile aux institutions de la Belgique. Le prince de Saxe-Cobourg a vécu dans un pays qui jouit depuis longtemps du régime constitutionnel; il sait en apprécier les avantages, et il a sous les yeux l'exemple du roi d'Angleterre, qui vient de se placer à la tête du mouvement libéral, pour doter la nation d'une réforme longtemps désirée... En remettant l'élection au 1^{er} juin, et en supposant que l'acceptation ne suivît pas, nous n'aurions rien compromis; au contraire, nous aurions donné aux puissances une preuve de plus, une garantie nouvelle de notre ferme volonté de rester Belges, de ne pas perdre notre indépendance par notre réunion à une puissance étrangère¹. » Des contre-propositions avaient été déposées en même temps; elles tendaient, l'une à ajourner l'élection, l'autre à prendre possession par la force des parties du territoire encore occupées par les Hollandais. Les sections délibérèrent, et il fut résolu, le 27 mai, de proposer au Congrès que la question du choix du chef de l'État serait mise à l'ordre du jour du 1^{er} juin.

¹ *Discussions du Congrès national*, t. III, p. 139.

Le 26 mai, au soir, lord Ponsonby était revenu à Bruxelles. Il résolut, lui, malgré les injonctions formelles des puissances, de ne pas notifier au gouvernement belge le protocole du 21 mai, mais de le remplacer par une lettre particulière dans laquelle il ferait connaître positivement les intentions favorables de la conférence relativement au Luxembourg, mais aussi les dangers auxquels s'exposerait la Belgique, si elle persistait dans sa résistance et son isolement. M. Lebeau fit de vains efforts pour que lord Ponsonby consentît à supprimer cette lettre, dont le ton était rude et parfois menaçant. Le commissaire de la conférence répondit qu'il ne dépendait pas de lui de renoncer à cette communication. Le 28, M. Lebeau, ayant échoué dans ses démarches, monta à la tribune et, d'une voix mal assurée, donna lecture de la lettre. En voici la conclusion, qui fit parfois bondir les membres de la représentation nationale : « ... L'hésitation qu'a montrée S. A. R. le prince Léopold dans les réponses qu'il a faites à MM. les députés qui sondaient son opinion relativement à la souveraineté de la Belgique, montre assez la nature désintéressée des principes de Son Altesse Royale, et prouve qu'il ne voudrait point accepter une couronne qui lui serait offerte, s'il ne pouvait la porter avec honneur pour la Belgique et pour lui-même. Cependant, le prince est convaincu aujourd'hui, à son entière satisfaction, qu'il est suffisamment fondé à attendre avec confiance l'exécution équitable et prompte des mesures par lesquelles la conférence aidera à l'arrangement satisfaisant des affaires du Luxembourg ; et le prince est disposé à

prendre sur lui, comme souverain, le complément de cette affaire. Peut-il y avoir une meilleure preuve du changement qui s'est récemment opéré dans l'opinion et dans les résolutions de la conférence? Il y a une semaine, la conférence considérait la conservation de ce duché à la maison de Nassau, sinon comme nécessaire, au moins comme extrêmement désirable; et à présent, elle est disposée à une médiation, avec l'intention avouée de faire obtenir ce duché pour le souverain de la Belgique. L'honneur de la Belgique consiste à obtenir le Luxembourg, et non à combattre pour l'avoir et à causer la ruine des Belges par cette lutte. La conférence ne prétend pas intervenir en ce qui concerne les droits, l'indépendance de la Belgique et son organisation intérieure; mais la conférence veut maintenir les droits des autres États contre toute agression, sous quelque prétexte que ce soit... J'ai confiance dans la raison du gouvernement belge et du pays : je me flatte qu'ils considéreront avec calme et qu'ils décideront avec sagesse la grande question qui se présente pour eux, et qu'ils refuseront de se jeter imprudemment dans des difficultés qui seraient créées sans besoin et qui pourraient amener jusqu'à l'extinction du nom belge... » Une proposition, déposée par M. Nothomb conjointement avec MM. H. de Brouckere et Ch. Vilain XIII, vint heureusement détourner l'orage. Elle avait notamment pour but de déclarer non avenue l'élection du chef de l'État, si l'acceptation était subordonnée à la cession du Luxembourg et d'une partie du Limbourg; elle autorisait ensuite le gouvernement à proposer à la conférence et au roi Guillaume

de terminer, au moyen de sacrifices pécuniaires à charge de la Belgique, toutes les contestations territoriales. Le 2 juin, cette proposition fut adoptée.

Le lendemain, le Congrès aborda la discussion sur le choix du chef de l'État. Les débats entre les adhérents du prince de Saxe-Cobourg et les partisans du système belliqueux, ceux-ci fortifiés par la minorité républicaine, furent parfois très-vifs, sans exciter pourtant de véritables tempêtes. Un jeune abbé (M. de Haerne), qui naguère avait voté pour la république, prétendit que l'opinion catholique se prononçait contre la candidature du prince. Cette assertion, que le comte Félix de Mérode avait déjà vivement contestée, fut alors relevée par deux autres ecclésiastiques, l'abbé Boucqueau de Villeraie, du diocèse de Malines, et l'abbé Andries, du diocèse de Bruges. « En politique, dit ce dernier, mon symbole, c'est la Constitution; et comme elle ne stipule rien par rapport à la religion que le chef de l'État doit professer, je ne suis pas plus exigeant qu'elle, et je crois même que c'est une marque de haute sagesse que de ne rien exiger sous ce rapport. La liberté des cultes est sacrée pour tous les Belges; pourquoi ne le serait-elle pas pour le roi?... » Ces protestations firent une sensation d'autant plus grande en Allemagne que l'on y croyait positivement le parti catholique contraire à l'élection d'un prince luthérien. Le principal organe de ce parti¹ s'était, du reste, exprimé déjà avec une extrême franchise et un rude bon sens. Il avait dit à ses coreligionnaires : « ... Ne

vous faites pas illusion; avec notre charte, ce ne sera point le roi qui aura le pouvoir et la souveraineté; la souveraineté se trouvera tout entière dans les chambres ou, pour mieux dire, dans les collèges électoraux. Si vous voulez que votre souverain soit catholique, tâchez de remporter la victoire dans les batailles électorales, vous n'avez pas d'autre moyen de vous procurer cet avantage. Un roi catholique serait pour vous un simple fonctionnaire catholique, un fonctionnaire qui ne pourrait rien pour vous, si le parlement, vrai souverain, était philosophe intolérant. Votre souverain sera catholique, si vous êtes en majorité au palais de la Nation, à Bruxelles; libéral, si vous êtes en minorité. Comptez là-dessus, si vous voulez compter bien... » La discussion, ouverte le 3 juin, fut close le même jour. Cent quatre-vingt-seize membres, sur deux cents dont se composait le Congrès, étaient présents le 4, au palais de la Nation, pour procéder à l'élection du roi. A l'appel de son nom, chaque député monta à la tribune et remit au président son bulletin signé. Du dépouillement des votes il résulta que le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait obtenu cent cinquante-deux suffrages. Le président du Congrès, au nom du peuple, le proclama roi des Belges, à la condition d'accepter la Constitution.

M. White, secrétaire de lord Ponsonby, partit immédiatement pour Londres, afin d'annoncer au prince la décision de l'assemblée nationale. Léopold attendait cette nouvelle sans aucune impatience, car son rôle avait été strictement passif; il n'avait fait aucune démarche pour gagner des partisans dans le Congrès,

ni dépensé un shelling pour émouvoir le peuple en sa faveur¹. Il était, comme on l'a dit, consentant plutôt qu'empressé à devenir roi, et portant dans l'ambition même une modération patiente qui semblait aller jusqu'à l'indifférence.

Le Congrès nomma une députation chargée de remettre au prince de Saxe-Cobourg le décret d'élection². Le régent, de son côté, désigna MM. Devaux et Nothomb pour entamer avec la conférence les négociations autorisées par l'assemblée.

Tandis que les députés du Congrès et les commissaires du régent traversaient le détroit, des nouvelles sinistres se répandaient. On disait (et ce bruit n'était pas dénué de fondement) que la Hollande, à la veille de perdre les anciennes provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, avait mis en avant un projet de partage avec la France et la Prusse; on ajoutait que le prince de Talleyrand lui-même favorisait cette idée³.

¹ « ... Quoique le gouvernement anglais et le roi élu fussent en quelque sorte préparés à l'événement, lord Ponsonby jugea utile d'envoyer une personne de confiance pour communiquer à l'un et à l'autre ce fait important. Le prince, qui s'était rendu de Londres à Claremont, n'apprit par conséquent l'honneur qui lui était conféré que dans la matinée du 6. L'impression que cet événement produisit eût été plus vive s'il n'avait pas été prévu. Néanmoins le prince éprouva une profonde émotion lorsqu'il fut informé des diverses circonstances qui avaient accompagné l'élection, et qu'il put se convaincre que les votes qui lui étaient contraires étaient dus à des dissentiments politiques et n'avaient rien de personnel... » *Révolution belge de 1830*, par CHARLES WHITE, t. III, chap. II.

² Indépendamment du président, cette députation se composait de MM. Félix de Mérode, Van de Weyer, l'abbé de Foere, d'Arschot, H. Vilain XIII, Osy, Destouvelles, Duval de Beaulieu et Thorn.

³ Dans une lettre confidentielle écrite un peu plus tard, M. Le Hon

Le 8 juin, les deux commissaires du régent eurent avec le prince Léopold une première entrevue, dans laquelle ils se mirent d'accord pour entreprendre les négociations qui devaient sauver la nationalité belge et consacrer le triomphe de la révolution de septembre 1830. Nous les avons déjà exposées avec détail¹. Bornons-nous à dire ici qu'elles aboutirent à la rédaction des préliminaires de paix, si célèbres dans l'histoire moderne sous le nom des *Dix-huit articles*.

Les députés du Congrès attendaient, pour remplir leur mission officielle, le résultat des délibérations de la conférence. Le prince Léopold, cependant, les voyait assez fréquemment, mais en particulier, et s'entretenait librement avec eux. « Si j'avais à choisir entre mille, écrivait au régent le président du Congrès, je croirais ne pouvoir mieux tomber. » « S'il accepte, écrivait un autre député, la Belgique aura un souverain distingué, et qui paraît pénétré de cette grande vérité, qu'il a répétée plusieurs fois, que le premier devoir d'un roi était de travailler à procurer au peuple qu'il gouverne la plus grande somme de bonheur possible. » Mais les députés s'aperçurent que la Consti-

informait le régent qu'il avait eu de vives discussions avec Casimir Périer et le comte Sébastiani au sujet de la conduite attribuée au prince de Talleyrand. « On avoue, disait-il, qu'après la combinaison du prince Léopold, il ne reste de moyen d'en finir que la réunion ou le partage, et, comme le ministère Périer ne veut pas de la première, si elle est infailliblement une cause de guerre, on ne s'étonne pas que le prince de Talleyrand ait parlé, dans les premiers moments d'irritation, comme si le partage était, à défaut de réunion, une des conséquences à prévoir de l'occupation... » M. Le Hon au régent, Paris, 19 juin 1831.

¹ *Histoire du Congrès national*, t. II, pp. 234 et suiv.

tution préoccupait encore le prince. Un jour, il leur dit, en souriant : « Messieurs, vous avez un peu rudement traité la royauté qui n'était pas là pour se défendre; votre charte est bien démocratique : cependant, je crois qu'en y mettant de la bonne volonté de part et d'autre, on peut encore marcher¹. » L'élu du Congrès connaissait peut-être le sentiment exprimé, en 1551, par un ambassadeur vénitien sur le parlement d'Angleterre : « Ces parlements sont utiles et sûrs, comme choses qui sont l'œuvre de l'avis et du consentement de tous, et parce qu'ils font du pouvoir royal et absolu un pouvoir légitime et régulier, devant lequel tout homme est libre. »

Le 24 juin, au soir, la rédaction définitive des préliminaires de paix, contenus en dix-huit articles, fut arrêtée, à Marlborough-House, entre le prince Léopold, lord Palmerston et les deux commissaires du régent de la Belgique. Léopold, après avoir échoué dans ses efforts pour faire admettre l'intégrité territoriale du pays sur lequel il allait régner, c'est-à-dire pour faire reconnaître la Belgique dans les limites fixées par le Congrès, n'avait point perdu courage : cette couronne qu'un peuple lui offrait, il s'était décidé à l'accepter sous des conditions qu'on lui présentait comme définitives et comme devant assurer sa reconnaissance immédiate par les cinq grandes puissances et par l'Europe tout entière. Dans la soirée du 26, les deux commissaires, qui étaient descendus à *Brunswick-Hotel*,

¹ *Journal de Bruxelles*, juillet 1856. L'article, auquel nous empruntons ces paroles, reproduit les souvenirs d'un des membres de la députation de 1831.

y reçurent du Foreign-Office un paquet contenant le texte officiel des dix-huit articles, signé par les représentants des cinq puissances.

A neuf heures, la députation du Congrès se rendit officiellement à Marlborough-House, pour remettre au prince le décret qui l'appelait au trône de Belgique. M. de Gerlache, président, s'exprima en ces termes : « ... C'est un rare et beau spectacle dans les fastes des peuples que l'accord de quatre millions d'hommes libres déférant spontanément la couronne à un prince né loin d'eux et qu'ils ne connaissaient que par ce que la renommée publiait de ses éminentes qualités. Votre Altesse Royale est digne de cet appel, digne de répondre à cette marque de confiance. Le bonheur de la Belgique, et peut-être la paix de l'Europe entière, sont actuellement dans ses mains ! Pour prix d'une noble résolution, prince, nous ne craignons pas de vous promettre de la gloire, les bénédictions d'un bon et loyal peuple, toujours attaché à ses chefs tant qu'ils ont respecté ses droits, et enfin une mémoire chère à la postérité la plus reculée... » Le prince répondit : « Je suis profondément sensible au vœu dont le Congrès belge vous a constitué les interprètes. Cette marque de confiance est d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait pas été recherchée par moi. Les destinées humaines n'offrent pas de tâche plus noble et plus utile que celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider ses libertés. Une mission d'aussi haute importance peut seule me décider à sortir d'une position indépendante et à me séparer d'un pays auquel j'ai été attaché par les liens et les souvenirs les plus sacrés, et

qui m'a donné tant de témoignages de sympathie. J'accepte donc, messieurs, l'offre que vous me faites, bien entendu que ce sera au Congrès des représentants de la nation à adopter les mesures qui seules peuvent constituer le nouvel État, et par là lui assurer la reconnaissance des États européens. Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me donnera la facilité de me dévouer tout entier à la Belgique, et de consacrer à son bien-être et à sa prospérité les relations que j'ai formées dans les pays dont l'amitié lui est essentielle, et de lui assurer, autant qu'il dépendra de mon concours, une existence indépendante et heureuse. »

Le même jour encore le prince écrivit au régent que, après l'adoption par le Congrès des préliminaires proposés par la conférence de Londres, il considérerait les difficultés comme levées pour lui et pourrait se rendre immédiatement en Belgique. Les députés du Congrès et les commissaires du régent quittèrent Londres à minuit; débarqués à Ostende le 27, ils partirent pour Bruxelles.

Le lendemain, M. Lebeau donna lecture au Congrès des dix-huit articles. C'était maintenant à l'assemblée nationale de faire tomber le dernier obstacle qui s'opposait encore à l'intronisation de l'élu, c'était à elle de fixer les destinées de la Belgique. Elle ne faillit point à sa haute et patriotique mission.

Le 9 juillet, après des débats et une agitation qui rappelèrent quelquefois les jours les plus orageux de la Convention nationale, le Congrès adopta la proposition ayant pour objet d'accepter les dix-huit articles, c'est-à-dire les préliminaires du traité de paix entre la Belgique et la Hollande.

Tandis que le ministre des affaires étrangères transmettait le décret à la conférence, l'assemblée désignait les députés qui, après avoir annoncé au prince Léopold l'acceptation des dix-huit articles, devaient l'accompagner en Belgique¹. Ils quittèrent Bruxelles, le 10 juillet, à onze heures du matin, et arrivèrent à Londres le lendemain à minuit.

Le 12, au matin, le prince Léopold alla à Claremont pour y sceller ses papiers. Revenu à Marlboroug-House dans l'après-midi, il reçut d'abord les représentants des cinq grandes puissances. « La volonté des grandes puissances est-elle de me reconnaître immédiatement? » leur demanda le prince. « Leur volonté est-elle de me reconnaître si je me rends en Belgique, sans attendre l'adhésion du roi de Hollande? » — « Oui, quand même, » répondit le comte Matuszewic, représentant de la Russie. « Et, s'il refuse, nous trouverons le moyen de le forcer à consentir. » La résolution du prince de se rendre aux vœux du peuple belge fut alors irrévocable. A neuf heures du soir, il reçut les députés du Congrès, qui lui remirent une lettre dans laquelle le régent s'exprimait en ces termes : « Après onze jours de discussion, le Congrès vient d'adhérer aux propositions qui lui ont été adressées par la conférence de Londres. Votre Altesse Royale ayant fait dépendre de cette adhésion

¹ La députation fut composée de MM. Lebeau, Félix de Mérode, Fleussu, de Muelenaere et Joseph d'Hoogvorst. M. Lebeau ne voulut point que l'on pût suspecter son patriotisme : avec une abnégation dont il y a peu d'exemples, il avait déposé le portefeuille des affaires étrangères après que le Congrès eut voté les dix-huit articles. Voir l'ouvrage que nous avons consacré à cet éminent homme d'État.

seule son acceptation de la couronne de Belgique, plus rien ne s'oppose à son arrivée immédiate en ce royaume, ainsi qu'elle m'en a donné l'assurance par la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 juin dernier. C'est en vous rendant le plus promptement qu'il vous sera possible au milieu du peuple belge, que vous complerez ses vœux, que vous calmerez ses inquiétudes... » Le prince répondit que déjà il faisait ses dispositions, et que, dans peu de jours, il serait prêt à quitter l'Angleterre. Il ajouta, en souriant, qu'étant en train de déménager, il ne pouvait faire aux députés les honneurs de Londres; mais que sa sœur, la duchesse de Kent, le remplacerait.

Le 15, l'élu du Congrès belge adressa à lord Grey sa renonciation à la pension annuelle de 50,000 livres sterling qui lui avait été accordée par le parlement d'Angleterre. « Comme souverain de la Belgique, disait le prince, mon intention est de n'emporter de l'Angleterre aucune portion du revenu qui m'a été accordé par acte du parlement, à l'époque de mon mariage. » Il avait décidé aussi de pensionner tous les gens de sa maison et de n'amener avec lui qu'un seul officier, auquel il ne donnerait même ni rang ni titre. S'il avait agi autrement, si un représentant de George IV l'avait accompagné, on aurait dit à coup sûr qu'il n'était que le candidat de l'Angleterre ¹.

Le samedi 16, le prince fit ses adieux à Marlborough-House et quitta Londres, à six heures du matin, accompagné de sir Henri Seton, son aide de camp, des députés

¹ Voir *The Greville Memoirs*, t. II, p. 177.

du Congrès et de M. Jules Van Praet, qui remplissait déjà les délicates fonctions de secrétaire. Venu à Londres avec le comte d'Arschot, resté avec les commissaires du ministre des affaires étrangères, initié aux dernières négociations, M. Van Praet avait dès lors gagné la confiance du prince Léopold, et il devait la conserver pendant la durée entière du long règne qui allait commencer. A deux heures et demie, Léopold arrivait à Douvres, salué par les canons du fort. Quelques instants après, il s'embarqua pour Calais sur le bateau à vapeur le *Crusader*, qui avait arboré le pavillon royal de la Grande-Bretagne. Quand le *Crusader* fut en vue du fort Rouge, une salve d'artillerie annonça que le roi des Français faisait rendre au roi des Belges les honneurs accordés aux têtes couronnées. Léopold fut reçu sur le quai par le maire et les autorités de la ville, puis complimenté, sur le port même, par le lieutenant-général comte Belliard, au nom du roi des Français. Il passa la nuit à l'hôtel *Dessin*.

Le lendemain, au matin, par un temps magnifique, Léopold partit pour Dunkerque. Arrivé sur la limite qui sépare la France de la Belgique, il y trouva la députation qui lui était envoyée par le régent. Le général de Wautier salua l'élu au nom de l'armée. « Je compte entièrement, répondit le prince, sur son courage et sa fidélité¹. » Un témoin oculaire rapporte que cette pre-

¹ On raconte qu'à Londres, dans un de ses derniers entretiens avec l'élu du Congrès belge, le prince de Talleyrand lui avait conseillé de renoncer à tout appareil militaire et de se contenter de quatre à cinq mille hommes pour le maintien de la police au dedans. Le roi regarda M. de Talleyrand de son œil fin et profond et pénétra le vrai sens d'une pensée dont on

mière entrevue des autorités nationales et du nouveau roi sur les bords de l'Océan, par un radieux soleil de juillet, en présence des représentants d'un peuple ami, porta l'émotion dans tous les cœurs.

Dès que l'élu du Congrès eut franchi les frontières de la Belgique, son voyage devint une véritable ovation. A Ostende, où il arriva vers six heures du soir, il trouva, devant l'église paroissiale de Saint-Pierre, l'évêque de Gand, revêtu de ses habits pontificaux ; le prélat offrit au futur souverain les hommages et les vœux du clergé catholique. Bruges lui fit un accueil splendide. On voulut lui persuader de ne point comprendre dans son itinéraire l'autre capitale de la Flandre, où il aurait pu, disait-on, être exposé à des démonstrations malveillantes. « C'est une raison de plus, repartit Léopold, de passer par Gand. » Cette noble confiance ne fut pas trompée ; Gand s'associa à l'allégresse générale.

« On ne pouvait s'empêcher d'admirer les manifestations splendides et unanimes des villes que le cortège traversait ; mais ce qui portait au plus haut point l'émotion, c'était l'accueil que le souverain recevait dans les campagnes. Quand on voyait un curé de village, à cheveux blancs, au visage vénérable, venir saluer dans un prince luthérien le protecteur de l'indépendance du pays, le restaurateur de la nationalité belge si longtemps opprimée, ce mélange de patriotisme, qui se liait aux traditions du passé, et de tolérance, qui se rattachait aux principes libéraux de la révolution de 1830, touchait profondément les témoins de ce spectacle

cherchait à lui déguiser la portée sous les plus mielleuses paroles. *Opuscules de S. Van de Weyer*, I.

admirable. Quand on voyait ensuite les branches d'arbres et les guirlandes qui ornaient les cabanes éparses sur la grande route, quand on remarquait la joie naïve et spontanée des pauvres habitants accourus sur le seuil de leurs chaumières, on pouvait dire que le peuple comprenait instinctivement le caractère de cette inauguration. Il sentait que ce prince, élu par les suffrages de l'assemblée nationale, ramenait la confiance, la paix, la sécurité, le commerce, la prospérité publique et privée. On pouvait aussi reconnaître dans ces populations de la Flandre et du Brabant, accourues au-devant du roi, l'ancien respect pour le pouvoir monarchique que le peuple belge a toujours su allier avec l'amour invincible de la liberté¹. »

Le 19, vers le soir, le cortège approche de Bruxelles, et la foule augmente sans cesse. Plus d'une fois, Léopold avait répondu aux félicitations dont il était l'objet que, à l'aspect d'un enthousiasme aussi général, il se sentait heureux d'être le roi librement élu par le peuple belge. Plus d'une fois, on le vit se lever dans sa voiture, saluant et remerciant l'innombrable population qui était accourue à sa rencontre. A dix heures et demie, le cortège arrive enfin au château de Laeken. Le prince y reçoit les félicitations du régent de la Belgique, des ministres, des membres composant le bureau du Congrès et des hauts fonctionnaires de l'État.

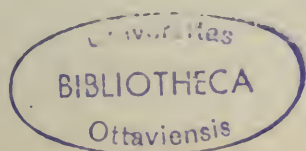
L'inauguration du premier roi des Belges devait avoir lieu le 21. Léopold passa la veille de ce grand jour à s'entretenir avec quelques-uns des personnages qui

¹ Voir notre *Histoire du Congrès national*, t. II, p. 341. Nous écrivions en ayant sous les yeux les souvenirs d'un des membres de la députation.

devaient bientôt devenir ses principaux auxiliaires dans le gouvernement du pays. Il témoignait notamment la plus affectueuse confiance à M. Lebeau, qui avait tant contribué à son élection et à son avènement. Dans un entretien avec cet ancien ministre du régent, le prince tira de sa poche un papier et le pria d'en prendre connaissance. C'était le discours qu'il se proposait de prononcer, après avoir prêté serment. M. Lebeau le lut et se borna à proposer quelques corrections purement grammaticales. Le mémorable discours de l'inauguration était et resta l'œuvre exclusive du roi¹.

Le 21 juillet, Bruxelles en fête était illuminé par les rayons d'un joyeux soleil. Toute la population se trouvait dans les rues ou aux fenêtres pour assister à l'entrée solennelle du premier roi des Belges. Léopold, qui portait l'uniforme de général de l'armée nationale, entra à cheval, par l'ancienne porte Guillaume, dans la capitale du nouveau royaume, et, à la tête d'un brillant état-major, se dirigea vers la place Royale. Une estrade, adossée à l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, était occupée par le régent de la Belgique et par les membres du Congrès. A une heure, Léopold, étant arrivé devant l'église, descendit de cheval, franchit les degrés et prit place entre le régent et le président de l'assemblée, en avant du trône. Après que le vénérable régent eut déposé les pouvoirs dont il avait été revêtu le 24 février précédent, un des secrétaires du Congrès (M. Ch. Vilain XIII), debout devant le roi, donna lec-

¹ Cet incident nous a été raconté par M. Lebeau.



ture de la Constitution du royaume de Belgique. Cette lecture achevée, un autre secrétaire, M. Nothomb, présenta la formule du serment imposé au roi par le pacte fondamental. Léopold I^{er} dit, d'une voix ferme : *Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge ; de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire.* Pendant que le roi signe le procès-verbal de la prestation de son serment, les sièges qui occupaient le devant de l'estrade disparaissent. Le trône demeure à découvert. Le président du Congrès, se tournant vers le roi, lui dit : « Sire! montez au trône. » Le roi, debout sur l'estrade supérieure, entouré des généraux et des ministres, prononce alors le discours suivant :

« La promptitude avec laquelle je me suis rendu sur
« le sol belge a dû vous convaincre que, fidèle à ma
« parole, je n'ai attendu pour venir au milieu de vous
« que de voir écarter par vous-mêmes les obstacles qui
« s'opposaient à mon avènement au trône. Les consi-
« dérations diverses, exposées dans l'importante dis-
« cussion qui a amené ce résultat, feront l'objet de ma
« plus vive sollicitude. J'ai reçu, dès mon entrée sur
« le sol belge, les témoignages d'une touchante bien-
« veillance ; j'en suis encore aussi ému que reconnais-
« sant. A l'aspect de ces populations ratifiant par leurs
« acclamations l'acte de la représentation nationale,
« j'ai pu me convaincre que j'étais appelé par le vœu
« du pays, et j'ai compris tout ce qu'un pareil accueil
« m'impose de devoirs. Belge par votre adoption, je me
« ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique.
« J'ai été également accueilli avec une extrême bien-

« veillance dans la partie du territoire français que
« j'ai traversée, et j'ai cru voir dans ces démonstrations,
« auxquelles j'attache un haut prix, le présage heureux
« des relations de confiance et d'amitié qui doivent
« exister entre les deux pays. Le résultat de toute com-
« motion politique est de froisser momentanément les
« intérêts matériels. Je comprends trop bien leur
« importance pour ne pas m'attacher immédiatement
« à concourir par la plus active sollicitude à relever
« le commerce et l'industrie, ces principes vivifiants
« de la prospérité nationale; mais j'aime à croire que
« le peuple belge, si remarquable à la fois par son
« sens droit et par sa résignation, tiendra compte au
« gouvernement des difficultés d'une position qui se lie
« à l'état de malaise dont l'Europe presque tout entière
« est frappée. Je veux m'entourer de toutes les
« lumières, provoquer toutes les vues d'amélioration;
« et c'est sur les lieux mêmes, ainsi que j'ai déjà com-
« mencé à le faire, que je me propose de recueillir les
« notions les plus propres à éclairer sous ce rapport la
« marche du gouvernement. Messieurs, je n'ai accepté
« la couronne que vous m'avez offerte qu'en vue de
« remplir une tâche aussi noble qu'utile, celle d'être
« appelé à consolider les institutions d'un peuple géné-
« reux et de maintenir son indépendance. Mon cœur
« ne connaît d'autre ambition que celle de vous voir
« heureux. Je dois, dans une aussi touchante solennité,
« vous exprimer un de mes vœux les plus ardents. La
« nation sort d'une crise violente : puisse ce jour effa-
« cer toutes les haines, étouffer tous les ressentiments!
« Qu'une seule pensée anime tous les Belges, celle

« d'une franche et sincère union ! Je m'estimerai heu-
« reux de concourir à ce beau résultat, si bien préparé
« par la sagesse de l'homme vénérable qui s'est dévoué
« avec un si noble patriotisme au salut de son pays.
« Messieurs, j'espère être pour la Belgique un gage de
« paix et de tranquillité ; mais les prévisions de l'homme
« ne sont pas infaillibles. Si, malgré tant de sacrifices
« pour conserver la paix, nous étions menacés de la
« guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage
« du peuple belge, et j'espère qu'il se rallierait tout
« entier à son chef, pour la défense du pays et de l'in-
« dépendance nationale. »

Tous les assistants promirent, par leurs acclamations réitérées, d'aider le chef définitif de l'État à maintenir l'indépendance de la Belgique.

Léopold descend de l'estrade et, traversant les rangs serrés du peuple, se dirige à pied vers le palais des souverains. A six heures, il préside le banquet auquel il avait invité les membres du Congrès. Il était placé entre l'ancien régent et le président de l'assemblée. Au toast qui lui fut porté par ce dernier, le roi répondit : « Messieurs, je vous remercie, et je bois à l'avenir de la Belgique. Que cet avenir soit heureux et indépendant ! »

En ce moment, lord Grey annonçait officiellement à la chambre des pairs de la Grande-Bretagne la détermination du roi des Belges de renoncer à la pension qu'il touchait comme membre de la famille royale d'Angleterre. Après que le vénérable lord eut donné lecture de la lettre que le prince lui avait adressée le 15 juillet,

de vives acclamations retentirent dans l'assemblée¹. Le duc de Wellington, se faisant l'interprète de ses collègues, dit que le peuple belge, sur lequel Léopold allait régner, verrait dans cette détermination la preuve que son souverain était même à l'abri du soupçon de toute dépendance étrangère.

Quelques jours plus tard, pareil hommage fut rendu au nouveau roi par le gouvernement français. « Où sont, disait, à la tribune de la chambre des députés, le ministre des affaires étrangères, où sont les armées anglaises qui occupent aujourd'hui la Belgique? Le prince qui a obtenu le trône de cette nation n'est-il pas lui-même enchaîné par les liens d'une constitution, comme tous les princes constitutionnels de l'Europe?... »

¹ Léopold avait également résigné le commandement du 5^e régiment des dragons-gardes; mais, d'après le désir du roi Guillaume IV, il conserva le rang nominal de feld-maréchal dans l'armée britannique. Voir *Correspondence of the late earl Grey with his Majesty king William IV*, t. I^{er}, p. 309.



V

Léopold signala son avènement par d'abondantes libéralités, prélevées sur sa cassette particulière et réparties entre Bruxelles, Gand, Anvers et Liège, pour venir en aide aux familles qui avaient souffert des derniers événements. Il s'empressa aussi de visiter la place des Martyrs, voulant honorer la mémoire des citoyens qui étaient morts glorieusement pour l'indépendance de la Belgique.

Le 28 juillet, il se rendit à Anvers, où il fut accueilli avec enthousiasme; le lendemain, il passa en revue, à Saint-Antoine, le corps d'armée du général Ticken de Terhove. Le 31, aux environs de Hasselt, il inspecta l'autre corps dit de la *Meuse*, qui était placé sous le commandement du général Daine. Salué par les acclamations des troupes, il ne laissait rien percer de ses inquiétudes. Cependant des rumeurs vagues sur des mouvements menaçants de l'armée hollandaise étaient

parvenues jusqu'à lui, et, quoiqu'il n'y ajoutât pas entière créance, il devait pourtant se tenir prêt. Et quelle perspective dès lors! Au lieu de soixante-huit mille hommes que les cadres annonçaient, il n'avait trouvé, à Saint-Antoine et à Hasselt, que vingt-cinq mille soldats tout au plus.

Il fit son entrée à Liège le 1^{er} août. Il avait le dessein de continuer son voyage jusqu'à Verviers et de se rendre ensuite à Namur. Mais les nouvelles de Hollande devenant plus alarmantes, Léopold prévint de Liège son ministre de la guerre¹, qui était resté à Bruxelles avec tous ses collègues. Le lendemain, 2 août, dans l'après-midi, il reçut, par l'entremise du ministre des affaires étrangères², copie de la lettre par laquelle le général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, avait notifié la veille au commandant militaire de la ville que les hostilités seraient reprises le 4, à neuf heures et demie du soir.

Léopold ne perdit pas son sang-froid. Comme il se trouvait à Liège sans aucun ministre, il fit appeler M. Lebeau, qui avait repris dans cette ville les fonctions d'avocat général près la cour d'appel. Lui tendant la déclaration du général Chassé : « Voyez, dit-il, ce qui m'arrive pour ma bienvenue. Encore si j'avais pu consacrer quelques mois à l'organisation de l'armée, je ne craindrais point la lutte. Peut-être faudrait-il s'en féliciter : l'armée et le pays s'attacheraient par un succès à leur nationalité naissante et au chef qui aurait combattu à leur tête. Mais être pris ainsi au dépourvu,

¹ Le général de Faily.

² M. de Muelenaere.

cela est malheureux. Que pensez-vous de l'état de l'armée? La croyez-vous capable de soutenir le choc de l'ennemi et de se battre en plaine? » L'ancien ministre du régent répondit avec franchise que, dans son opinion, l'armée nouvelle devait laisser encore beaucoup à désirer sous le rapport de l'organisation¹. En conséquence, il conseilla de réclamer immédiatement des gouvernements de France et d'Angleterre l'exécution des engagements contractés par ces deux puissances, c'est-à-dire la garantie de la nationalité belge, stipulée dans les dix-huit articles. « Il m'en coûte, répondit le roi, de recourir à ce moyen; j'aurais aimé à conduire notre armée au-devant des Hollandais. Un succès produirait sur nos soldats et sur le pays tout entier l'impression la plus favorable à la nationalité et à la dynastie; mais je crois comme vous que ce serait jouer là gros jeu. » M. Lebeau, assumant toute la responsabilité de son conseil, écrivit sur-le-champ à MM. Le Hon et Van de Weyer, représentants de la Belgique à Paris et à Londres, pour réclamer, au nom du roi, l'intervention armée de la France et de l'Angleterre. De son côté, Léopold adressa des lettres particulières et pressantes à Louis-Philippe et aux lords Grey, Palmerston et Durham.

Le roi fut de retour à Bruxelles le 3 août, à quatre heures du matin. Le lendemain, dans une énergique

¹ M. Lebeau était d'accord avec les généraux qui, le 22 juin précédent, avaient délibéré, en présence du régent et des ministres, sur la possibilité de reprendre les hostilités. Voir les révélations faites à la Chambre des représentants par Barthélemy, ancien ministre de la justice. (Séance du 10 novembre 1831.)

proclamation, il disait au peuple : « Belge comme vous, je défendrai la Belgique. Je compte sur la garde civique, sur l'armée, sur le courage et le dévouement de tous. Je me rends à mon poste. » Le soir, il alla coucher à Anvers, qui était menacé d'un second bombardement, et il ne quitta la ville qu'après avoir été pleinement rassuré sur le sort de cette grande métropole commerciale. Le quartier général fut porté à Malines.

En apprenant la brusque agression des Hollandais, le cabinet que présidait Casimir Périer, déclaré dissous quelques heures auparavant, prit la résolution de conserver le pouvoir pour empêcher une restauration en Belgique. Le 4, à huit heures du matin, M. Le Hon, dont l'énergie et le zèle en ces graves conjonctures furent au-dessus de tout éloge, reçut la lettre écrite de Liège au nom du roi. Il se rendit sur-le-champ chez le comte Sébastiani et demanda l'intervention armée de la France, aux termes de la garantie promise par les préliminaires réciproquement acceptés. A deux heures, il fut reçu officiellement par le roi des Français en qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi Léopold. Une heure après, le *Moniteur*, affiché sur les murs de Paris, annonçait l'intervention armée de la France en faveur des Belges.

Deux corps de troupes, dont la force totale devait être de cinquante mille hommes, se concentraient à Lille et à Givet, sous les ordres du maréchal Gérard. Mais, selon la déclaration formelle faite à M. Le Hon par le comte Sébastiani, le général en chef de l'armée française avait l'instruction positive de s'effacer complète-

ment en Belgique et de s'y mettre aux ordres du roi.

Dès le 3 août, le cabinet anglais, prévenu par son ministre à La Haye des mouvements de l'armée hollandaise, avait envoyé l'ordre à l'amiral Codrington de se rendre avec sa flotte de Plymouth à Douvres. Le lendemain, c'est-à-dire le jour même de la réception officielle de M. Le Hon, à Paris, par Louis-Philippe, M. Van de Weyer avait été également reçu, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi des Belges, par Guillaume IV, roi de la Grande-Bretagne. Le courrier venu de Liège lui ayant remis les lettres envoyées par le roi Léopold, il les fit parvenir immédiatement aux lords Grey, Palmerston et Durham.

Les plus étranges, les plus fatales illusions régnaient chez les Belges. Autour du roi même, les avis se prononçaient avec vivacité contre l'intervention des Français. Le ministre des affaires étrangères donnait l'exemple de cette susceptibilité téméraire : sceptique, mais surtout effrayé de sa responsabilité¹, M. de Muele-naere pria M. White, qui s'était rendu au quartier général de Malines, de dire au Roi « qu'il l'implorait à genoux d'empêcher l'exécution d'une mesure qui était de nature à compromettre l'honneur militaire du pays² ». Par une condescendance imprudente, Léopold consentit à ce qu'il fût écrit le 6 au maréchal Gérard de suspendre sa marche.

L'armée qui envahissait soudainement la Belgique

¹ L'article 121 de la Constitution est conçu en ces termes : « Aucune troupe étrangère ne peut être admise au service de l'État, occuper ou traverser le territoire qu'en vertu d'une loi. »

² *Révolution belge de 1830*, par CH. WHITE, t. III, chap. III.

comprenait quarante-cinq mille hommes d'infanterie, six mille de cavalerie et soixante-douze pièces de canon. A ces forces imposantes, Léopold ne pouvait opposer que les vingt-cinq mille hommes composant les deux corps de Daine et de Tieken, entre lesquels il y avait une étendue de plusieurs lieues entièrement dégarnie de troupes. C'est par cette trouée que l'ennemi allait s'avancer dans le cœur du pays. Le 2 août, toute l'armée hollandaise avait franchi la frontière; le 3, le prince d'Orange arrivait à Turnhout; le 5, les Hollandais occupaient Diest. Pénétrant les intentions du prince d'Orange, Léopold avait, de Malines, envoyé au général Daine l'ordre pressant de se porter de son camp de Hasselt vers Diest pour opérer sa jonction avec la division de Tieken, qui se porterait, par Lierre, sur cette même ligne. Le 8, Tieken arriva dans les environs de Diest, et, trouvant cette ville au pouvoir de l'ennemi, se replia sur Arschot. Léopold, à la tête d'un corps de gardes civiques, l'avait rejoint au village de Westmeerbeek, près de Westerlo. Heureux de l'enthousiasme que faisaient éclater les troupes et comptant sur la coopération prochaine du général Daine, il prit de nouveau la résolution de renoncer, momentanément du moins, à l'intervention des Français. Il écrivit au général Belliard, en ce moment à Louvain :

« Arschot, le 9 août 1831.

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Je suis arrivé ici d'assez bonne heure. J'ai pris mille cinq cents gardes civiques de différents cantons

et vingt gendarmes, et je me suis rendu avec toutes les précautions militaires à Westmeerbeek, assez près de Westerloo. Là, j'ai eu le bonheur de me réunir à Tieken : ce général, que j'ai amené ici, a à peu près treize mille hommes sous les armes. J'ai été reçu par la troupe, qui était fatiguée à mort, avec des acclamations et une joie extrême. Je pense réunir ici demain matin, pour enlever Montaigu et marcher vers Daine qui paraît avoir eu des succès, environ dix-sept mille hommes et une vingtaine de canons.

« Je respire à présent, ayant ce bon gros bataillon qui est animé du meilleur esprit.

« Les circonstances se trouvant si favorables, je crois qu'il est urgent d'arrêter le mouvement du maréchal Gérard : le sentiment est extrêmement fort dans l'armée, et je le trouve naturel, de combattre sans secours étranger.

« Je pense que, pour la bonne harmonie entre les puissances, il est absolument désirable de ne faire marcher le maréchal que lorsque l'urgence des circonstances le demandera. »

☞ Mais lorsque, le lendemain, Léopold se dirigea sur Montaigu pour en débusquer l'ennemi et se réunir à Daine, [il apprit que ce général ne s'était point conformé aux instructions si formelles qui lui avaient été transmises et que l'armée dite de la *Meuse* n'existait plus. Ramenées par leur chef sur Hasselt, les troupes, perdant toute confiance, s'étaient jetées sur la route de Tongres; là, assaillies par des forces supérieures,

elles s'étaient dirigées vers Liège dans le plus triste désordre¹.

Les Hollandais pouvant s'avancer librement sur Bruxelles, Léopold résolut de faire une dernière tentative pour leur barrer le chemin de la capitale. Il se replia sur Louvain et prit, avec le corps de Ticken, position en avant de cette ville. Les Belges bivouaquaient, le 10, au soir, devant Louvain; le lendemain, les têtes de colonnes du prince d'Orange apparaissaient à Boutersem. Sans leur extrême lenteur, les Hollandais auraient pu facilement prévenir le roi Léopold et couronner, dès la veille, les hauteurs qui commandent Louvain. La situation du roi des Belges était néanmoins terrible; car il lui fallait, en contenant toute l'armée hollandaise, couvrir Bruxelles jusqu'à l'arrivée des Français, à qui un nouvel appel avait été adressé le 9, après la dispersion de l'armée de la Meuse. Dans l'après-midi du 11, l'avant-garde de la petite armée belge, dirigée par le roi en personne, délogea les troupes qui occupaient Boutersem et les fit reculer jusqu'à Roosbeek. Accompagné de quelques officiers, le roi avait dépassé ses avant-postes dans une reconnaissance poussée du côté de Beauvechain; comme on l'engageait à ne pas exposer sa personne : « Il faut

¹ « ... L'armée du général Daine est en pleine déroute, sans avoir combattu... La Belgique, il faut l'avouer, n'a pas d'armée régulière; c'est une multitude armée, et rien de plus. Nous n'avons pas une véritable capacité militaire, les bras et le courage individuel ne manquent pas, mais bien une tête organisatrice. Ce qui se passe justifie les hommes qui, en présence d'une minorité furibonde qui vociférait la guerre, ont accepté la suspension d'armes, l'armistice, les préliminaires de paix... » Le ministre des affaires étrangères à M. Van de Weyer, 11 août 1831.

bien, répondit-il, donner l'exemple à ces jeunes soldats. » Mais un nouveau et terrible désastre était néanmoins à redouter par suite de l'énorme disproportion numérique qui existait entre les deux armées. Le 12 août, dès quatre heures du matin, les Hollandais marchèrent en avant, entourèrent en quelque sorte la petite armée belge, s'emparèrent de la route de Bruxelles et poussèrent leurs vedettes jusqu'à Cortenberg et Tervueren. Obligés de céder au nombre, les Belges se retirèrent lentement vers Louvain, car ils mirent sept heures à faire deux lieues de chemin. En ce moment presque suprême, le roi continuait à se signaler par sa fermeté et sa bravoure; souvent, selon les expressions du général Belliard, il fit le sous-lieutenant, et plusieurs fois il fut exposé à être tué; il donnait les directions aux colonnes, plaçait l'artillerie, dirigeait tous les mouvements. « Sans lui, l'armée belge était anéantie¹. »

Le prince d'Orange se disposait à tourner ses forces contre le dernier refuge de l'armée nationale, lorsque arriva près de lui lord William Russell, envoyé par le représentant de l'Angleterre, sir Robert Adair, qui avait rejoint le 9 le quartier général du roi des Belges. Sir Robert demandait au prince une suspension d'armes et l'informait que l'avant-garde de l'armée française était déjà à Wavre et serait bientôt à Bruxelles. Le prince ordonna à un de ses aides de camp d'accompagner lord William Russell, afin de s'assurer de l'approche des troupes françaises. Mais, comme les Hollandais conti-

¹ Le général Belliard au ministre des affaires étrangères (comte Sébastiani), 14 août 1831.

nuaient néanmoins à s'avancer, sir Robert monta lui-même à cheval et, au péril de ses jours, traversa le feu des deux armées pour pénétrer jusqu'au prince d'Orange. Il obtint une suspension d'armes de vingt-quatre heures, à condition que les Belges évacueraient Louvain et abandonneraient la ville aux Hollandais. Léopold chargea le général Goblet de rédiger une convention en ce sens. Pour lui, qui n'avait pas dans cette funeste journée perdu un instant son sang-froid, il se plaça à la tête de la cavalerie et gagna le chemin de Malines en se faisant jour à travers la division de Saxe-Weimar qui, par ses démonstrations hostiles, espérait aggraver l'humiliation des Belges. Le général Tieken se mit à la tête de l'infanterie et rejoignit le roi au pont de Campenhout.

Dans la matinée du 13, les vedettes françaises se montrèrent à Cortenberg et à Tervueren, en face des Hollandais¹. Bientôt il fut convenu entre le général Lawoestine, stipulant au nom du maréchal Gérard, et le prince d'Orange, que l'armée hollandaise commencerait immédiatement son mouvement rétrograde et qu'elle serait suivie par les Français jusqu'à la frontière. Cette convention fut littéralement exécutée. Le 20, les Hollandais étaient rentrés dans les limites du Brabant septentrional.

¹ Le ministre des affaires étrangères écrivait, le 11, à M. Van de Weyer : « ... Heureusement la France a répondu à l'appel de notre roi avec cette précipitation toute française qui nous avait d'abord déconcertés, mais dont nous devons nous féliciter aujourd'hui. Les troupes françaises sont arrivées à Namur et à Mons... »

Quant à la flotte anglaise, elle n'avait point fait son apparition dans l'Escaut¹.

Ce ne fut pas en vain que Léopold reparut à Bruxelles. En le revoyant, le 16, le peuple voulut honorer, par ses acclamations, le chef courageux qui n'avait pas désespéré de la chose publique, le souverain qui, par sa présence à la tête de l'armée, avait prévenu peut-être l'anéantissement de l'indépendance belge².

Mais Léopold ne pouvait se dissimuler les conséquences déplorables de cette funeste campagne. Longtemps après il disait encore : « Cette malheureuse campagne de 1831 me fait journellement une peine affreuse³. »

¹ M. Van de Weyer mandait, le 13, au ministre des affaires étrangères, qu'il s'était empressé de réitérer à lord Palmerston la demande de faire arriver promptement la flotte anglaise dans l'Escaut, et que lord Palmerston avait répondu que les nouvelles venues de La Haye et les assurances écrites, soumises à la conférence par les plénipotentiaires du roi Guillaume, rendaient cette mesure inutile. « L'envoi d'une flotte anglaise paraît, en conséquence, à lord Palmerston une démarche tout à fait inutile, et il m'a prié instamment de vous dire qu'il avait, de la part du gouvernement hollandais, toutes les garanties possibles, au point que le roi Guillaume avait même déclaré que jamais il n'a eu l'intention d'attaquer Anvers... »

² Un écrivain militaire, rigide dans ses jugements, s'exprime en ces termes : « Si on laisse errer l'imagination sur la confusion à laquelle la Belgique fut en proie du 1^{er} au 30 août, on ne peut qu'attribuer au roi, seul, l'honneur d'avoir sauvé le pays. » *Histoire politique et militaire de la Belgique (1830-1831)*, par P.-A. HUYBRECHT, officier supérieur en retraite (Bruxelles, 1856, in-8°), p. 131.

³ Il écrivait, le 30 août 1833 : « Nous souffrons en toute chose de notre malheureuse campagne de 1831... C'est un malheur dont je gémiss journellement; mais sans la surprise de l'attaque, elle aurait mieux été pour nous : la volonté était bonne; elle méritait un meilleur succès... » Puis,

Le 9 août, en annonçant l'intervention française à la chambre des députés, Casimir Périer s'était exprimé en ces termes : « ... Combien de fois, vous pouvez-vous en souvenir, n'a-t-on pas prévu dans la royauté belge une cause de rupture avec l'Europe entière? Certes, lorsque nous sommes entrés au ministère, le refus de la couronne pour M. le duc de Nemours et l'exclusion donnée à M. le duc de Leuchtenberg limitaient étroitement le choix du souverain destiné à donner enfin l'existence et l'unité à ce royaume naissant. Le choix que la Belgique a fait était politique; le caractère personnel du prince qui en était l'objet rendait le choix désirable. La France a dû l'accueillir avec satisfaction, car elle ne partage pas d'ombrageuses défiances dont la cause n'est qu'apparente... L'indépendance de la Belgique a été garantie, sa neutralité ne l'est pas moins. L'une et l'autre seront au besoin défendues. Les dernières déterminations du cabinet français viennent de le prouver. Une armée française a reçu ordre d'entrer en Belgique pour repousser l'agression inattendue du roi de Hollande. Cette expédition, que nous avons résolue à la première dépêche du roi des Belges, est le résultat du concert qui existe entre toutes les grandes puissances de l'Europe. »

C'était là une déclaration empreinte de loyauté. Malheureusement, la conduite du représentant de la France à Londres formait un étrange contraste avec les nobles

le 10 septembre : « ... Cette malheureuse campagne de 1831 me fait journellement une peine affreuse, et je donnerais beaucoup pour me trouver de nouveau au deux d'août 1831. A présent nous en portons la honte et la douleur. »

paroles de Casimir Périer. Talleyrand ne demandait qu'à sacrifier l'indépendance belge pour enrichir la France de nos plus belles provinces. Le 12 août, arrivé le premier à la Conférence, il prit à part le baron de Bülow, plénipotentiaire de la Prusse, et après lui avoir parlé avec un profond dédain des Belges et de leur roi, lui dit que si les troupes françaises se retiraient, c'était la fin du ministère Périer, et que si elles ne se retiraient pas, le ministère anglais devait tomber. « Il n'y a, poursuivit-il, qu'une solution à ces difficultés : le partage de la Belgique entre la France, la Prusse et la Hollande, sauf à transformer Anvers en port franc, pour contenter l'Angleterre. » Bülow eut la loyauté de faire connaître le jour même ces déloyales insinuations à lord Palmerston¹. L'illustre chef du Foreign-Office redoubla de vigilance pour déjouer les perfides desseins de l'ancien ministre de Napoléon I^{er} et maintenir la nationalité belge.

Le cabinet de Saint-James, dès qu'il fut assuré que le prince d'Orange évacuerait le territoire belge, n'avait pas tardé à désirer et à demander aussi la prompte évacuation de la Belgique par les Français. Le 17 août, lord Palmerston écrivait à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris : « ... Il y a une chose certaine, ou les Français doivent sortir de la Belgique, ou nous avons une guerre générale, et une guerre dans un nombre déterminé de jours. » L'armée française repasse enfin la frontière, à l'exception d'une division d'infanterie avec un peu de cavalerie et d'artillerie. Léopold

¹ Voir sir H. BULWER, *The life of lord Palmerston*, t. II, p. 404

s'était adressé à la conférence, afin qu'elle tolérât ces auxiliaires en Belgique jusqu'à la réorganisation de l'armée nationale. Palmerston avait donné son acquiescement, mais à contre-cœur. « Si Léopold, disait-il, songe à rester à Bruxelles, il doit avoir son propre peuple autour de lui, et personne d'autre. »

Le 8 septembre, Léopold se rendit solennellement au palais de la Nation, pour y ouvrir la première session des Chambres. Il fut, à cette occasion, l'objet d'une nouvelle ovation : les représentants du pays joignirent leurs applaudissements aux démonstrations sympathiques du peuple. Dans son discours, le roi remercia la nation des preuves d'amour et de dévouement qu'elle n'avait cessé de lui donner depuis le jour où il avait mis le pied sur le sol de sa patrie adoptive. De son côté, la législature ne refusa pas au chef de l'État les moyens de reconstituer promptement l'armée.

Une loi du 22 septembre autorisa le roi à prendre au service de Belgique, jusqu'à la conclusion de la paix, tel nombre d'officiers étrangers qu'il jugerait utile ou nécessaire pour le bien du pays; il avait encore la faculté d'employer des officiers étrangers qui, sans renoncer à leurs grades et prérogatives dans leur patrie, offriraient leurs services pour la durée de la guerre.

Déjà solennellement reconnu par la France et l'Angleterre, le roi des Belges pouvait-il croire que les autres puissances ne suivraient pas leur exemple? Il fut bien déçu pourtant dans son attente.

Le comte Duval de Beaulieu avait été chargé, le 21 août, de notifier l'avènement de Léopold au roi de

Prusse, au roi de Saxe et au duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha. Une mission analogue fut confiée, le 25, au baron Joseph Vanderlinden d'Hoogvorst près des cours d'Autriche, de Bavière et de Wurtemberg, de Hesse-Darmstadt et de Bade. Arrivé à Berlin, le 1^{er} septembre, après avoir été cordialement reçu par le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, le comte Duval eut, le 3, un entretien avec M. Ancillon, ministre pour les affaires étrangères, et instrument dévoué du parti absolutiste. Tout en avouant qu'il y avait reconnaissance implicite, même explicite du roi des Belges par les puissances réunies en la conférence de Londres, M. Ancillon ne pensait pas que la réception de son envoyé, ce qu'il appelait l'*acte patent*, pût avoir lieu, avant que tous arrangements avec la Hollande fussent terminés. Le ministre prussien dévoila en même temps les vues conformes de l'Autriche et de la Russie. « Il y a lieu de croire, ajouta-t-il, que c'est aussi la pensée de l'Autriche, et que la Russie ne mettra pas plus d'empressement. Il n'appartient pas à la Prusse de prendre l'initiative; elle doit avoir égard à ses alliés¹. » M. Ancillon avait parfaitement indiqué quelle serait la conduite du prince de Metternich. Le chancelier de l'empire d'Autriche ayant, le 4 septembre, engagé l'envoyé belge à se rendre chez lui, demanda à M. d'Hoogvorst s'il était destiné à résider à Vienne. Ce dernier répondit que sa mission se bornait à notifier l'avènement du roi et qu'il avait ordre de se rendre ensuite pour le même objet aux autres cours qu'il nomma. « L'empereur,

¹ Le comte Duval au ministre des affaires étrangères, Wittemberg, 9 septembre 1831.

répondit le prince de Metternich, m'a ordonné d'entrer en rapport avec vous pour toutes les affaires, comme si vous aviez été reçu ; mais cette formalité ne pourra avoir lieu qu'après la paix avec la Hollande, et, d'après les nouvelles que j'ai reçues hier de Londres, cela ne peut tarder. » M. d'Hoogvorst essaya vainement de changer cette résolution : c'était un parti pris non-seulement à Vienne, mais à Berlin et à Pétersbourg, sans parler des autres cours d'Allemagne. M. d'Hoogvorst, avec l'approbation du prince de Metternich, se décida à aller attendre les instructions de son gouvernement aux bains d'Ischl ¹. Il fallut nécessairement rappeler les deux envoyés.

La paix était dans les vœux des Belges, mais elle ne pouvait sourire au roi Guillaume, après une campagne qu'il regardait comme un triomphe. Ayant refusé son adhésion aux dix-huit articles avant l'intronisation du roi Léopold, il n'était point disposé à les accepter, après avoir presque réussi à renverser le nouveau trône. Il avait néanmoins acquiescé à une suspension d'armes de six semaines, dont la conférence avait arrêté les conditions dans son protocole du 23 août. La veille, en envoyant à M. Van de Weyer des pleins pouvoirs pour convertir les préliminaires de paix en traité définitif, le ministre des affaires étrangères lui disait : « Vos pouvoirs ne vous permettent pas de négocier en dehors des dix-huit articles entendus dans le sens qui leur a été donné par le Congrès belge ². »

¹ Le baron Joseph Vanderlinden-d'Hoogvorst au ministre des affaires étrangères, Vienne, 4 septembre 1831.

² Il lui avait déjà écrit le 16 août : « Le ministère anglais doit s'attacher

Mais un revirement s'était opéré au sein de la conférence : la chute de Varsovie (6 septembre) avait relevé la fierté des puissances du Nord; la malheureuse campagne de dix jours, en Belgique, avait excité les défiances et provoqué le scepticisme de l'Angleterre.

Le roi Léopold écrivait à son ministre en France : « Les circonstances sont graves, mais je pense qu'avec du courage et de la modération, on pourra se tirer d'affaire. Je fais tous mes préparatifs, comme s'il devait y avoir guerre le 10 octobre; la première surprise nous a fait assez de mal pour ne pas permettre une répétition. »

La suspension d'armes fut cependant prorogée du 10 au 25 octobre pour que la conférence pût finir ses travaux.

Redoutant leur issue, Léopold avait envoyé à Londres le baron de Stockmar, comme *agent confidentiel*. Mais ce fidèle serviteur dut bientôt reconnaître aussi que tous ses efforts viendraient se briser contre le mauvais vouloir des cours absolutistes et les appréhensions de l'Angleterre. « Cette malheureuse campagne, disait-il, avait revivifié le vieux principe anglais qu'il ne fallait jamais affaiblir la Hollande. Elle avait réveillé toute la défiance et la jalousie des Anglais contre les arrière-pensées de la France. Elle avait fourni au parti

à obtenir du roi de Hollande, et l'évacuation de la citadelle d'Anvers, et l'adoption pure et simple des dix-huit articles; il sait que c'est à ces conditions que le prince de Saxe-Cobourg a accepté le trône de la Belgique. L'Angleterre principalement lui a été garante de ces conditions; elle n'aurait pas dû l'oublier sitôt. »

absolutiste dans la conférence des prétextes assez efficaces pour faire prévaloir dans les vues générales le système hollandais. Elle avait, en outre, créé dans un des ministres anglais, qui est d'une grande influence, des préventions très-fortes contre le caractère national des Belges, préventions qui n'existaient pas auparavant. »

M. Nothomb fut également chargé d'une mission confidentielle à Londres; il en revint avec la conviction que les dix-huit articles avaient péri à Louvain et que la Belgique payerait sa défaite. Malgré les dispositions si favorables des cours du Nord en faveur de la Hollande, le nouvel acte de la conférence fut néanmoins conclu à l'insu des plénipotentiaires du roi Guillaume. Le gouvernement belge, au contraire, avait été averti qu'il serait privé de la rive droite de la Meuse dans le Limbourg, ainsi que de la partie allemande du Luxembourg; qu'il ne conserverait même, dans cette dernière province, que les arrondissements de Marche et de Neufchâteau. Il fit alors une tentative pour conserver Ruremonde; elle échoua : mais, d'autre part, il obtint que la ville d'Arlon et la route de Longwy seraient détachées de la partie allemande du grand-duché, qui déjà était adjugée au roi des Pays-Bas.

Le 15 octobre, la conférence arrêta, en vingt-quatre articles, les nouvelles conditions de la séparation de la Belgique et de la Hollande. Ces décisions étaient déclarées *finales et irrévocables* . La Belgique subissait la loi des vaincus. A la vérité, la France l'avait protégée; mais, après avoir délivré son territoire, elle n'était point disposée, pour l'agrandir ou même pour

en conserver l'intégrité, à affronter une guerre européenne. Quant au cabinet de Saint-James, lord Grey déclara, le 18 octobre, à la chambre des pairs qu'il était de l'intérêt de l'Angleterre de pourvoir d'abord à la position défensive de la Hollande; puis, en second lieu, d'assurer à la Belgique les avantages d'une nation indépendante.

L'irritation était profonde et générale dans nos provinces, et le roi partageait ce mécontentement. Il écrivit à lord Palmerston : « Je n'ai été amené à accepter le trône de Belgique qu'à certaines conditions que les alliés m'avaient solennellement garanties. Le roi de Hollande brave les alliés et m'attaque à cause de ces mêmes conditions, et maintenant c'est moi qui suis obligé d'accepter des choses que j'aurais refusées si elles m'avaient été imposées dès l'origine. » Tel était son découragement qu'il parla d'abdiquer. Stockmar, d'accord avec Palmerston, s'éleva énergiquement contre ce projet : « Tout l'avenir de la Belgique, écrivit-il le 16 octobre, dépend en ce moment d'une prompte paix, puis de l'établissement d'une bonne administration, et de l'annihilation des partis, que facilitera naturellement la reconnaissance de l'indépendance du pays par l'Europe entière. C'est la sauvegarde la plus sûre contre le parti français et contre le parti hollandais. Quel moyen le roi a-t-il personnellement de protéger la Belgique contre le préjudice que lui cause la décision de la conférence? L'abdication! Loin d'apporter aucun avantage à la Belgique, elle lui serait fatale : elle amènerait la guerre générale suivie d'une restauration de l'ancienne dynastie ou de la réunion à

la France, et peut-être du *partage*. Au roi l'abdication ne donnerait aucun avantage réel. Au pis aller, le roi subira momentanément le contre-coup de l'acceptation des vingt-quatre articles, c'est-à-dire que, pendant quelque temps, il sera moins populaire devant une multitude déraisonnable et inconstante; mais pour cela il y a un souverain remède. Laissez le roi se relever; qu'il soit ferme, énergique, intelligent, et nous verrons si en peu de temps il ne redeviendra pas le monarque le plus populaire de l'Europe. D'autre part, l'abdication le ruinerait aux yeux du monde. Il apparaîtrait comme un homme faible, inconséquent, à courte vue, et incapable de remplir la mission qu'il avait acceptée. Le roi est allé en Belgique pour sauver la paix générale et pour soutenir la cause de la monarchie constitutionnelle. C'est la tâche qu'il a assumée vis-à-vis de l'Europe, vis-à-vis des grandes puissances et de la Belgique. Parce qu'il trouve des difficultés dans cette œuvre, ce n'est pas une raison de désertier son poste. Le roi a une belle mission à remplir : qu'il s'en montre digne. » Léopold, écoutant ces sages conseils, finit par se résigner.

Le 26 octobre, d'après les ordres du roi, le ministre des affaires étrangères proposa à la législature l'adoption, comme mesure de salut public, du traité qui était imposé par la conférence de Londres. Il ne dissimulait point la gravité de la situation et les périls redoutables qu'un rejet pourrait entraîner. « Ayant, disait-il, à opter entre l'abandon de quelques-uns de ses membres et l'anéantissement de toute la famille, notre choix n'a pas été libre. » La première conséquence d'un refus

devait être l'intervention militaire de l'Allemagne, et il n'y avait pas loin de cette intervention à une restauration, même à un partage.

Le 25 octobre, la Chambre des représentants décida que la discussion sur le traité aurait lieu en comité secret. Mais les principaux discours furent publiés et révélèrent toute la vivacité, en même temps que la grandeur des débats. M. Nothomb, qui se rendait presque chaque jour chez le roi, expliqua, le 26, avec une rare élévation, les conditions d'existence de la Belgique. Il reconnut que la diplomatie belge avait été vaincue, mais par des causes supérieures qu'il n'avait été donné à personne de maîtriser. Ce discours contenait en germe le beau livre sur la nationalité belge, qui restera comme un monument impérissable de la révolution de 1830¹.

Léopold, pendant ces graves débats, ne se faisait aucune illusion : à ses yeux, l'existence de la Belgique indépendante était de nouveau en jeu. Il avait donc pris la résolution de faire un appel au pays si les vingt-quatre articles étaient rejetés ; il eût même renoncé au trône si la nouvelle Chambre persistait dans ce vote négatif.

Mais cette suprême épreuve fut épargnée à la Belgique. Le 1^{er} novembre, les vingt-quatre articles furent adoptés par la Chambre des représentants, à la majorité de cinquante-neuf voix contre trente-huit ; le 3, le Sénat les adopta également par trente-cinq voix contre huit. Selon les énergiques expressions d'un historien,

¹ *Essai historique et politique sur la révolution belge* (4^e édition, 1876).

le traité avait été accepté comme on accepte la loi du plus fort. Le gouvernement tenta d'obtenir des modifications en ce qui concernait les limites, les dettes et la navigation. Mais la conférence répondit qu'il n'était plus même au pouvoir des cinq puissances d'en consentir une seule. Le 15, M. Van de Weyer signa le traité : les ratifications devaient être échangées dans le terme de deux mois.

Cette consécration définitive de l'indépendance belge rencontra des obstacles imprévus. Les cours du Nord désiraient obtenir préalablement l'adhésion, déjà problématique, du roi Guillaume; la France et l'Angleterre voulaient, de leur côté, se mettre d'accord sur le système défensif de la Belgique.

Les puissances qui, après 1815, érigèrent les forteresses de notre pays, avaient fait en sorte que la révolution de septembre 1830 ne réagît pas aveuglément contre ces boulevards européens. Ce fut l'objet d'un protocole *réserve*, d'un acte secret, signé, le 17 avril 1831, par les plénipotentiaires d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie. Ces quatre puissances, à l'exclusion de la France, décidèrent que, à l'époque où il existerait en Belgique un gouvernement reconnu par elles, une négociation serait entamée entre les quatre cours et ce gouvernement, à l'effet de déterminer les forteresses qui devraient être démolies. Les quatre cours avaient exclu la France du protocole par la raison que celle-ci n'avait pas contribué aux frais de construction de ces forteresses. En outre, elles attendirent jusqu'au 14 juillet avant de le communiquer aux plénipotentiaires français. Louis-Philippe feignit de

se tromper sur le sens de la décision des quatre cours. En ouvrant, le 23 juillet, les chambres françaises, il annonça « que les places élevées pour menacer la France, et non pour protéger la Belgique, seraient démolies. » Le 28, le comte Sébastiani déclara même à M. Le Hon, que le gouvernement français, avant de reconnaître le nouveau roi des Belges, voulait terminer l'affaire des fortifications. Mais cette reconnaissance, comme on l'a vu, fut précipitée par la brusque invasion des Hollandais.

Les paroles hautaines prononcées le 23 juillet par Louis-Philippe avaient vivement froissé les Belges, et le gouvernement n'avait pas tardé à protester contre une déclaration qui semblait le placer sous la suzeraineté de la France. Tandis que l'armée du maréchal Gérard occupait encore la Belgique, le cabinet du Palais-Royal essaya, par l'entremise du marquis de Latour-Maubourg, de conclure directement, au sujet des forteresses, une convention particulière avec le gouvernement du roi Léopold. Cette tentative avorta. Toutefois, le gouvernement belge délivra, le 8 septembre, une déclaration portant que le roi Léopold consentait et s'occupait à prendre, de concert avec les quatre puissances, aux frais desquelles les forteresses avaient été en grande partie construites, des mesures pour la prompte démolition des places de Charleroi, de Mons, de Tournai, d'Ath et de Menin.

Le roi chargea le général Goblet, ancien ministre de la guerre sous le régent, inspecteur général du génie et des fortifications, de se rendre à Londres en qualité de plénipotentiaire spécial près des quatre puissances.